

**STRATEGIE D'INTERPRETATION ET D'ACCUEIL DU GRAND SITE DE CONQUES VALLEES LOT ET DOURDOU DECLINEE EN
FICHES ACTION PAR UNITE DE LIEU**

Syndicat Grand Site de France Conques Vallées Lot et Dourdou





1- DIAGNOSTIC

Préambule

I. Périmètre du Grand Site et périmètre d'étude

II. Le caractère exceptionnel du Grand site

Qualités géologiques et écologiques
Qualités paysagères
Qualités patrimoniales culturelles

III. Les accès au Grand Site

Accès depuis les grands axes
Les mobilités vers le Grand Site
Typologies des routes

IV Les parcours dans le Grand Site

Les grands itinéraires de randonnées et vélos
Organisation des sentiers et parcours de découverte

V. L'offre touristique

Le stationnement
La navette
La pratique du vélo
Les activités de pleine nature
L'hébergement
La restauration
Les espaces publics dans les coeurs de village

2- STRATEGIE GLOBALE

I. Conques : un pôle majeur à renforcer

II. Les «villages portes» : des relais de Conques à valoriser

III. Les axes dans les vallées : des routes à requalifier

IV. Traversées de rivières : des continuités à établir

V. Les routes pour alterner entre les plateaux et les vallées

VI. Les itinéraires cyclo-touristiques pour relier les plus beaux points de vue

VII. Un réseau de randonnées autour du patrimoine et des sites d'intérêts

VIII. Les sites d'interprétation pour contempler et comprendre le Grand Site

3- PLAN D' ACTIONS PAR UNITE DE LIEU

CONQUES : ses liens avec le territoire

Fiche action 1 : Les accès à Conques
Fiche action 2 : Les offres de stationnement
Fiche action 3 : Le Faubourg «une entrée historique»
Fiche action 4 : La traversée du faubourg de Conques
Fiche action 5 : Conques et ses chemins
Fiche action 6 : Le Bancarel

LA VALLEE DU DOURDOU

Fiche action 7 : Requalifier le moulin de Sanhes et ses abords
Fiche action 8 : l'aire de la rivière

LA VALLEE DU LOT

Autour de la confluence

Fiche action 9 : Requalifier la confluence
Le territoire de Vieillevie à montarnal
Fiche action 10 : La Vinzelle
Fiche action 11 : Saint Sulpice
Fiche action 12 : Notre Dame d'Aynes
Fiche action 13 : Montarnal

LES PORTES D'ENTRÉE DANS LE GRAND SITE

Fiche action 14 : La traversée de Vieillevie
Fiche action 15 : Le coeur de Noailhac
Fiche action 16 : les espaces publics de Saint-Cyprien

LES POINTS DE VUE

Fiche action 17 : Le puech Kaymar
Fiche action 18 : Halte paysagère
Fiche action 19 : La Chapelle Sainte Foy
Fiche action 20 : Recommandations sur chemin de randonnées

4- ESPRIT DES LIEUX

Vocabulaire : les sols
Vocabulaire : les ouvrages en pierre
Vocabulaire : les ouvrages métalliques
Vocabulaire : les ouvrages en bois
Vocabulaire : les plantations
Vocabulaire : la signalétique
Vocabulaire : le mobilier
Vocabulaire : l'éclairage public
Vocabulaire à éviter

5 - APPUI À LA GOUVERNANCE

1 - DIAGNOSTIC

Préambule

I. Périmètre du Grand Site et périmètre d'étude

II. Le caractère exceptionnel du Grand site

Qualités géologiques et écologiques

Qualités paysagères

Qualités patrimoniales culturelles

III. Les accès au Grand Site

Accès depuis les grands axes

Les mobilités vers le Grand Site

Typologies des routes

IV Les parcours dans le Grand Site

Les grands itinéraires de randonnées et vélos

Organisation des sentiers et parcours de découverte

V. L'offre touristique

Organisation de l'offre touristique



Préambule

L'OGS, relancée en 2019, fait suite à 30 ans de gestion de préservation et de mise en valeur patrimoniale. La gestion de la fréquentation doit donner lieu à une stratégie globale en matière d'accueil prenant en compte l'interprétation et les mobilités sur le Grand Site.

OBJECTIF

La stratégie d'interprétation et d'accueil devra permettre d'accueillir les visiteurs et diffuser la fréquentation à l'échelle du Grand Site en se fondant sur ses valeurs, en améliorant la qualité de l'accueil et le confort de chacun y compris celui des habitants vivant sur le site. L'ambition première est de continuer à protéger et restaurer la qualité paysagère naturelle et culturelle du site.

Plusieurs sujets familiers/pratiques sont à résoudre : un territoire soumis à de fortes fréquentations de façon ponctuelles, signalétique, stationnement, services, itinéraires de visites selon les publics et les mobilités....

D'autres thèmes sont à promouvoir pour mettre en valeur le Grand Site :

- Permettre une interprétation globale à l'échelle du grand site
- Valoriser des bourgs relais et des sites d'interprétation
- Développer des possibilités d'accès et de découverte par les mobilités douces.
- Développer un accueil de qualité à la hauteur du Grand Site

CONTENU DE L'ÉTUDE

L'étude s'attèlera à présenter une vision pour l'ensemble du territoire à plus ou moins long terme sur différentes thématiques afin de fournir aux acteurs une cohérence de fréquentation et de diffusion sur le grand site.

Des grandes thématiques transversales ont été retenues :

- Conques et son aire d'influence historique et culturelle : améliorer et conforter son rôle phare dans le site
- Les villages portes au delà de Conques : leur complémentarité, les services, leur qualité urbaine et paysagère intrinsèque
- La prise en compte des mobilités sur le site : Les déplacements, la place du vélo, le stationnement, les navettes
- Les parcours : chemins de découverte multiples, gestion des chemins, ouvertures de fenêtres dans le grand paysage, interprétation
- Les lieux emblématiques reconnus à préserver ou à révéler

Différentes actions et recommandations par lieux sont proposées, elles doivent conjuguer la qualité d'accueil des visiteurs et la vie des habitants. Elles permettent de balayer plusieurs thématiques répondant à chaque fois à un meilleur service et un traitement de qualité des espaces à la hauteur du Grand Site.

Ces actions multiples et à différentes échelles peuvent être menées dans des temporalités différentes. Il faut les hiérarchiser mais conserver la cohérence générale.

De nombreuses actions restent simples dans la logique de ce territoire alors que certaines peuvent magnifier un site à la hauteur de l'enjeu du Grand Site de France.

La liste n'est pas exhaustive mais le but recherché est de proposer des approches et des méthodes clés au service de la démarche du Grand Site. Les fiches action guident sur les manières de faire projet pour faire émerger une posture qui respecte le site et les usages. Il s'agit plutôt de définir des grandes intentions, de proposer des esquisses qui illustrent un propos.

La fabrication du projet dans le détail doit prendre en compte différentes contraintes mais surtout s'appuyer sur le contexte et ne pas coller au site un aménagement «clef en main» ou «recette».

GOVERNANCE

Pour les projets de maîtrise d'oeuvre, la définition de la gouvernance sera capitale et dans des sites aussi sensibles. Le mandataire de l'équipe sera un paysagiste concepteur afin d'assurer une capacité à établir les relations avec les structures paysagères des lieux. Il devra disposer de belles références en aménagement d'espaces publics en site patrimonial afin de garantir une qualité dans le détail de la réalisation.



I. Périmètre du grand site et périmètre d'étude

Le Grand Site de France inclut le site classé de Conques et une partie des communes alentours avec lesquelles le site classé présente des liens historiques, culturels et paysagers qui offrent plusieurs entrées pour le découvrir.

Le périmètre d'étude répond à une cohérence géomorphologique et paysagère. Globalement calquée sur les impluviums des cours d'eau qui se déversent dans le Doudou et le Lot, elle met en évidence les perceptions réciproques entre ces vallées et les plateaux inclinés vers elles.

1. Situation

Le territoire d'étude s'étend sur une surface 11 181 ha au sud du Massif central à la limite du Rouergue et de l'Auvergne, à la jonction de la vallée du Dourdou et de la vallée du Lot. La majorité du territoire se situe au nord-ouest du département de l'Aveyron et déborde légèrement au sud du département du Cantal.

D'un point de vue administratif, il concerne deux régions, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, deux départements, l'Aveyron et le Cantal, la communauté de communes Conques-Marcillac et celle de la Châtaigneraie Cantalienne et les communes de Conques-en-Rouergue, Cassaniouze, Prunes, Sénergues et Vieillevie.

La commune nouvelle de Conques-en-Rouergue a été créée en 2016 et est issue de la fusion des communes historiques de Conques, Saint-Cyprien, Noailhac et Grand-Vabre. La population du site classé est estimée à 200 habitants (en incluant le bourg de Conques) et celle du Grand Site à environ 1 200 habitants.

2. Contexte : un territoire sous protection

Le site classé représente une surface de 2058 ha. Le classement de Conques et des gorges du Dourdou s'est appuyé sur deux critères : pittoresque et historique.

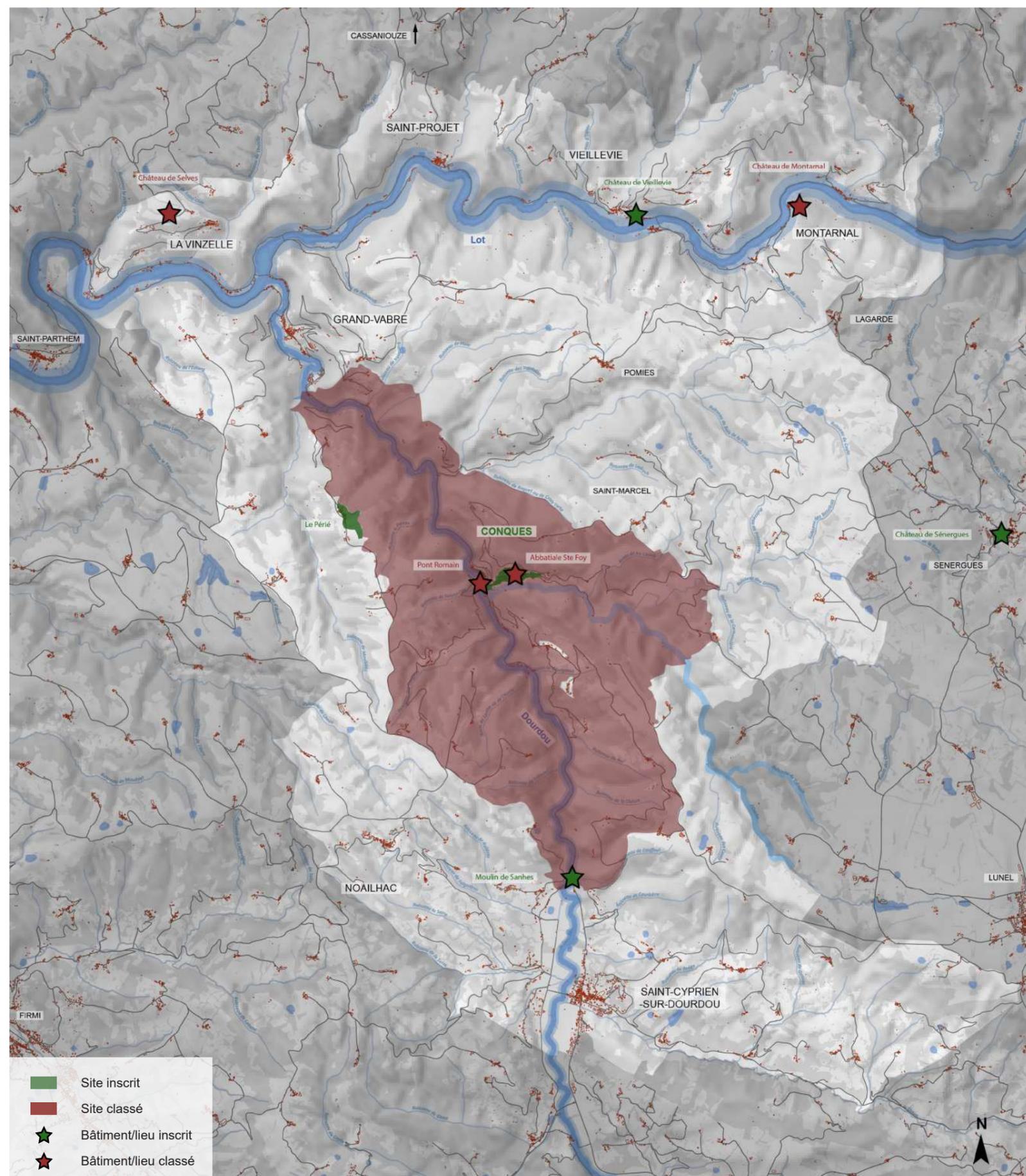
A l'intérieur de ce périmètre sont exclues trois enclaves de la protection :

- Le village de Conques
- Le hameau de Montignac
- Les hameaux contigus de la Frareyri et du Soulié.

Le village de Conques comprend plusieurs monuments historiques classés (L'abbatiale romane en 1838 suite à la visite de Prosper Mérimée, puis le Trésor d'orfèvrerie en 1895, le Pont Romain en 1930 et enfin l'aire du cloître en 2002) soumis à l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.

A l'échelle du Grand Site, un nombre conséquent de bâtiments sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques :

- Le château de Montarnal (Sénergues), XI^{ème} siècle, classé;
 - Le château de Selves (village de La Vinzelle, Conques-en-Rouergue), XVI^{ème} siècle, classé;
 - Le château de Vieillevie : XI^{ème} siècle-XV^{ème} siècle XVI^{ème} siècle, inscrit
- Par ailleurs, certains lieux sont inscrits au titre de la loi de 1930 :
- Château, village de Montarnal, et terrains voisins jusqu'aux rives du Lot (Sénergues)
 - Moulin de Sanhes, pont et leurs abords (Conques-en-Rouergue)



II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.1. Qualités géologiques et écologiques

Le territoire est marqué par une hydrographie très présente, Le Doudou et Le Lot principales rivières du site entaillent les plateaux schisteux et granitiques. Un relief très chahuté qui découpe le paysage et permet des espaces protégés fermés ou des panoramas de grande qualité. Le caractère pittoresque du territoire autour de Conques est fondé par la géomorphologie. Un socle schisteux entaillé par les gorges profondes du Doudou donne un caractère sauvage au paysage.

Contexte général : Des entités géographiques entre vallées et plateaux

Le périmètre d'étude est en grande partie constituée par une grande partie du « Ségala de Conques » ; une entité paysagère caractéristique des paysages de l'Aveyron. Les Ségalas couvrent en effet une grande partie de l'ouest de l'Aveyron. Ils correspondent à un vaste ensemble de plateaux dont le sous-sol est principalement constitué par le socle cristallin du Massif Central et sont essentiellement composés de schistes et de gneiss avec quelques affleurements granitiques. Ils se caractérisent par un contraste fort entre des plateaux, longtemps considérés comme hostiles mais aujourd'hui cultivés ou en pâturage, et des vallées encaissées et abritées où les boisements et friches se densifient au détriment des cultures.

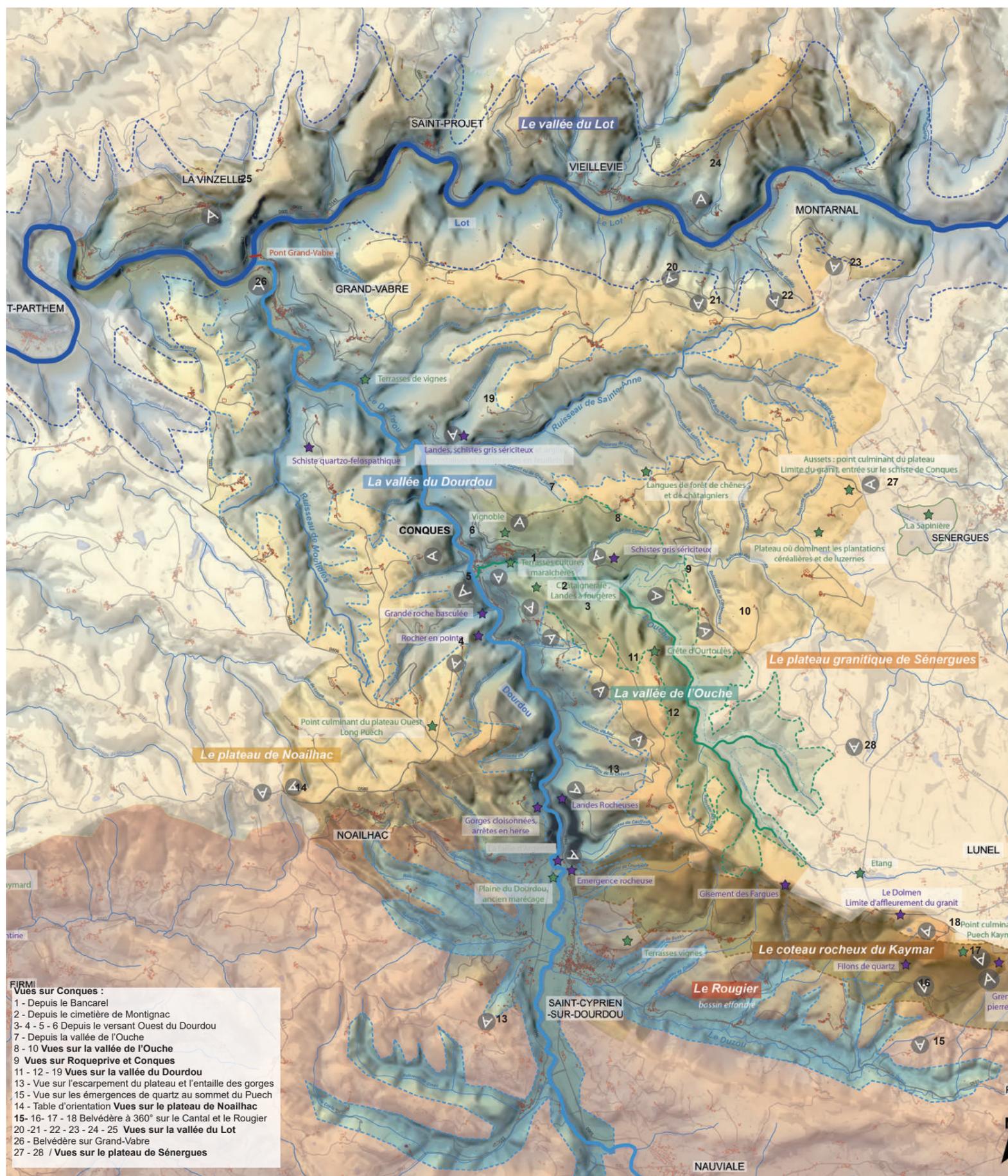
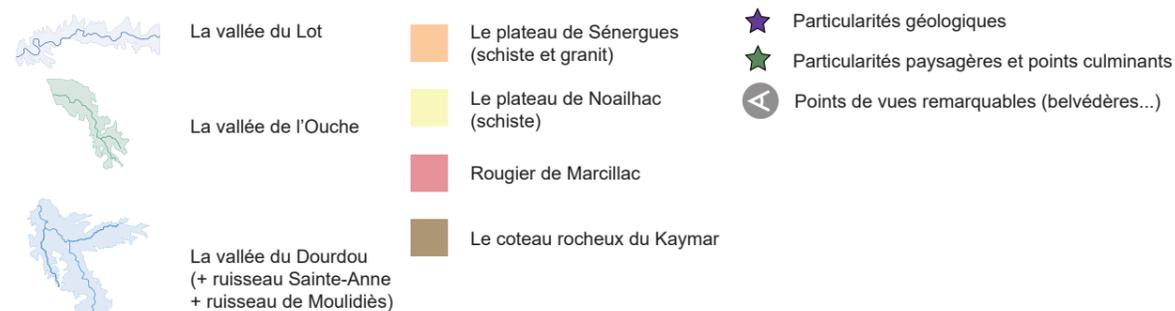
Délimités au sud par le Rougier de Marcillac et au nord par la vallée du Lot, les plateaux de Sénergues et de Noailhac sont profondément entaillés par les vallées très étroites du Dourdou, de l'Ouche et de Moulidiès et par des vallons secondaires (ruisseaux de Sainte-Anne et des Gazannes).

1. Une richesse géologique

Le territoire présente une diversité géologique avec un sous-sol majoritairement constitué du schiste sériciteux de Conques. On trouve également une zone granitique sur le plateau de Sénergues ainsi que des poches de calcaire près du village de Lunel ainsi que des filons de quartz, un vaste gisement de minerai de fer, etc.. Cette richesse se lit dans le paysage et la carte ci-contre pointe des sites où ces roches affleurent. Un accompagnement pour une meilleure compréhension de cette géologie serait à expliquer au grand public sur différents sites : le Keymar, la vallée du Dourdou...

2. Des milieux naturels riches mais fragiles

Le territoire comporte des zones répertoriées pour leur intérêt floristique et faunistique et identifiées au niveau européen pour leur rareté. Il s'agit essentiellement des zones de corniches du causse et des zones associées aux rivières. Ces milieux sont emblématiques du Dourdou et complétés par des milieux ordinaires (forêt, haies, arbres...) Ensemble ils constituent une trame naturelle permettant à la biodiversité de se développer. Ces milieux naturels restent fragilisés par la fermeture des paysages avec l'apparition des friches et des boisements spontanés, la biodiversité en est altérée. L'enjeu est de favoriser le maillage végétal sur le territoire et de conserver une grande diversité de milieux. Ces espaces naturels suscitent aussi beaucoup d'activités de pleine nature en particulier sur les rivières. Là encore les aménagements pour ces activités doivent rester contenus (stationnement, mise à l'eau, pêche) et l'information de préservation au public suffisamment renseignée pour dissuader les mauvaises pratiques.



II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.2. Qualités paysagères

4. Des paysages contrastés et des panoramas d'exceptions

Cette morphologie complexe offre des paysages diversifiés :

- des gorges encaissées (Dourdou, Lot, vallons de Sainte Anne de Monédies et de l'Ouche), à caractère sauvage, autrefois cultivées sur les versants (terrasses en vignes et châtaigneraies), mais aujourd'hui boisé.

Des points singuliers sont toutefois à relever comme la confluence du Lot et Dourdou, ou encore l'entrée dans gorges du Dourdou avec un étranglement de la vallée au niveau du Moulin de Sanhes. Ces lieux sont stratégiques pour la découverte du site, ils feront l'objet d'un regard particulier et de préconisations de valorisation dans l'étude.

- des plateaux cultivés en prairies et élevage bovin révélant l'image rurale du territoire et avec des vallons enherbés, souvent reboisés aujourd'hui, et des crêtes recouvertes soit de forêts soit de landes à bruyères et à fougères conférant un caractère sauvage.

La topographie prononcée offre des panoramas de grande qualité depuis les crêtes et les versants soit vers le lointain (perspectives sur la vallée du Lot, ou bien point de vue à 360° au Puech Kaymar et dans les environs de Noailhac) soit sur des points de vue plus ciblés, parfois sous forme de surprise vers des villages, des hameaux ou des fermes qui racontent une logique d'installation des hommes face aux éléments naturels (Conques en est un exemple fabuleux) ou bien des vues sur les gorges du Dourdou.

Depuis ces plateaux, il serait possible de transmettre au public une compréhension de la fabrication du paysage, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

5. Installation des villages en lien avec le site

La topographie accentuée a généré des installations bâties qui font paysage avec des situations diverses :

- Des villages sur des versants protégés : Conques, Noailhac, la Vinzelle

- Des villages en fond de vallée : Grand- Vabre, Saint Cyprien de Dourdou, Vieillevie. On remarque que leur implantation se fait au carrefour des affluents du Dourdou ou du Lot.

Les hameaux et fermes regardent, parfois en vis à vis depuis les versants voisins, les bourgs des villages, ou correspondent avec eux, en continuité des routes ou chemins. Tantôt ils se retrouvent distancés par le changement d'orientation, tournés vers les plateaux.

A noter que les villages restent encore très préservés avec une urbanisation contenue, assurant une qualité à l'entité du village. De plus, la continuité du lieu avec le bâti

Ces particularités d'installation et de choix des matériaux sont à préserver et les éventuelles extensions de villages doivent s'inspirer des modèles d'autrefois en ce qui concerne l'adaptation à la pente, les couleurs et les volumétries des maisons.

6. L'esprit des lieux

Au-delà de la morphologie du territoire, la grammaire du paysage fabrique l'esprit des lieux propre à chaque site, ici il est rattaché à plusieurs éléments :

- Le caractère caché et reculé du site suscite une grande émotion à la découverte des lieux.

Une scénographie particulière de découverte depuis le Dourdou.

- Le caractère sauvage des vallées qui peut provoquer un sentiment d'isolement

- La caractère spirituel très présent en relation avec l'histoire du site

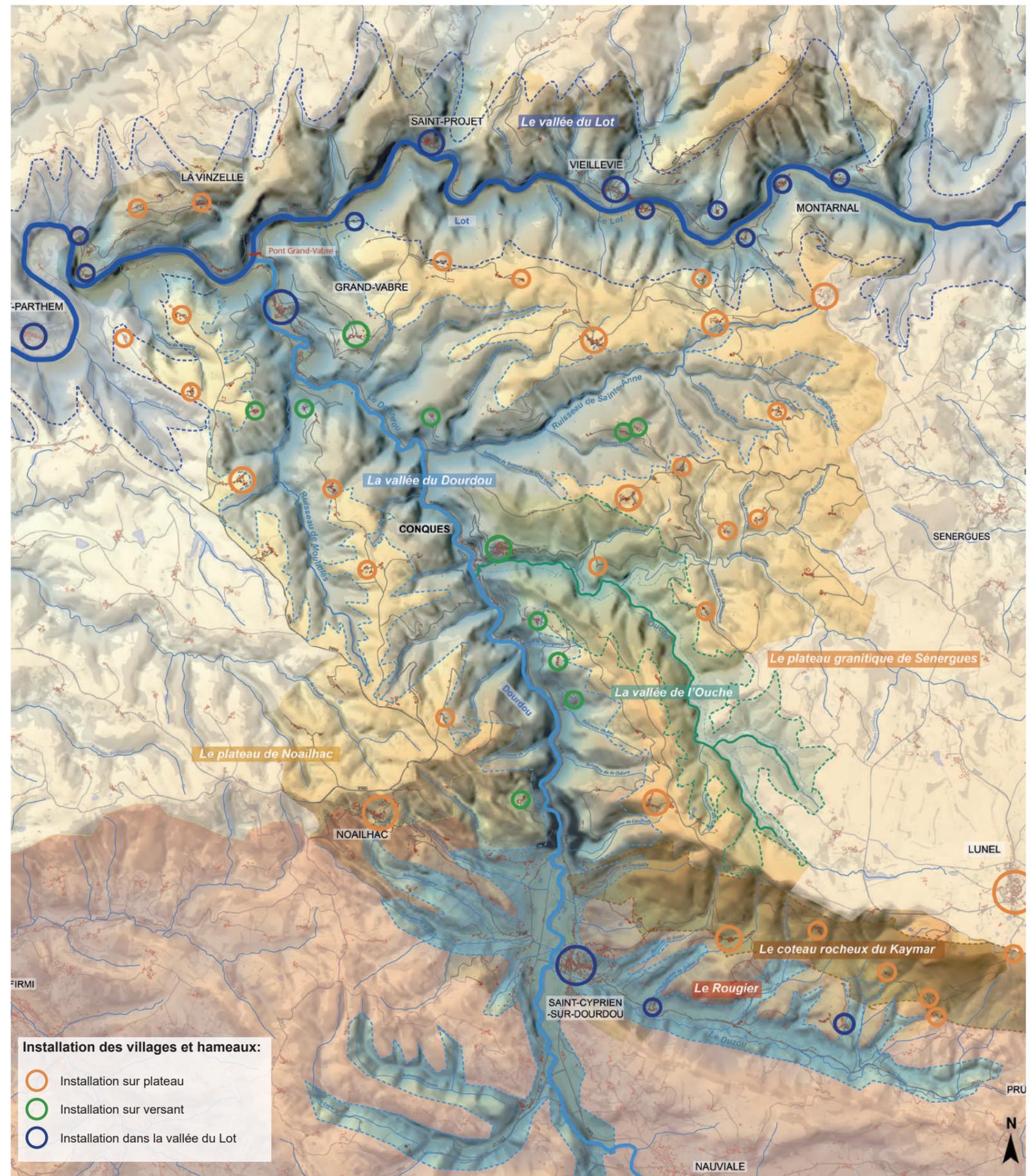
A travers l'interprétation des paysages, il s'agit de permettre au public de ressentir l'esprit des lieux et susciter la compréhension de ce qui nous entoure.

Les futurs aménagements doivent comprendre ces singularités des lieux et prendre en compte cette identité

7. La gestion des paysages

La disparition progressive de l'agriculture et une faible gestion des forêts engendre une fermeture des paysages. Les châtaigneraies sont pour la plupart abandonnées, non nettoyées et non régénérées. La réduction des territoires viticoles entraîne la disparition des murets et des terrasses

Ces problématiques entraînent une transformation profonde du paysage qui mériterait davantage de sensibilisation auprès des publics.



II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.2. Qualités paysagères

*L'installation du bâti en cohérence avec la topographie et l'utilisation de la pierre locale produit des paysages harmonieux.
Le bâti et son implantation parfois fait aussi Paysage !*



Vue sur Conques, installé sur un coteau sud protégé



Bâti dans la pente à La Vinzelle



Chapelle Saint Roch sur un replat



Vue sur Conques depuis le promontoire de Bancarel



Ferme sur replat

II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.2. Qualités paysagères

Diversité des paysages entre plateaux et vallées, lecture de la géologie, présence des rivières



Vue lointaine de la vallée du Dourdou depuis le Puech Kaymar



Vue sur le sommet du Puech Kaymar qui dévoile les richesses géologiques



Les plateaux et l'élevage à l'approche de Noailhac



La confluence : le Dourdou coloré par la traversée du Rougier



Petit vallon de L'Ouche, confidentiel et frais au pied de Conques



Le Lot : la rivière la plus accessible, contenir le stationnement

II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.3. Qualités patrimoniales culturelles

Un patrimoine immatériel et spirituel :

La valeur patrimoniale exprime la dimension exceptionnelle du Grand Site à son échelle. En raison de son histoire, de son rayonnement religieux, de sa dimension architecturale remarquable l'Abbatiale de Sainte-Foy de Conques chef d'œuvre de l'art roman est l'élément emblématique du Grand Site. Son implantation explique le développement de la cité de Conques. Son histoire associée à celle du Trésor de Conques éclaire sur la notoriété du site.

L'esprit des lieux peut être perçu sur plusieurs sites en cheminant à travers le Grand Site de Conques Vallées Lot et Dourdou, et s'amplifier à la découverte de Conques et de son abbatale ou à l'inverse être réanimé dans le grand site à la suite de visite de Conques.

Un patrimoine construit, bâti et façonné :

Autour du monument exceptionnel de l'Abbatiale, l'héritage de cette histoire exceptionnelle est ressentie et renforcé à de nombreuses occasions :

- soit par la qualité architecturale (monument historique classé ou inscrit : pont, château, église...)
- soit par l'implantation logique du bâti dans un paysage (chapelle, château, villages à flanc de coteaux ou sur ligne de crête...)
- soit par son envergure sur le territoire : le linéaire de Saint-Jacques-de-Compostelle avec nombreux chemins de croix témoignant du caractère spirituel du lieu
- soit par le témoignage d'une histoire locale au travers du patrimoine vernaculaire hérité de l'histoire de l'abbaye: terrasses cultivées, sécadous, four, fontaine, cabane à vignes ou terrasses viticoles...

A côté du caractère exceptionnel de Conques lié à la concentration d'édifices et son implantation à flanc de coteaux sud, c'est tout un territoire qui est baigné par l'influence de l'abbatale. En effet, ce qui est remarquable pour le grand site c'est la répartition patrimoniale dans le territoire, aussi bien dans le creux des vallées (Moulin de Sanhes, Montarnal, Chapelle de Monédiès, Notre Dame d'Aynès...) que sur les plateaux dans des sites plus isolés (chapelle Saint Roch, chemin de croix...) ou sur les hauteurs avec la Vinzelle qui domine le Lot. Ces bijoux se connectent pour la plupart à des sentiers de randonnées, ce qui assure une qualité du parcours en complément de beaux paysages.

La carte ci-contre montre que déjà de nombreux sites ont été restaurés (en vert). Il reste encore à réaliser quelques restaurations à des échelles diverses pour sauvegarder un patrimoine dont la valeur est reconnue, ce qui élargirait aussi une fréquentation du territoire (en violet).

Au-delà des monuments c'est un accompagnement des espaces extérieurs qui serait nécessaire de réaliser pour valoriser les sites dans leur globalité, par exemple le parvis d'une église, les abords paysagers d'une chapelle, la traversée d'un village..., ainsi que le territoire agricole, témoin de l'influence culturelle d'une abbaye.



L'abbatale de Conques imposante en pierre calcaire émerge du village



II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.3. Qualités patrimoniales culturelles

Une dimension patrimoniale prise en compte dans le territoire avec de nombreuses réhabilitations en milieu rural tout comme dans les bourgs



Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, tout simple le long des champs



Chapelle Saint Roch : un repère dans le paysage



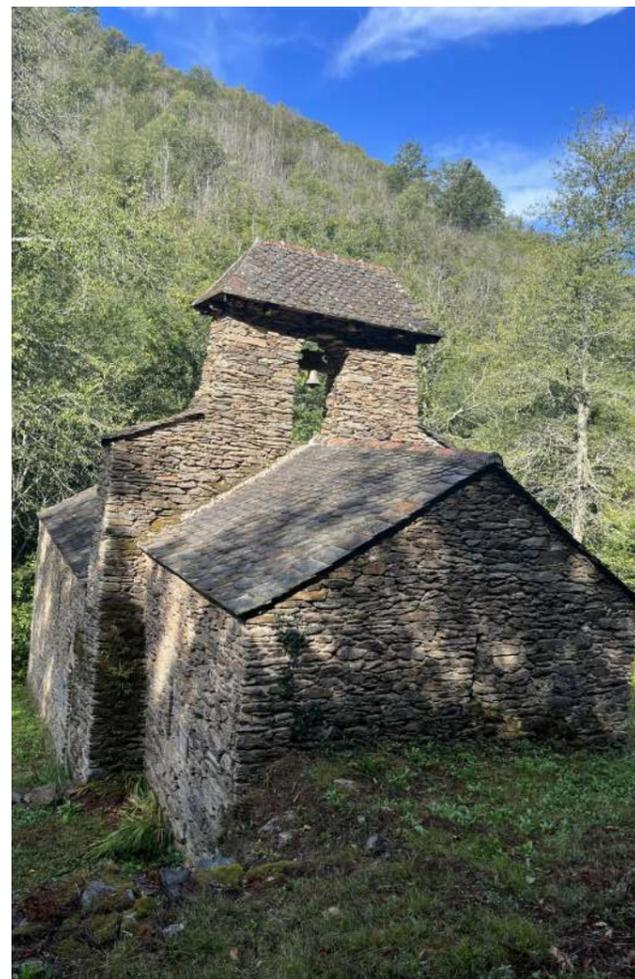
un abri agricole



Sécadou réhabilité dans la châtaigneraie



Chapelle Sainte Foy, réhabilitée sur le GR65



Chapelle de Monédies réhabilitée



Montarnal : une harmonie entre le bâti et le paysage



Le pont Romieu ou pont des pèlerins

II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.3. Qualités patrimoniales culturelles

Des monuments restent à réinvestir dans le futur dans l'esprit des lieux



Le moulin de Sanhes : un ensemble bâti et paysager à rénover de part et d'autre du Dourdou avec un accompagnement des espaces extérieurs, pensés avec la scénographie de l'entrée dans les gorges



Notre Dame d'Aynes : une requalification des abords pour valoriser la chapelle



Des sécadous envahis par le lierre sur des sentiers de randonnées, sans toiture : un petit patrimoine à sauvegarder qui anime le parcours et renseigne sur l'histoire locale

II. LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DU GRAND SITE : II.3. Qualités patrimoniales culturelles

Des dynamiques paysagères qui font évoluer la trame parcellaire et l'emprise forestière des accrus ; une gestion à terme pour éviter la fermeture des milieux, en conciliant les usages/pratiques agricoles et la dynamique naturelle forestière

Référencer cahier de gestion, chapitre agriculture et forêt



Un usage de la forte pente par l'installation des murets en pierres sèches pour étager les parcelles en terrasses ; des ouvrages à entretenir



Restauration de parcelles de vignes à Conques, entouré par les accrus abandonnés



La lisière forestière gagne les plateaux, encore maintenus ouverts par l'activité agricole qui a suivi l'évolution des modes de production et des capacités d'exploitation (profitant des surfaces les plus planes adaptées)

CONCLURE :

- un patrimoine bâti et structurel des murs en pierre sèche à valoriser et maintenir, gage de l'identité des lieux avec des cultures en terrasse, et qui permet d'éviter le ruissellement et l'érosion des sols
- l'arbre dans la haie structure également le paysage des hauts de relief et des plateaux : la plantation ou l'entretien du bocage en vue du maintien de la mosaïque parcellaire existante (et rythmée par la clôture de châtaignier)
- conserver l'unité de la forêt (gestion et renouvellement)
- la reconquête des accrus pour ouvrir le paysage par le défrichement, vers une remise en culture ou en pâture

Se référencer au Cahier de gestion du site classé, chapitre agriculture et forêt

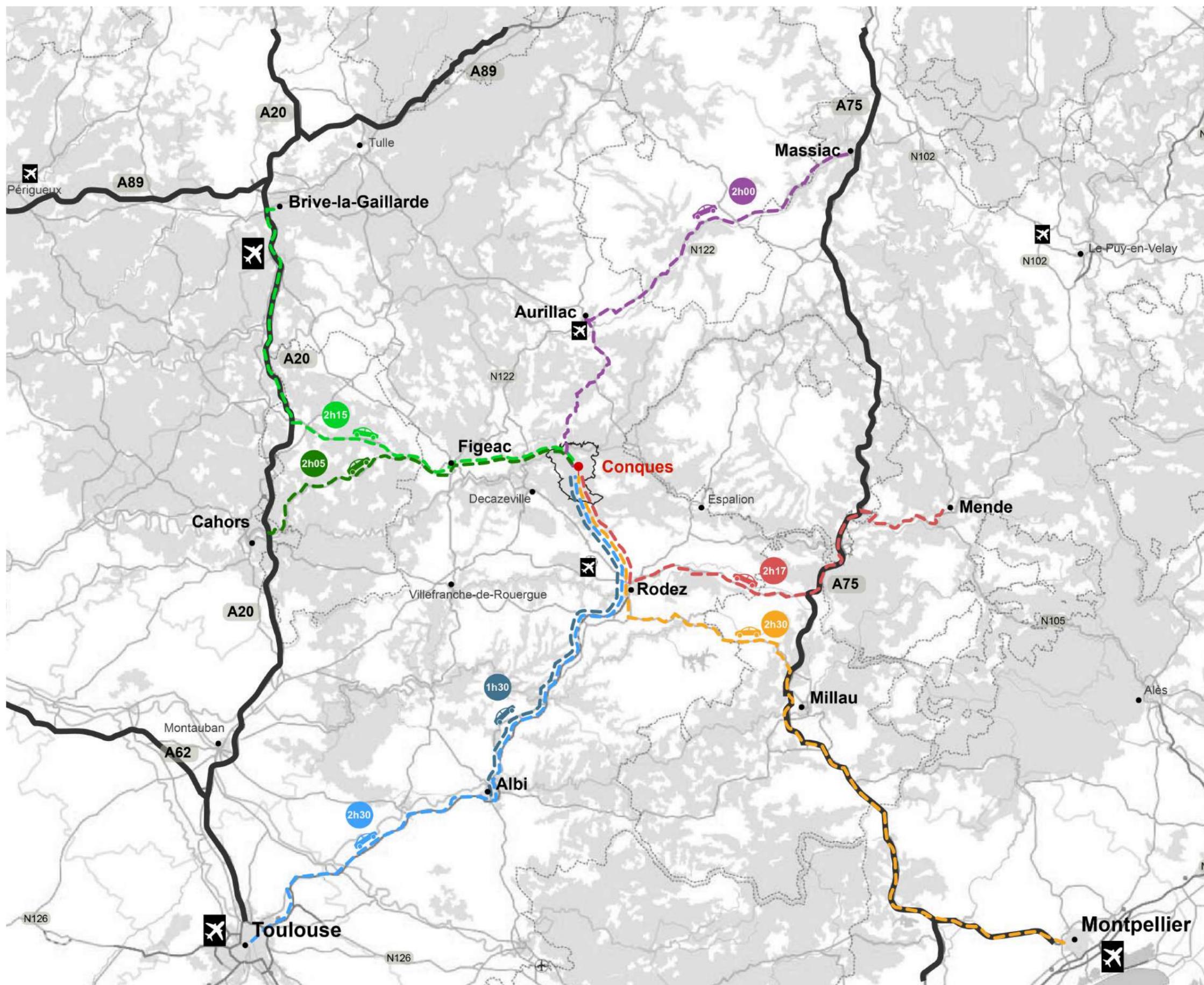


Suite à l'abandon des parcelles cultivées par la déprise agricole, les versants s'enfrichent et les landes diminuent; les vues se referment

III. LES ACCÈS AU GRAND SITE : III.1. Accès depuis les grands axes

La carte ci-contre montre que le territoire est à l'écart des grands axes autoroutiers (2h en moyenne des sorties d'autoroutes)
Les principaux parcours sont indiqués depuis les villes les plus proches (Rodez 30mn, Figeac 50mn, Aurillac 1h) et depuis les grandes agglomérations (Toulouse et Montpellier 2h30)
L'aéroport le plus proche est sur la commune de Rodez, puis Aurillac. Les plus éloignés sont sur Brive la Gaillarde, Montpellier et Toulouse.

Cet isolement semble positif pour un tel site. En effet, il s'en trouve préservé des grands flux routiers, ce qui lui confère une tranquillité appréciée par les visiteurs, gardant son image de site à l'écart du monde tout en bénéficiant d'itinéraires confortables pour s'y rendre...



III. LES ACCÈS AU GRAND SITE : III.2. Les mobilités vers le Grand Site

La carte ci-contre regroupe tous les moyens de transports possibles pour rejoindre le territoire de Conques :

1- En voiture à une grande échelle les itinéraires routiers d'accès au site depuis les voies majeures du territoire :

Rodez - Conques : 46mn

Aurillac - Conques : 1h

Une boucle touristique très fréquentée est mentionnée : Rodez - Espalion - Entraygues sur truyère - Grand Vabre - Conques - Rodez

La plupart des entrées sur le site se font nord-sud.

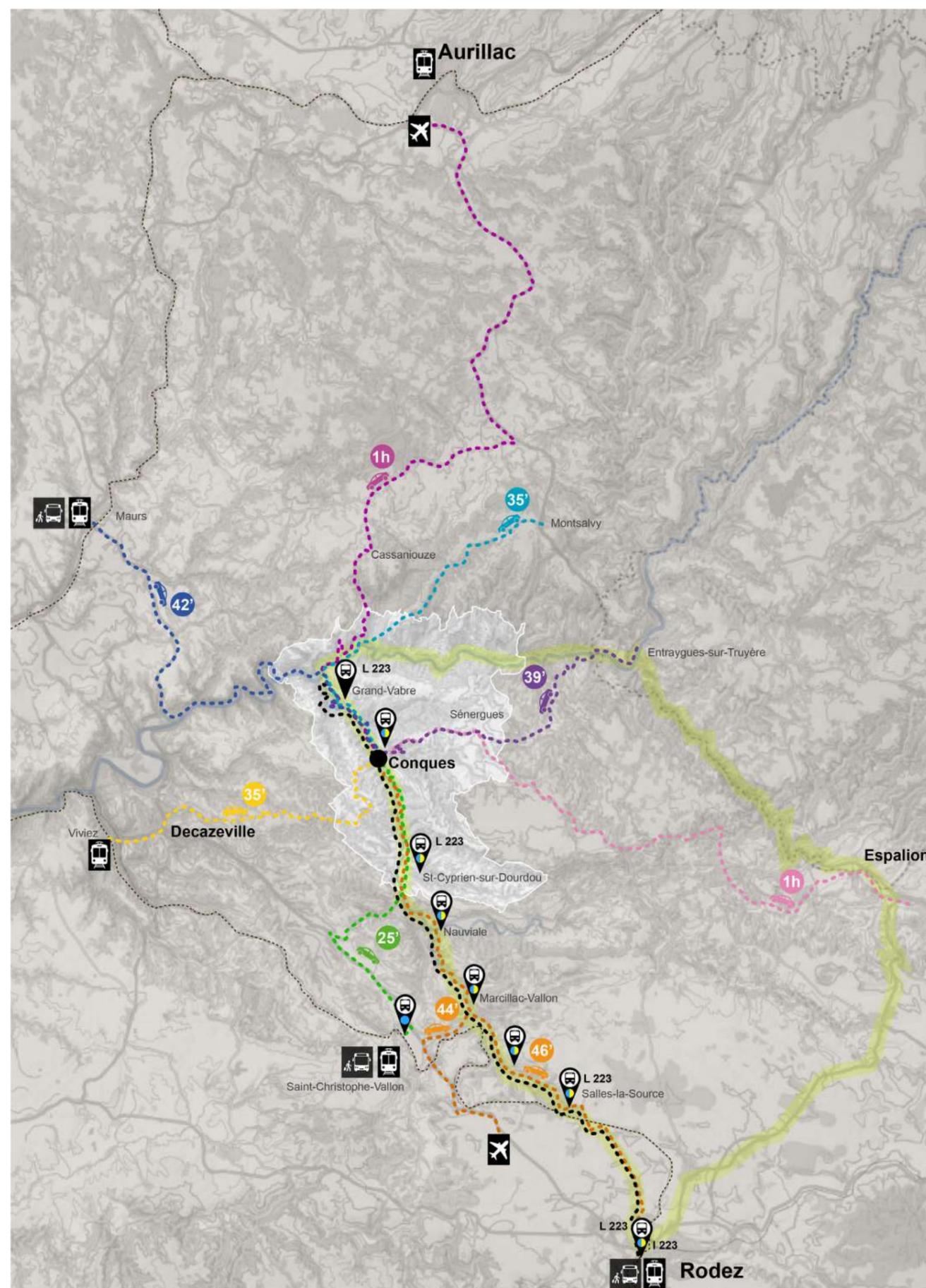
2- En train depuis Rodez au sud, Aurillac au nord, Maurs au nord-ouest et Decazeville à l'ouest. Mais la gare la plus proche est Saint-Christophe Vallon. La proximité de cette gare est un atout pour le site même si son usage reste encore marginal. Cependant, l'engouement récent pour les modes doux et le slow tourisme pourrait inciter à une meilleure communication sur l'existence de la gare de Saint Christophe, avec un transit entre la gare et Conques. Aujourd'hui certains pèlerins utilisent les transports en commun soit :

- une liaison Saint Christophe - Conques en bus (223 en période uniquement scolaire) ou en taxi ou en transporteur collectifs du GR65 pour bagages et randonneurs.

- une liaison taxi vers Rodez (gare ou aéroport)

3- En bus la ligne «Conques-Marcillac-Rodez» desservant Conques, du 1er avril au 31 octobre existe mais reste peu desservie et très peu utilisée l'été.

L'usage des transports en commun sur le site est difficile à mettre en place, même si les infrastructures existent avec des gares proches. Ce qui reste pénalisant c'est la liaison gare vers le Grand Site avec peu de fréquence et pas sur toute l'année.



III. LES ACCÈS AU GRAND SITE : III.3. Les types de routes

Le territoire est desservi par deux axes routiers principaux, la D901 qui relie Conques à Rodez et les D42 et D141 qui suivent la vallée du Lot, ces deux axes se rejoignant à Grand-Vabre au point de confluence Lot-Dourdou. Il s'agit des deux principales voies d'accès par lesquelles convergent la majorité des visiteurs et qui font des villages de Vieillevie, Saint-Projet et Grand-Vabre d'une part et Saint-Cyprien d'autre part les entrées majeures du Grand Site. La route des gorges est présente à partir du 18^e siècle, sans doute vers le 12^e siècle il s'agissait d'un chemin le long du Dourdou. Autrefois, les hommes circulaient plutôt sur les crêtes dans ce secteur. Ces routes constituent le squelette routier majeur, le plus fréquenté du territoire à la fois par les habitants et les touristes. On constate des vitesses élevées autorisées sur certains tronçons (90km/h) même si la configuration ne s'y prête pas en raison de leur caractère très sinueux. Il est possible de rouler à des vitesses suffisamment élevées pour que ces routes soient peu compatibles avec le partage de la voie avec des vélos ou piétons.

Pourtant, ces routes sont les vecteurs principaux de découverte des paysages, le long des rivières.

Le long du Dourdou : la D901

Son intérêt paysager réside dans sa situation en fond de gorge avec des reliefs abrupts surplombant faisant apparaître des roches dressées, à cela s'ajoute le caractère très sinueux qui suit le cours d'eau. La visibilité du Dourdou est très ponctuelle, assez rare et son accès réduit (les fenêtres les plus lisibles : moulin de Sanhes, aire de la rivière). Trois points particuliers sont à signaler sur son parcours, ils marquent des points de passage fort dans le site : le moulin de Sanhes (entrée dans les gorges), le faubourg de Conques (pied du village de Conques) et la confluence (entrée dans le département du Cantal).

La départementale traverse trois villages (Saint Cyprien de Dourdou, Conques (Faubourg) et Grand Vabre) où les vitesses des véhicules restent trop élevées pour un lieu habité. La configuration de la route doit changer de statut sur ces traversées de village, abandonner le caractère fluide et routier pour adopter un aménagement de rue de village plus apaisé.

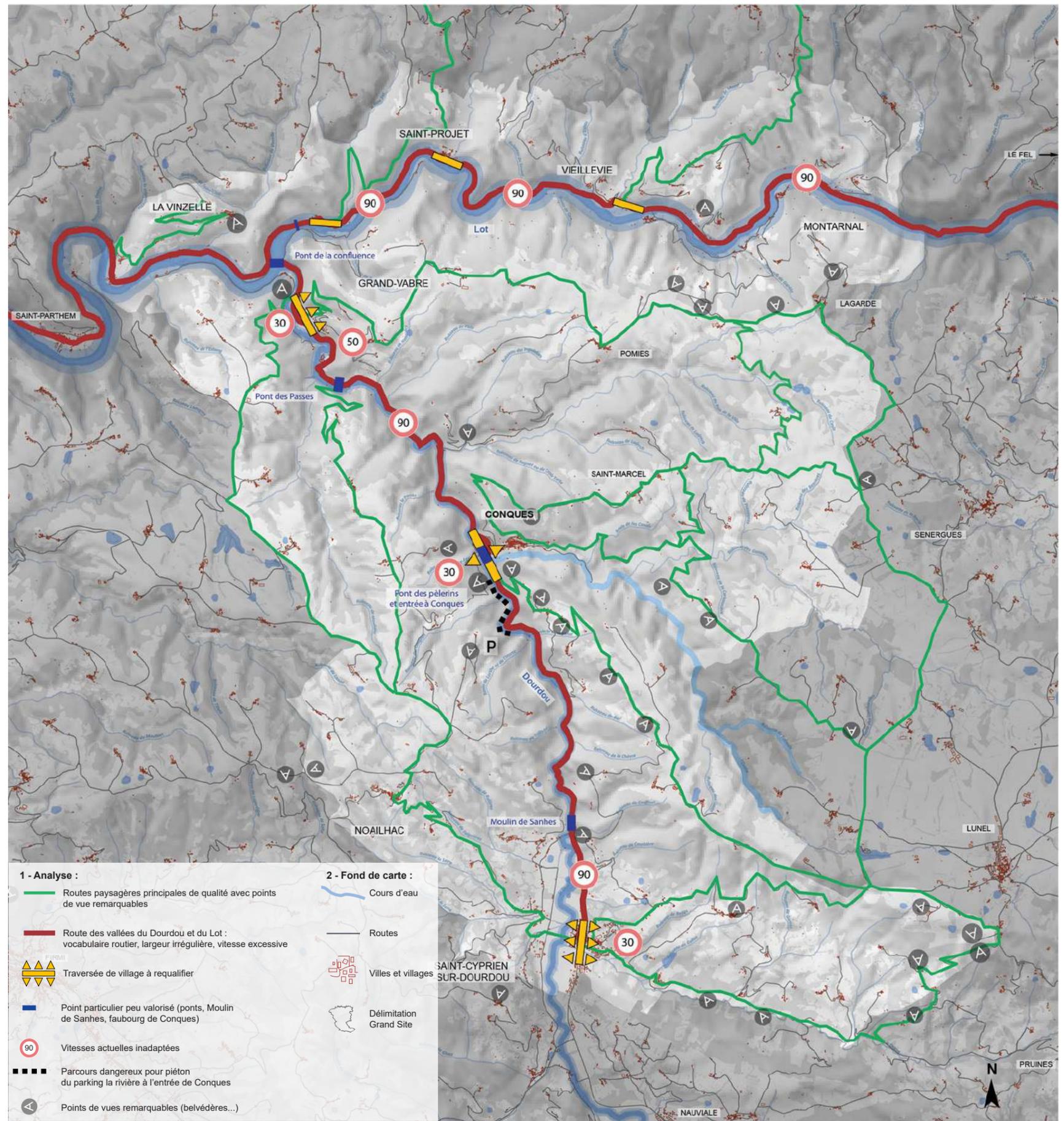
On constate très peu de relation est-ouest le long de cet axe pour pénétrer le territoire des plateaux. Deux pôles de traversée sur cet axe : Saint-Cyprien de Dourdou au sud et Grand Vabre au nord, ces accès restent assez confidentiels pour des touristes. Quelques délaissés routiers sur les abords qui seront à traiter ponctuellement.

Le long du Lot : la D42 et D141

Un intérêt paysager fort avec une route soit en balcon (rivière plus perceptible que le Dourdou), soit dans le lit du Lot. La route étroite, sinueuse, limite les vitesses, ce qui laisse le temps d'apprécier les paysages. Cette départementale est de grande qualité paysagère même si ponctuellement quelques délaissés méritent d'être traités.

Le pont de la confluence est une entrée dans le site dont l'intérêt pourrait être valorisé. Même phénomène pour les traversées de village sur cet itinéraire avec Vieillevie où la voie trop large incite les automobilistes à accélérer au détriment de la vie locale.

Un maillage de routes départementales et de routes secondaires irrigue le territoire des plateaux. Ces routes secondaires s'adaptent au relief, plutôt étroites et sinueuses, elles offrent des vues tantôt lointaines, tantôt plongeantes sur le Lot et le Dourdou ou sur Conques. Ce réseau reste assez peu fréquenté (sauf riverains, agriculteurs), cela correspond à une autre façon de découvrir le territoire, plus intimiste, loin des flux touristiques majeurs. Ces routes secondaires sont bien entretenues mais assez peu signalées pour une découverte du paysage. Elles pourraient être très adaptées à des promenades en vélo électrique. L'ensemble de ce réseau et notamment les départementales permettent aussi d'éviter la D 901 pendant l'été.



III. LES ACCÈS AU GRAND SITE : III.3. Les types de routes

Les routes de fond de vallée traversent des paysages de qualité. Parfois la route s'immisce dans le paysage, respecte la topographie, parfois elle impose son vocabulaire (délaissés, barrière)



Route le long du Lot : vue sur les champs et la rivière
Gabarit très intéressant pour limiter les vitesses et profil sans accotements bordé par les clôtures agricoles dans l'esprit du lieu.



Route en balcon sur le Lot limité par un muret en pierres
participe à la qualité paysagère



Route délimitée par une glissière dans les gorges du Dourdou : vocabulaire banalisant les gorges



Route à largeur variable, avec des voiries larges au détriment du piéton



Problématique des containers non intégrés en bord de route



Délaissés routiers à supprimer ou à aménager pour quelques places



Délaissés routiers à supprimer pour renaturer

III. LES ACCÈS AU GRAND SITE : III.3. Les types de routes

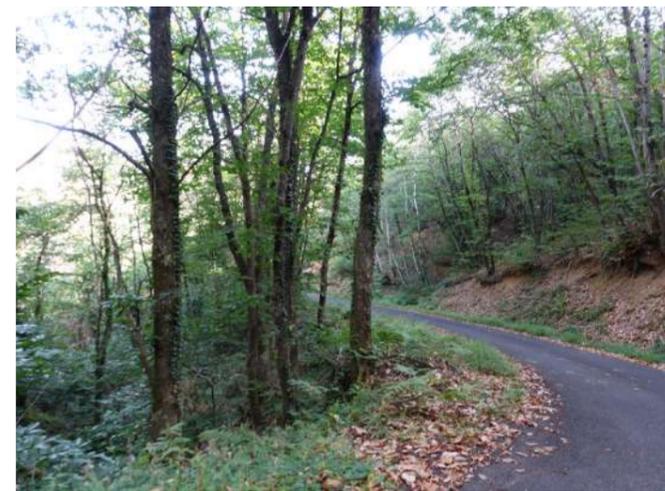
Un réseau de routes secondaires bien entretenu avec une grande variation de situations (plateau, balcon, vallée). Ces voies paysagères se prêtent à la promenade à vélo électrique du fait des paysages traversés et de la tranquillité de ces parcours.



Routes secondaires sur le plateau : vue ouverte



Routes secondaires à mi-coteau : vue orientée vers la vallée



Routes secondaires dans les vallons boisés



Routes secondaires en balcon

Routes de franchissement de versant



Route secondaire sur plateau longée par le GR65



Route secondaire avec dans la perspective la chapelle Saint-Roch de Noailhac

IV. Les parcours dans le site : les grands itinéraires de piétons et de cyclo-tourisme

Cette carte montre les grands itinéraires actuels de randonnées et circuits vélos qui traversent le site et le raccordent aux territoires voisins :

Pour la randonnée 4 grands parcours

Plusieurs GR parcourent le site dont le plus emblématique GR65 (Chemins de Saint-Jacques de Compostelle-via Podiensis) dans le sens est-ouest avec en moyenne 25 000 pèlerins par an.

Les GR62 (de Rodez à Conques) et GR465 traversent eux le territoire dans le sens Nord-sud avec le GR 465 reliant l'Aveyron au Cantal.

Le GRP une boucle de randonnée autour du Lot qui pénètre dans le site du projet.

Ces grands itinéraires sillonnent entre des paysages ouverts cultivés (plateaux) et des milieux plus sauvages et naturels (vallons)

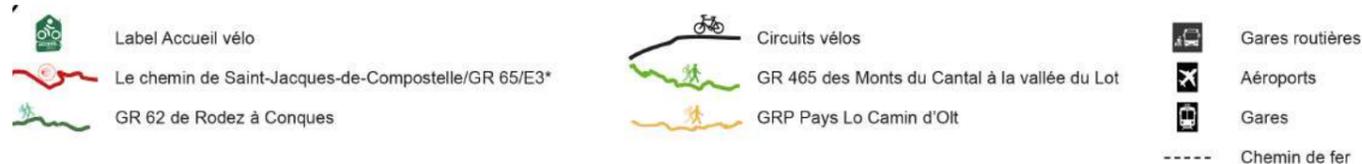
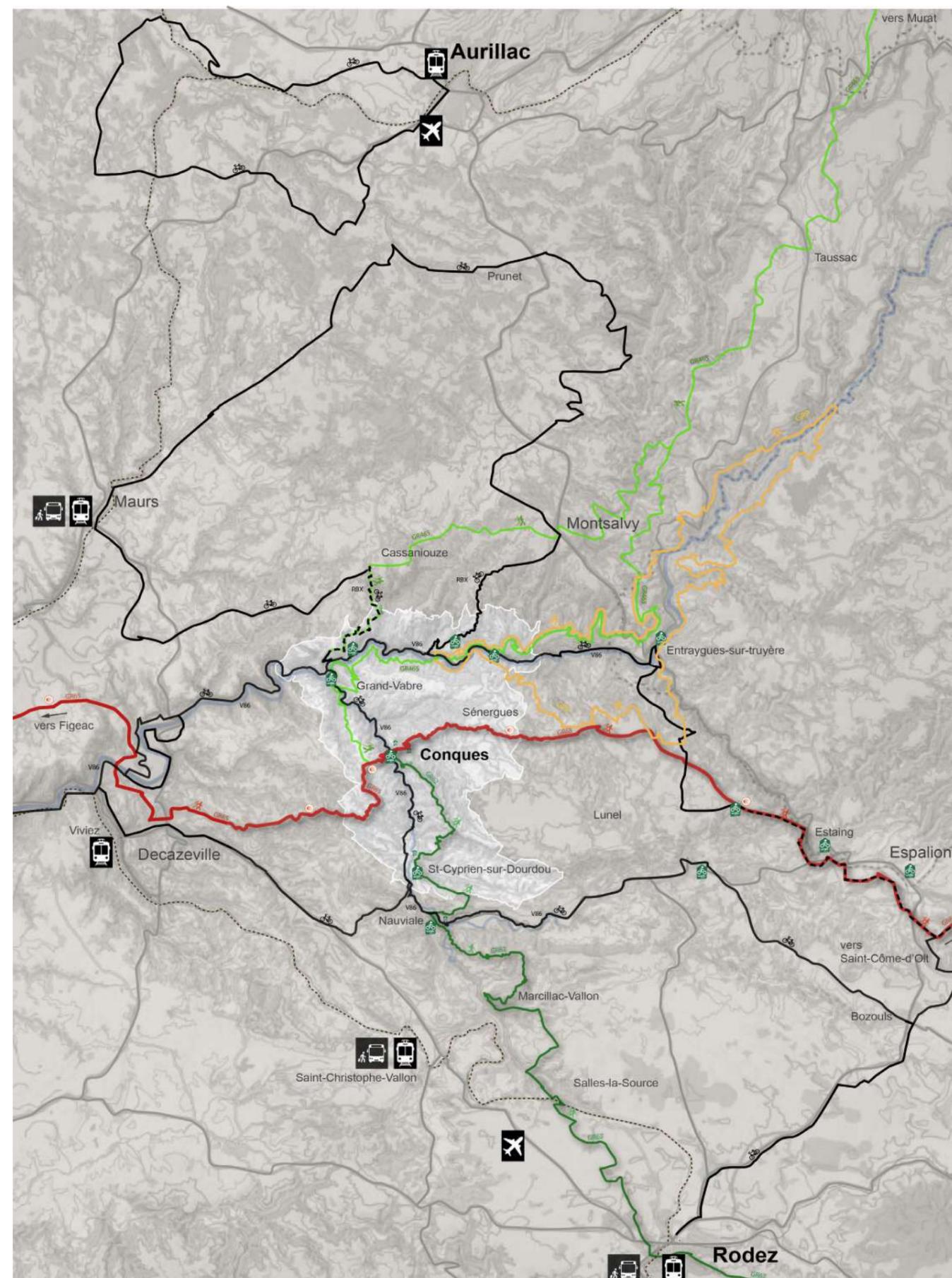
Pour le cyclo-tourisme :

La pratique du vélo reste timide sur les grands axes routiers plutôt réservée à des sportifs que des familles. Le partage de la route reste très fragile et souvent inconfortable pour une pratique fréquente.

Plusieurs itinéraires sont indiqués sur la carte ci-contre :

La V 86 le long des vallées sur le réseau routier principal et des circuits au nord du site sur des voies secondaires.

La carte renseigne aussi sur les points d'entrée dans le territoire avec le train en relation directe avec des boucles vélos. Dans le futur, une relation intéressante entre train et vélo semble possible et à explorer.



IV. Les parcours dans le Grand Site : Organisation des sentiers et parcours de découverte

De nombreux visiteurs découvrent les paysages du Grand Site par les chemins. C'est une manière ancestrale de parcourir le territoire très adapté sur ce lieu avec la présence du Chemin de Saint Jacques de Compostelle. Cette pratique de la randonnée exige d'autant plus une qualité des paysages traversés.

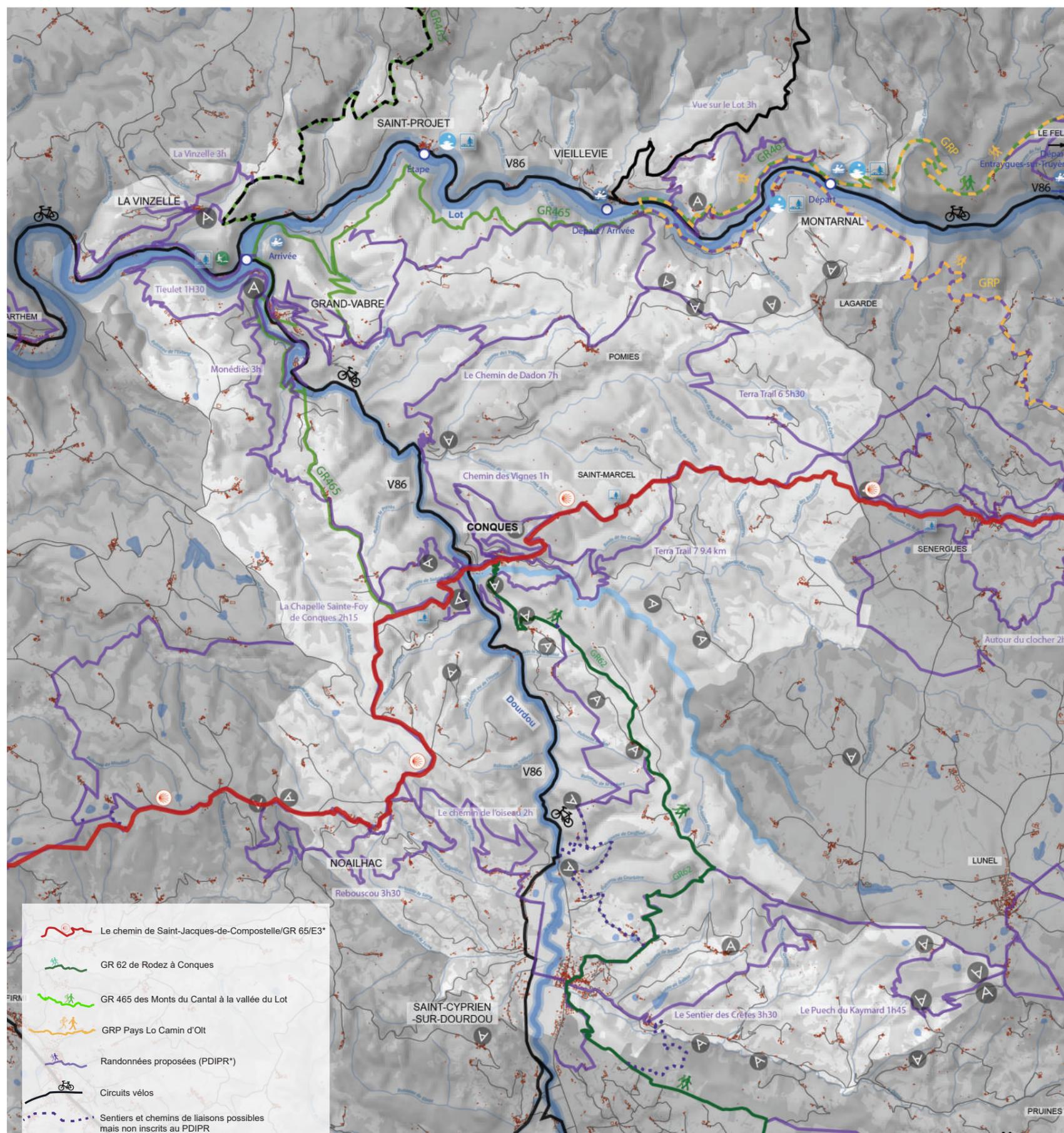
Les chemins de randonnée sont particulièrement nombreux sur l'ensemble du territoire et bien répartis constituant un véritable « carrefour » très attractif pour les marcheurs. En effet, au delà des GR qui traversent le site vu précédemment d'autres sentiers animent le territoire, ils permettent eux aussi la découverte de paysages de grande qualité. Ils peuvent mettre en relation des GR, ou bien ils proposent une boucle dont la durée est variable.

L'ensemble de ces chemins de randonnée présentent plusieurs atouts :

- des points de vue exceptionnels sur le paysage : des vues plongeantes vers les vallées, des panoramas lointains sur les plateaux, des fenêtres sur les villages vers Conques en particulier
- des randonnées en forêt au frais pour l'été
- des rencontres improbables en milieu naturel où le parcours est jalonné de patrimoine historique religieux ou culturel (chapelles, sécadous, croix, terrasses de vignes...etc)
- des chemins à la découverte de roches géologiques diverses (GR65, Kaymar...)

D'une manière générale plusieurs points à relever :

- un entretien insuffisant (nettoyage des chemins, arbres morts en travers)
- un déficit de signalétique aux abords des villages et aux intersections de chemins
- une offre de petits parcours familiaux à proposer autour de Conques
- des sentiers abandonnés à retrouver pour relier des chemins entre eux et créer ainsi des continuités entre vallées et plateaux, et augmenter les solutions de traverse des gorges
- des continuités de part et d'autre des rivières à concevoir
- des clefs de compréhension du territoire à donner sur les sentiers identifiés comme parcours culturels



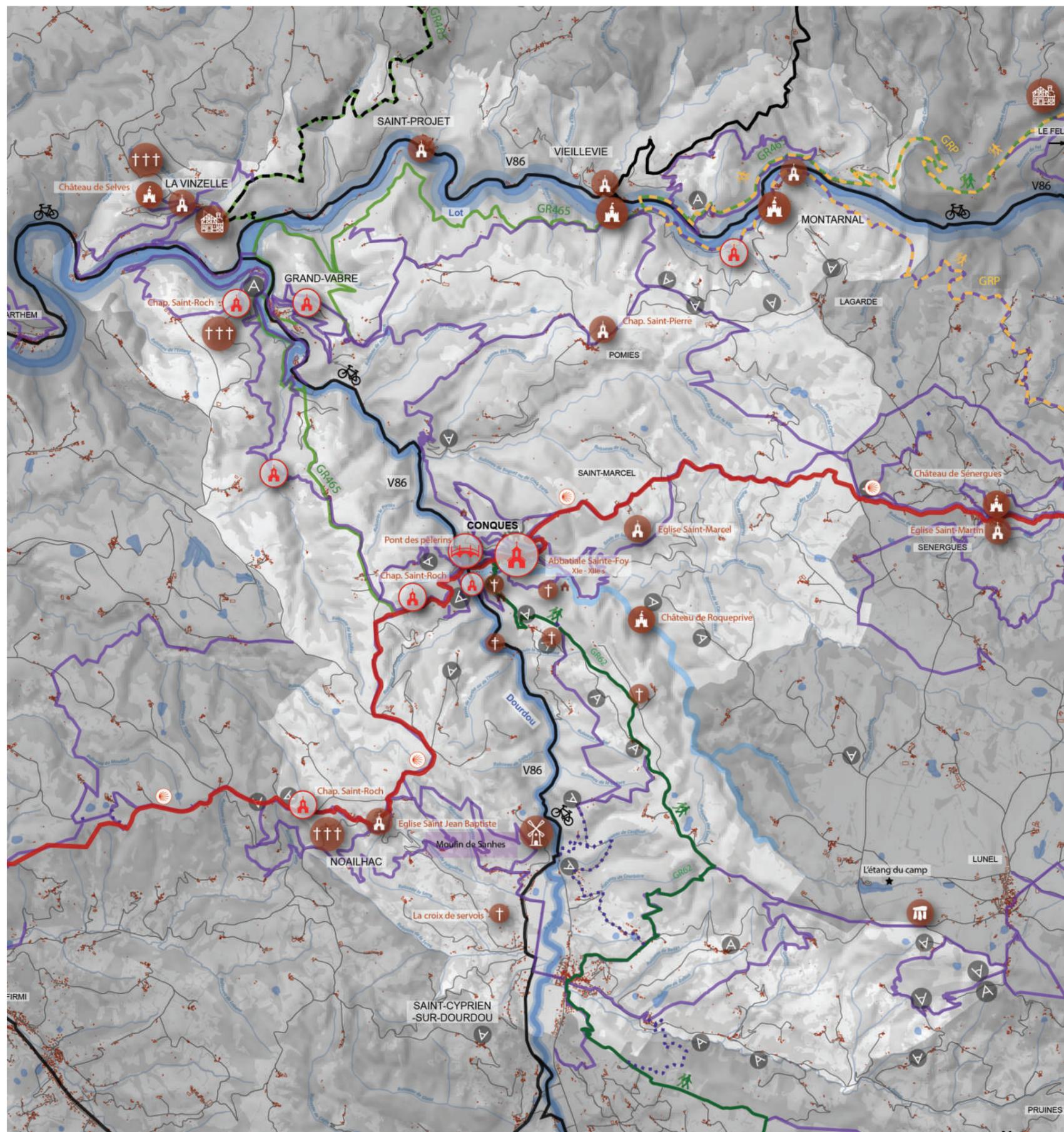
IV. Les parcours dans le site : Organisation des sentiers et parcours de découverte



Chemin des vignes : un exemple de terrasses viticoles encore présentes sur le site



Un chemin de pierres sur le GR 65



IV. Les parcours dans le site : Organisation des sentiers et parcours de découverte



Typologie classique du chemin de Compostelle



Chemin de Compostelle sur la roche dans la lande à bruyères



Chemin de Compostelle : perte de lisibilité de la typologie du chemin, arrivée sur des délaissés routiers



Traversée du GR65 : panneaux trop nombreux, containers, stationnement, poteaux ...

Le parcours de Saint Jacques de Compostelle présente une belle typologie de chemin en milieu rural le long des champs souvent au-dessus de la route. Cependant les connexions avec les villages manquent de traitement adéquat : peu de signalétique, entrée de village pas dans l'esprit du parcours spirituel (trop de mobilier urbain, panneaux, containers, plantations inadaptées, revêtement en enrobé sur le parcours, végétaux de milieu urbain...).

Conclusion du diagnostic :

L'adéquation des itinéraires avec le besoin de découverte culturelle et d'interprétation est un atout majeur dans le Grand Site. La présence de sentiers très développée, irrigants (ou non) les principaux sites d'interprétation ; ce maillage reste à mieux connecter pour une diffusion large à l'échelle du périmètre du site (du nord au sud, d'est en ouest) et à mieux valoriser. Les récits d'interprétation sont en mesure d'être réunis par des liens avec le socle naturel, historique et culturel de Conques et fondés sur la découverte paysagère.

V. L'offre touristique

La carte ci-contre propose la superposition entre les services et les chemins de randonnée pour mettre en concordance les multiples sentiers avec les offres. Le territoire propose de multiples services regroupés en grande partie dans les bourgs principaux de Saint Cyprien, Conques, Noailhac, Grand Vabre, et Vieillevie.

Le stationnement :

- Parking véhicules (les plus importants sur Conques et Saint Cyprien de Dourdou)
La capacité de stationnement est globalement satisfaisante même si quelques difficultés sont à noter sur quelques week-end au mois de mai, juin.
La commune de Conques possède deux parkings à l'entrée du bourg (Parking bien intégré de la salesse avec une grande capacité 250 places et Parking de l'Etoile). Ces parkings sont payants pour les visiteurs (6€ la journée pour l'année) uniquement en saison. La commune a aménagé un parking complémentaire gratuit sur l'aire de la rivière au sud du bourg le long de la départementale à 2km avec la mise en place d'une navette gratuite en saison. C'est le parking préférentiel (mais isolé) pour les randonneurs, et obligatoire pour les bus de tourisme qui ont déposé les visiteurs à l'entrée du bourg, et quelques camping-car (nuit interdite). Le parking habitants est réparti en deux poches l'un dans le bourg côté mairie et l'autre sur le parking de l'étoile. Le parking motos est identifié dans le bourg (gratuit) face à la mairie sur un emplacement stratégique en terme de découverte de la face du village côté vallée de l'Ouche.
- Parking camping-car (Saint Cyprien et Vieillevie)
Sur le territoire, il existe 2 aires de camping-car bien identifiées et aménagées.
Au nord de Saint Cyprien, assez mal relié au village à pied; un cheminement le long du Dourdou (ou de la départementale) pour rejoindre le centre permettrait une continuité piétonne jusqu'à l'entrée des gorges.
Dans le village de Vieillevie, au centre bourg le long du Lot, le stationnement récemment aménagé est intégré et très discret.
- Accueil vélo sur toutes les communes sur des sites d'hébergement, restaurants et office de tourisme.

La navette :

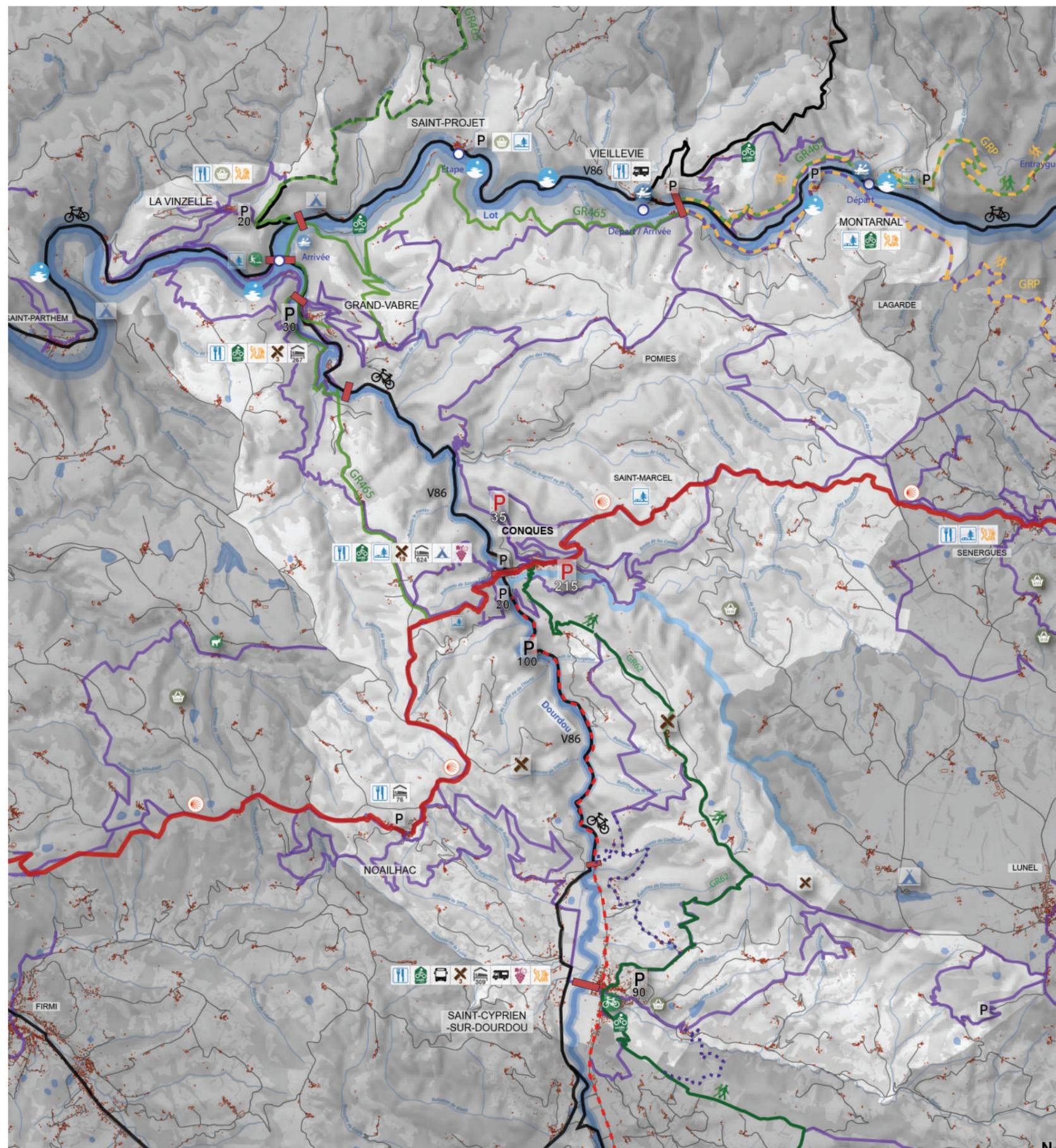
- Sur la commune de Saint Cyprien il y a un grand potentiel de stationnement qui pourrait profiter au village. Tout particulièrement sur la place du Foirail où il serait possible de rentabiliser l'espace. Cependant, Saint Cyprien est bien trop loin pour desservir Conques, cela nécessiterait une navette pour les visiteurs. Pour les randonneurs et cyclistes, il n'existe pas de sentier piéton le long du Dourdou pour rejoindre le GR65 au moins jusqu'au moulin de Sanhes puis vers le Bancarel.
- Sur le territoire, il existe 2 aires de camping cars bien identifiées et aménagées.

La pratique du vélo :

La pratique du vélo devient de plus en plus présente cependant les infrastructures sur le territoire restent faibles avec des parcours peu sécurisés et peu de propositions de boucles touristiques de découverte en famille. De plus, il n'y a pas d'arrêts vélos clairement identifiés dans les bourgs et encore moins pour des vélos électriques demandant une plus grande sécurisation (abris...)

Les activités de pleine nature :

- une base nautique au Port proposant de la location de canoës et de vélos (VTT électrique parcours libre ou encadré de Entraygues à Vieillevie et proposition de parcours)
- la pêche au niveau de la confluence avec des installations non maîtrisées sur les berges, des zones imperméabilisées et un ponton spécifique PMR
- les parcours de randonnées libres ou bien accompagnés par des habitants (greeters)
- la location vélo sur Saint Cyprien de Dourdou



V. L'offre touristique

L'hébergement :

L'hébergement recouvre plusieurs formes : le camping, hôtel, village de gîte, gîte et chambre d'hôte.

Les hébergements sont principalement concentrés proches des coeurs de village, très peu de gîtes ou chambres d'hôtes sur les plateaux en milieu rural.

La restauration :

Tout comme pour l'hébergement, la restauration se trouve plutôt dans les bourgs avec une forte concentration sur Conques avec une qualité très variable et une ouverture plutôt sur la saison touristique.

Il existe très peu de restaurants dans les autres bourgs, certains sont ouverts à l'année et donc très vite complets.

Les espaces publics dans les coeurs de village :

Sur le périmètre du Grand Site les villages jouent un rôle déterminant sur l'accueil, les services. Ils doivent aussi retranscrire à leur manière la qualité du Grand Site. Même si la qualité architecturale n'est pas du même niveau que Conques, un effort sur l'aménagement des espaces extérieurs doit répondre à une demande de confort, de qualité de vie des habitants.

Les espaces publics sur Saint-Cyprien de Dourdou et Noailhac restent encore trop réservés à la voiture (circulation et stationnement), négligeant le confort des piétons et les trames d'arbres.

Les traversées de bourg de Grand Vabre et Vieillevie confortent davantage le transit avec des voiries larges plutôt que la vie locale.

Les aménagements doivent prendre en compte les continuités piétonnes, garantir la réduction de la vitesse en centre bourg, offrir de l'ombrage pour l'été et valoriser le patrimoine bâti.

L'identité des villages ne doit pas être balayée par un vocabulaire banalisant de route (peinture au sol, géométrie et nivellement des bordures, îlot séparateur, carrefour surdimensionné...)

Enjeux prioritaires

- engager ou conforter l'accès aux itinéraires existants (signalétique et stationnement) et affiner l'offre de cheminements

- inclure la vie locale des villages (manifestations, services et institutions) pendant les périodes d'affluences et accompagner l'aménagement des espaces public gage de qualité de vie et d'accueil à long terme

1 - Accueil :

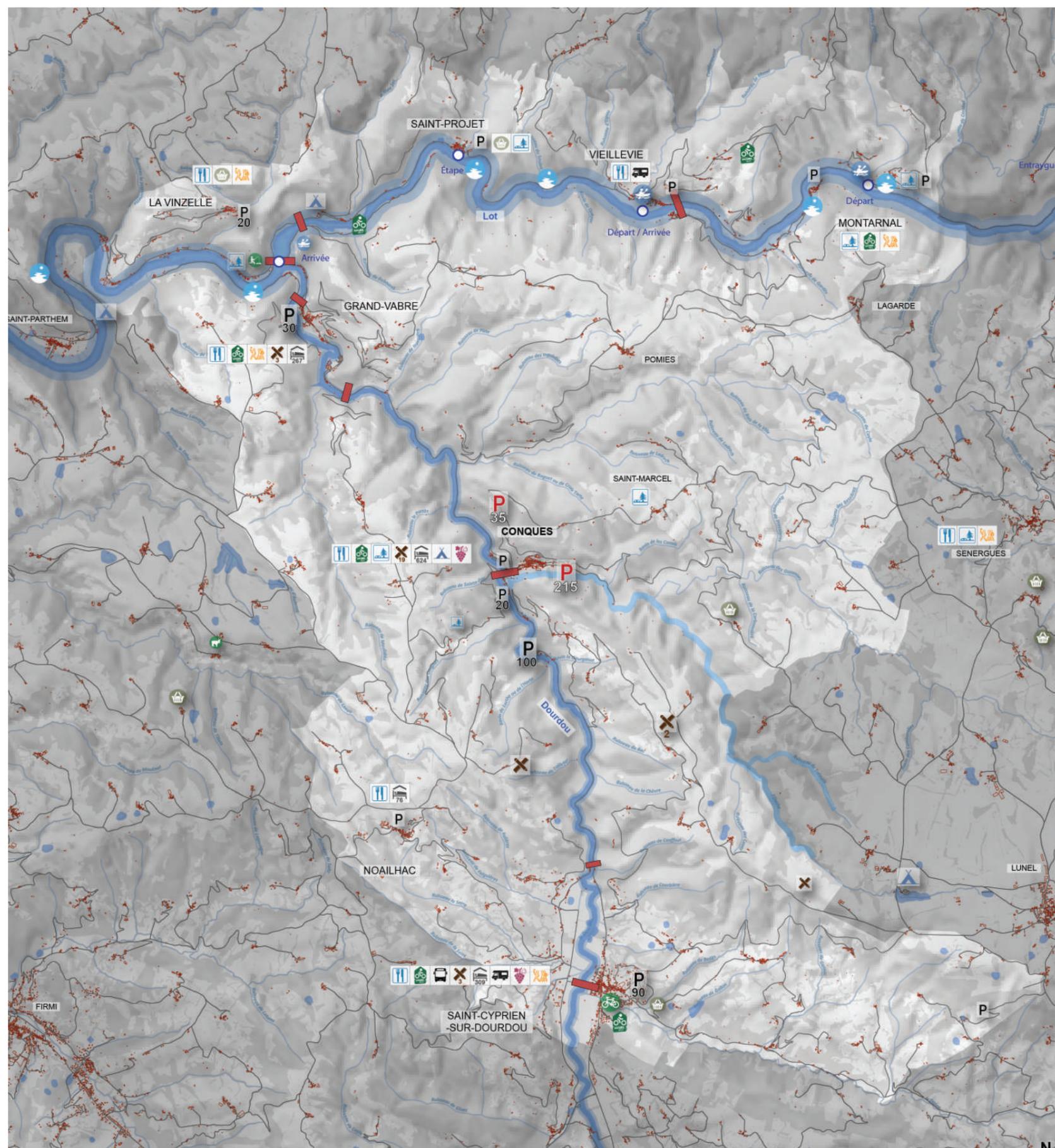
-  Logements : Auberges, Hôtels, Campings, Meublés (nombres de lits par commune)
-  Restaurants
-  Campings
-  Aires de camping-cars
-  Parkings payants
-  Parkings
-  Navette

2 - Productions locales :

-  Accueil chez le producteur
-  Artisans et/ou artistes
-  Vignerons

3 - Loisirs / Activités :

-  Balades avec l'habitant (greeter)
-  Location de VTT
-  Ponton pêche
-  Berges
-  Location de canoë-Kayac et autres sports nautiques
-  Aires de pique-nique
-  Balade avec âne
-  Label Accueil vélo



2- STRATEGIE GLOBALE

- I. Conques : un pôle majeur à renforcer**
- II. Les «villages portes» : des relais de Conques à valoriser**
- III. Les axes dans les vallées : des routes à requalifier**
- IV. Traversées de rivières : des continuités à établir**
- V. Les routes pour alterner entre les plateaux et les vallées**
- VI. Les itinéraires cyclo-touristiques pour relier les plus beaux points de vue**
- VII. Un réseau de randonnées autour du patrimoine et des sites d'intérêts**
- VIII. Les sites d'interprétation pour contempler et comprendre le Grand Site**



L'installation exceptionnelle dans le paysage de Conques, son histoire, son architecture médiévale, son isolement dans le territoire renforce son attractivité. Conques se définit ainsi comme « le cœur » du Grand Site. Déjà de nombreux aménagements qualitatifs au cours de ces dernières années valorisent le bourg. La stratégie s'oriente vers la poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil au niveau des services, de la clarification du stationnement et de la poursuite de requalification des espaces publics.

La stratégie est de conforter ce pôle en améliorant l'accueil des touristes et la qualité de vie des habitants au travers des différentes thématiques suivantes :

1 - Réaliser des équipements à différentes échelles

- Création de l'office de tourisme et centre d'interprétation des paysages
- Implantation de nouvelles toilettes depuis le parking de l'Etoile
- Réflexion sur le positionnement des containers et leur intégration
- Réflexion sur la signalétique à différents niveaux : simplification (suppression de panneaux anciens à l'arrivée de Conques) actualisation du panneau général au parking de la Salesse, ajout de panneaux directionnels depuis le parking de l'Etoile vers le centre bourg, panneaux d'orientation vers les chemins autour de Conques pour inciter à une découverte globale.

2 - Clarifier le stationnement

- Implantation du stationnement vélos, motos
- Répartition claire stationnement véhicules habitants, saisonniers, touristes et tarification à moduler selon la période et le type d'occupant
- Communiquer sur la gratuité des parkings hors saison

3 - Evolution des circulations

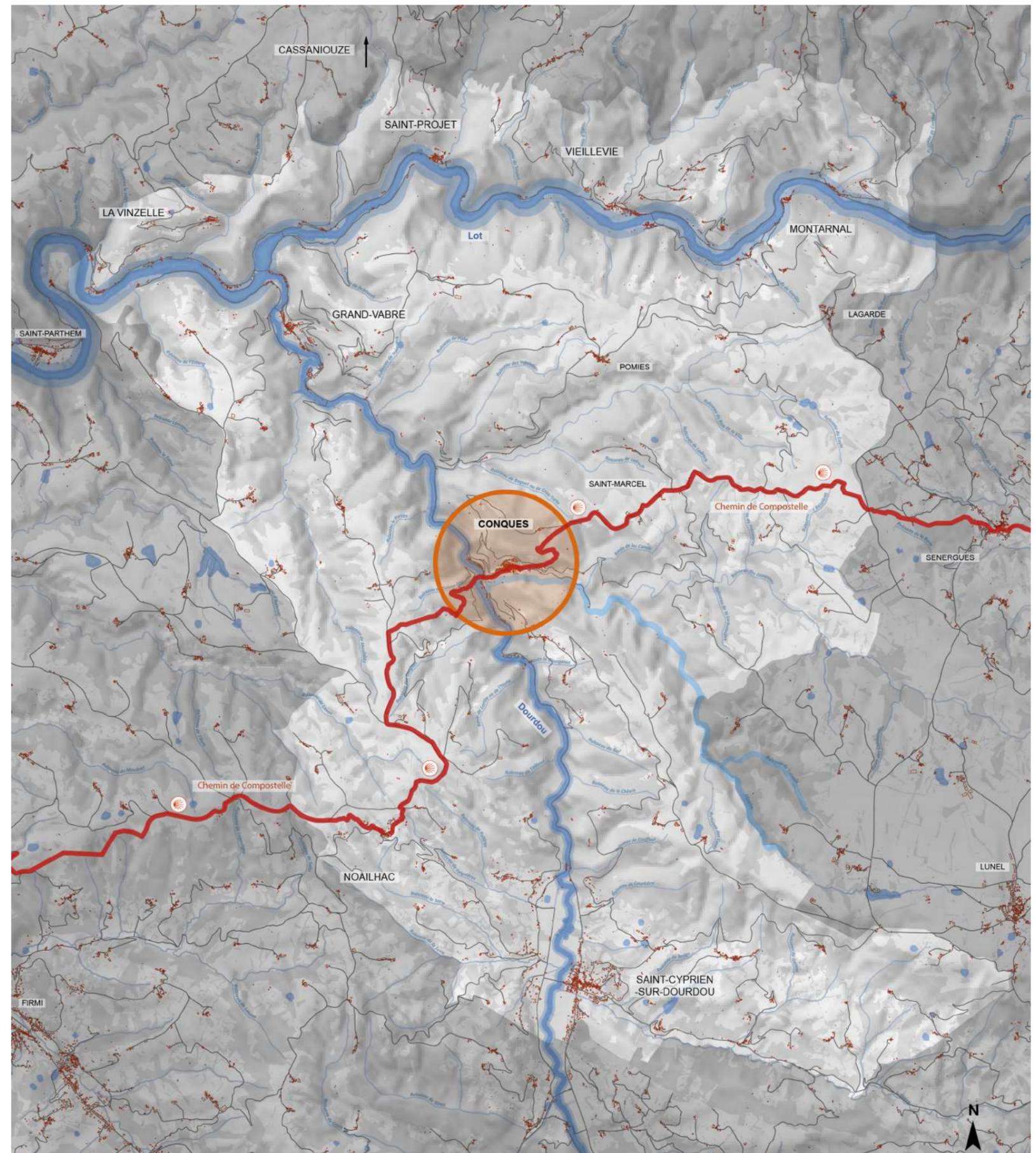
- Modification de la circulation au niveau de l'accès depuis le faubourg
- Proposition des arrêts navette en plusieurs points
- Pérennisation de la navette

4 - Requalifier des espaces publics dans l'esprit des lieux

- Sur les entrées ouest et est dans le bourg depuis les parkings avec remplacement de l'enrobé par des calades pierres pour être dans la continuité du cœur de village. Cette opération peut être phasée dans le temps, ou être prévue et programmée avec une réfection de réseaux à changer.
 - Partage de l'espace sur la traversée du faubourg dans la globalité (piétons/ véhicules)
 - Reprise du revêtement à l'arrivée du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle côté est et avant l'arrivée sur la descente sur Conques, une reprise des sols dans la pente est à travailler pour améliorer le confort de marche.
- Requalification du carrefour pont des pèlerins et entrée piétonne de Conques
- Améliorer l'accueil et la signalétique au parking de la Rivière

5 - Requalifier du promontoire du Bancarel : un lieu de contemplation

- Conserver le caractère authentique et simple du site



II. Les villages portes : des relais de Conques à valoriser

Les villages « portes » sont les bourgs situés sur les entrées du Grand Site : Saint-Cyprien au sud, Noailhac à l'ouest, et Grand Vabre, Vieillevie au nord. Ces villages installés sur des lieux stratégiques de passage offrent leur spécificité de paysage et des services. Il faut les rendre encore plus attractifs en s'appuyant sur leurs particularités pour proposer aux touristes différents aspects du site. Leur rôle sera à terme de filtrer la voiture en amont des points de fréquentation et de réguler le stationnement sur la globalité.

1 - S'appuyer sur les particularités de chaque village « porte »

Dans la stratégie globale les « villages portes » servent de relais à Conques. Au-delà de leur complémentarité sur l'accueil et les services, ils proposent aussi un cadre paysager à conforter. Chacun de ces villages dans le périmètre d'étude doit **développer ses particularités et faire valoir ses atouts** afin de rendre le territoire plus attractif en diffusant le tourisme au-delà de Conques.

- **Saint-Cyprien** constitue une entrée privilégiée dans le Rougier : la mise en valeur de son cœur historique aux pierres rouges et la qualité de sa traversée reste prioritaire, ainsi que l'incitation à s'y arrêter sachant que de nombreux commerces existent et mériteraient une meilleure lisibilité. Le réaménagement du stationnement dans les espaces publics existant est à optimiser pour définir un éventuel point de départ de navette ou de ligne estivale. La signalétique depuis l'entrée dans le bourg vers des itinéraires de promenade orientés vers les plateaux permettrait une meilleure connaissance des sites et une diffusion nécessaire jusqu'à présent inconnue.
- **Noailhac** domine le plateau et la présence du chemin de Saint-Jacques de Compostelle est une belle occasion pour valoriser le centre-bourg actuellement exclusivement aménagé pour la voiture. Il serait opportun de renforcer un caractère historique en valorisant l'arrivée du chemin de Saint Jacques dans l'esprit des lieux, les abords de l'église et la traversée du bourg.
- **Grand Vabre** à la croisée des chemins de randonnée doit renforcer l'accueil des marcheurs, la valorisation de ses espaces publics du cœur de village en sacralisant le patrimoine historique (chapelle Dadon), en optimisant le stationnement vers la salle des fêtes et en facilitant la compréhension du territoire (signalétique, interprétation en lien avec les chemins de randonnées du secteur)
- **Vieillevie** dont la situation en surplomb sur le Lot est précieuse, sa traversée doit permettre d'apprécier à la fois le village et sa rivière. Le village est déjà bien équipé en service au regard de sa taille, mais il pourrait davantage renvoyer sur d'autres sites périphériques : Montarnal, Notre Dame d'Aynes et les randonnées environnantes.

2 - Filtrer la voiture et réguler le stationnement

Afin de ne pas surcharger sur les périodes critiques les parkings de Conques, il faut engager une réflexion sur les villages portes et leur capacité d'accueil.

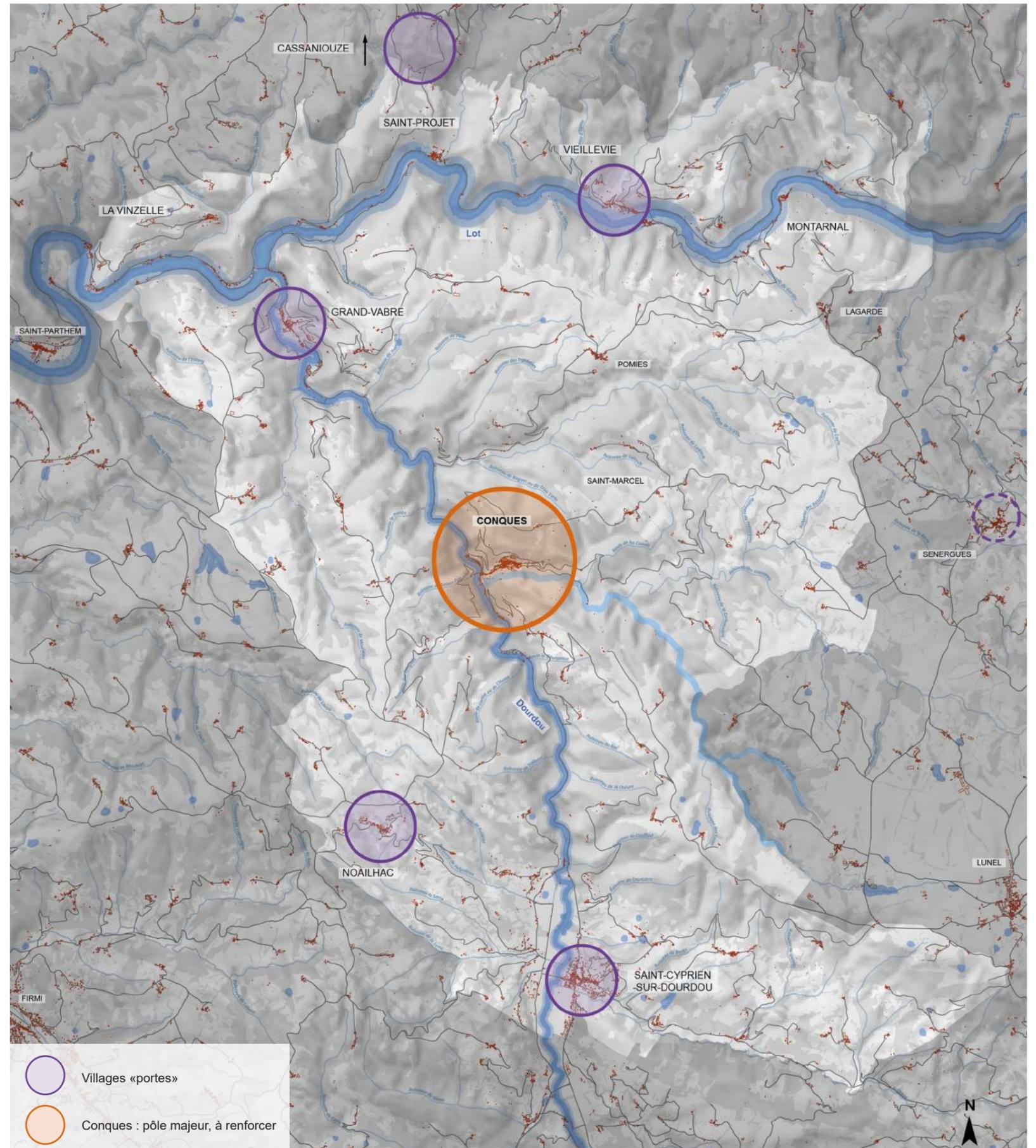
Saint-Cyprien est très bien doté en parkings, il suffit d'optimiser ce qui existe déjà et renforcer les continuités piétonnes depuis les parkings vers les commerces et vers des arrêts navettes ou bus.

Grand Vabre est limité en place, quelques stationnements sont à optimiser vers la salle des fêtes et une veille à mettre en place pour l'avenir sur des terrains en contrebas du village en restant vigilant sur l'inondabilité des terres.

Vieillevie est déjà bien pourvue avec une bonne optimisation de l'espace au niveau du centre bourg.

3 - Développer une charte sur le vocabulaire

Un même vocabulaire est à définir dans une charte qui doit se développer dans tous ces villages concernant, les matériaux la signalétique et le mobilier.



III. Les axes dans les vallées : des routes à requalifier

Les voies en fond de vallée doivent permettre la découverte du Grand Site dans un rythme apaisé de promenade où les cyclistes peuvent cohabiter avec les automobilistes. Les aménagements sont aujourd'hui globalement trop routiers surtout le long du Dourdou pour répondre à cette volonté. Sur les traversées de bourgs les aménagements favorisent davantage la fluidité plutôt que la transversalité dans le village. Les centres bourgs doivent impérativement rester des lieux de vie habités dans lequel la voiture est invitée mais jamais prioritaire.

1 - Renforcer le caractère pittoresque le long du Lot

Le parcours le long du Lot est déjà très qualitatif : une route paysagère en lacets souvent en surplomb sur le Lot, bordée de murets en pierres et suffisamment étroite pour ne pas engendrer des vitesses excessives.

L'objectif est de préserver ce cadre paysager, être vigilant avec le département pour ne pas élargir la chaussée, ou la doter d'un caractère trop routier (peinture au sol, glissière sécurité, îlots, chicane...). Au contraire, il faut conserver les murets existants, les nettoyer, et même dès que c'est possible remplacer les barrières de sécurité par des murets pour garantir ce caractère pittoresque qui fait le charme du site. Par contre, les délaissés présents sur le parcours doivent trouver une finalité : soit une halte pour observer le paysage (ex : fenêtres sur le Lot, sur Montarnal), soit être définitivement supprimés pour une renaturation des abords et un pincement de la chaussée.

2 - Encourager une qualification paysagère et non routière le long du Dourdou

Le parcours le long du Dourdou ne se prête pas aujourd'hui à la flânerie ni à l'observation même si le Dourdou et ses roches surplombantes offrent un spectacle d'une grande beauté. Le profil de la voie est changeant mais la configuration générale incite plutôt l'automobiliste à des vitesses élevées (90 km/h), ce qui rend peu compatible la pratique du vélo ou la marche le long de la voie.

La requalification de cette voie doit s'adapter au site en fonction des séquences avec :

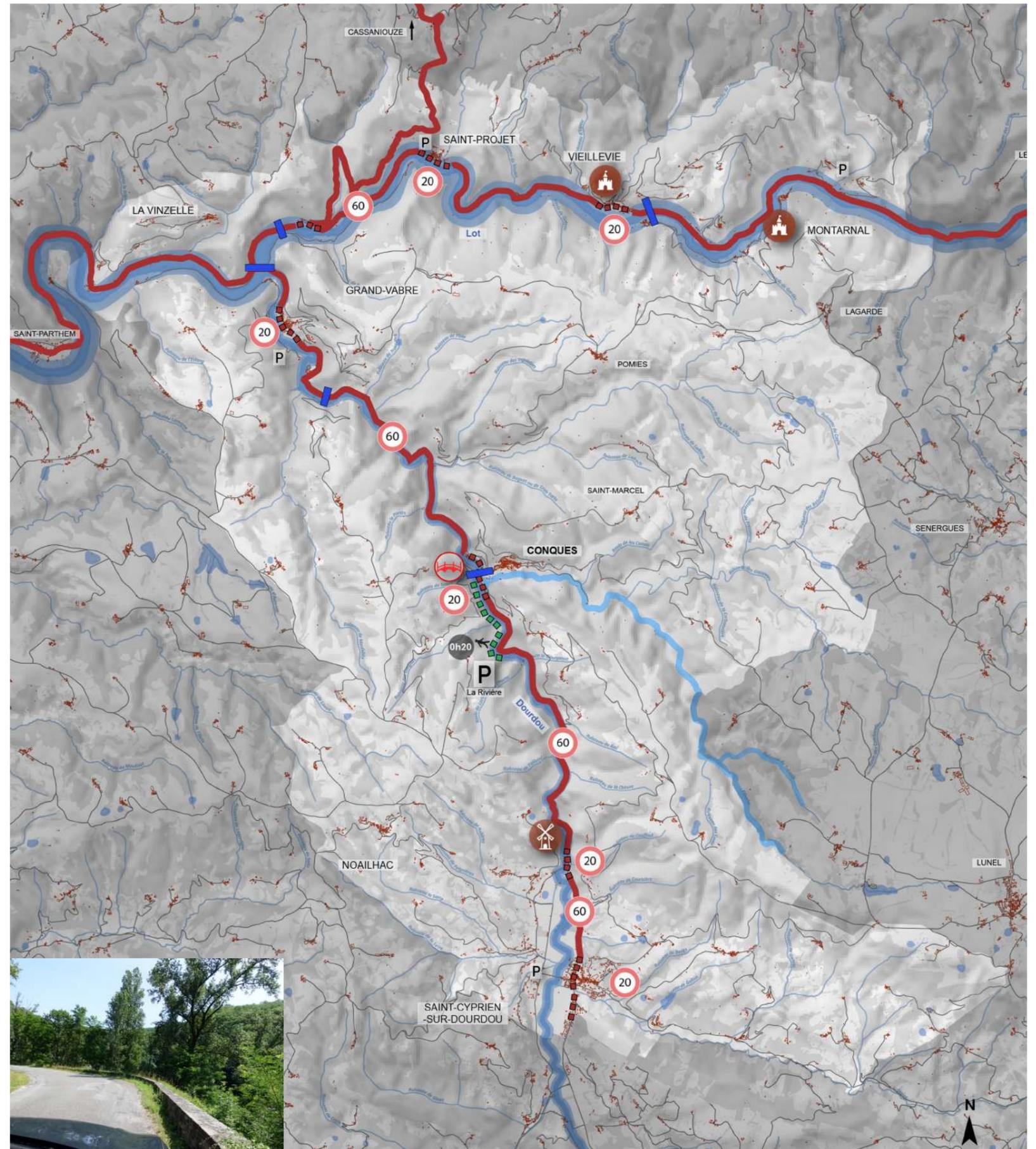
- la particularité au niveau du moulin de Sanhes (scénographie particulière de mise en valeur du lieu et ralentissement des voitures) (cf fiche)
- un rétrécissement de la chaussée à 6m maximum tout au long du parcours
- un traitement d'espace public sur les traversées de Conques le Faubourg et Grand Vabre
- la réalisation d'une continuité piétonne entre le parking de la rivière et Conques

3 - Considérer les traversées de bourgs comme lieux de vie et non de transit

Rendre les centres bourgs attractifs est un enjeu pour le territoire. Excepté Conques, les traversées constituent l'épine dorsale des villages (habitat, commerces). L'aménagement de ces lieux est complexe car il gère à la fois le transit routier et la vie locale. Nous prôtons dans cette stratégie globale le confort des habitants et la valorisation patrimoniale, et les aménagements des espaces publics doivent répondre à cette exigence. La vitesse doit être régulée soit à 20km/h soit à 30 km/h en traversée avec des dimensions des chaussées réduites sans avoir recours à des dispositifs routiers (de type îlots, chicane). Il faut au contraire multiplier les traversées piétonnes pour favoriser la transversalité et donc le ralentissement des véhicules qui transitent, avoir recours à des «écluses adaptées» pour développer des terrasses de commerces ... (cf projet de Vieillevie, moulin de Sanhes)

4 - Pérenniser la navette, ligne estivale de Saint Cyprien à Vieillevie

La navette est utilisée pour faire le lien entre le parking de la rivière et Conques. D'autres solutions restent à tester et évaluer avec une navette qui serait davantage une desserte entre les villages. Les arrêts bien situés au cœur des centres bourgs auraient comme avantage d'inciter à la découverte des villages et une dynamisation économique, avec une invitation à la découverte des chemins autrement que depuis Conques. Cette hypothèse suppose une organisation du stationnement dans les villages ou en limite et des continuités piétonnes confortables, une signalisation adéquate pour informer les touristes, un point d'accueil (toilettes, eau, information...).



IV. Les traversées de rivières : des continuités à établir

De nouvelles traversées sur les rivières permettraient d'établir des continuités dans les vallées aussi bien nord-sud au travers du Lot qu'est-ouest avec le Dourdou.

1 - Sur le Lot : un rôle de passage entre le Cantal et l'Aveyron

Le Lot doit développer un rôle de passage, à cet effet, de nouveaux points de franchissements de la rivière seront proposés aux endroits stratégiques pour relier les itinéraires nord-sud et permettre l'accès des marcheurs et modes doux vers le territoire de Conques :

- Création d'un lien entre Montarnal et Vieillevie (projet de passerelle à l'étude)
- Liaison au niveau du hameau du bac ancien lieu de passage en bac

Des ponts existants pourraient être requalifiés pour mieux servir le territoire :

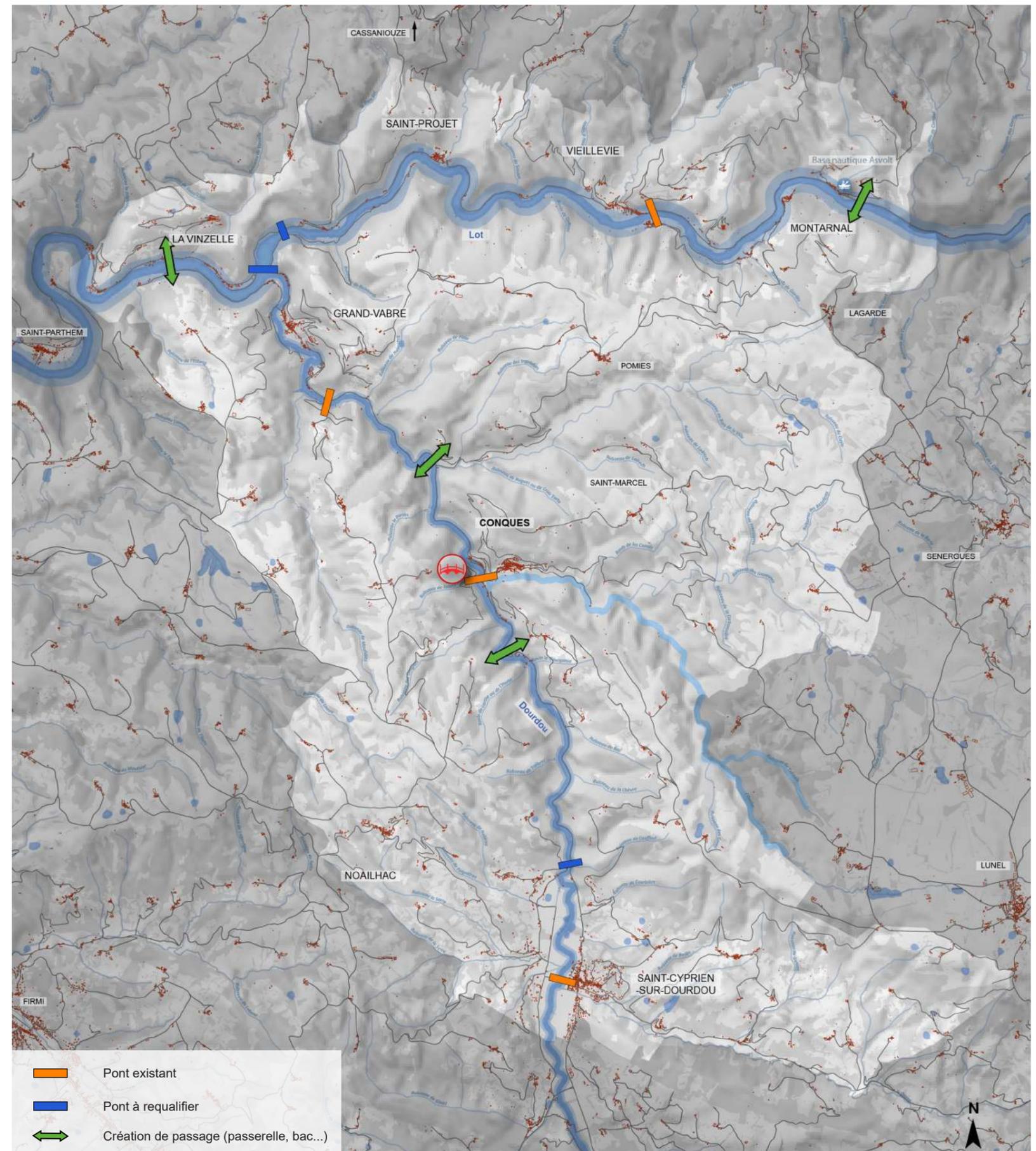
- Le pont de Coursavy pour piétons et cycles : valeur historique et usage à conforter pour une ancienne liaison entre Grand Vabre et La Vinzelle
- Le pont de la confluence comme un lieu de partage piétons cycles et véhicules avec la particularité d'être un pont belvédère sur la confluence. Possibilité de mise en scène de ce lieu magique, site d'interprétation. (cf fiche confluence)
- Le pont de Vieillevie dont les accroches sur les berges côté village doivent assurer une meilleure continuité

2 - Sur le Dourdou : découvrir la rivière

Le Dourdou est peu visible depuis la route ou de façon très ponctuelle et rapide et peu de promenades permettent de l'observer excepté depuis le pont des pèlerins.

- La réflexion sur les parcours piétons pose la question de l'ouverture de nouveaux sentiers de randonnées, notamment le long du Dourdou entre le parking de la Rivière et le pont des pèlerins ou à défaut, la création de passerelles légères en plusieurs points afin de rétablir des continuités piétonnes. (cf carte réseau sentiers de randonnées)
- Des ponts existants sont à valoriser. Au moulin de Sanhes par exemple, la remise en état du pont dans l'esprit des lieux (reprise du garde-corps), tout comme le pont des passes dans une moindre mesure avec un travail sur les accroches du pont sur les berges (délaisés).

Le petit bac comme moyen ludique de traverser



V. Les routes pour alterner entre les plateaux et les vallées

Au-delà des parcours directs nord-sud le long du Dourdou, des itinéraires (tous modes confondus) simples, lisibles et continus entre le Lot et le Rougier seraient à mettre en valeur pour faire découvrir le grand site dans son épaisseur.

1 - Inciter à pénétrer dans le territoire

Le territoire est aujourd'hui rapidement traversé dans le sens nord-sud en moyenne 15 minutes entre Grand-Vabre et Saint-Cyprien depuis la départementale D901. Cet itinéraire très emprunté est le plus direct pour se rendre à Conques. Le projet de territoire porte un «slow tourisme» où l'on fait connaissance avec le site sous toutes ses formes.

Ces itinéraires peuvent avoir 2 vocations :

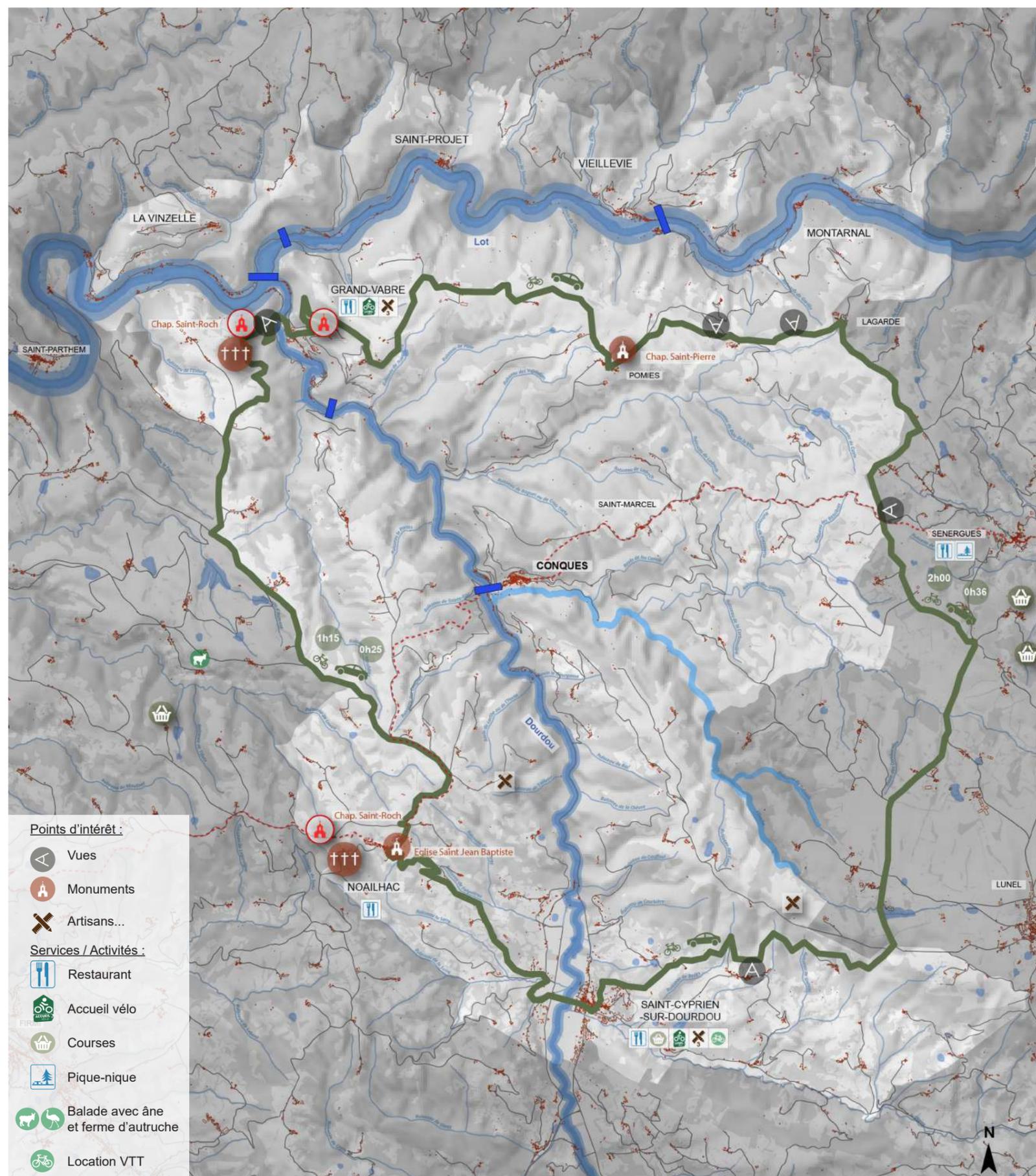
- des itinéraires pour les locaux afin d'éviter en saison la circulation de la vallée du Dourdou pour aller de Grand-Vabre à Saint-Cyprien (+8 mn à l'ouest)
 - des itinéraires de découverte pour les touristes avec la visite des plateaux présentant des panoramas, des vues particulières sur Conques. Ces parcours pouvant être pratiqués tout autant en voiture, en camping-car ou à vélo.
- La stratégie ici est d'offrir aux touristes des alternatives, une autre façon de découvrir le territoire de Conques, avec des routes paysagères de qualité. Les parcours signalés ci-contre empruntent des voies étroites sinueuses avec des vues plongeantes soit sur le Lot, soit des vues lointaines sur les plateaux, ou sur le puech Kaymar. Ces Parcours irriguent aussi les bourgs, hameaux qui peuvent susciter des arrêts. Ils ont aussi un rôle de distribution vers des petites routes paysagères. (p8)

Ces itinéraires sont à signaler dès les centres-bourgs de Saint-Cyprien ou Grand-Vabre en leur trouvant des intitulés comme par exemple « le tour des plateaux » « routes des plateaux », « route de panoramas », ou bien «boucle de Conques»??

2 - Conforter l'accueil sur les parcours

Sur ces parcours il existe déjà des belvédères naturels, des haltes sont à organiser pour profiter des principaux points de vue. Il suffira parfois de prévoir 1 à 2 places de stationnement de façon très sobre très peu aménagé. (cf fiche Halte)

De même, les arrêts dans les villages ainsi que dans les hameaux et fermes sont à privilégier. La signalétique doit accompagner ces parcours pour orienter le visiteur soit vers les ventes à la ferme, les artisans ou vers un point d'intérêt patrimonial, géologique ou géographique. (cf carte ci-contre)



V. Les routes pour alterner entre les plateaux et les vallées

Les petites routes paysagères présentent un chevelu dense au coeur du territoire, sur les versants, lignes de crêtes, elles offrent des vues plongeantes ou en balcon sur la vallée du Dourdou, sur Conques et sur le Lot. Ces parcours très confidentiels se prêtent à une découverte intime du paysage et sont également très adaptés à la pratique du vélo.

1 Rendre le territoire animé et vivant

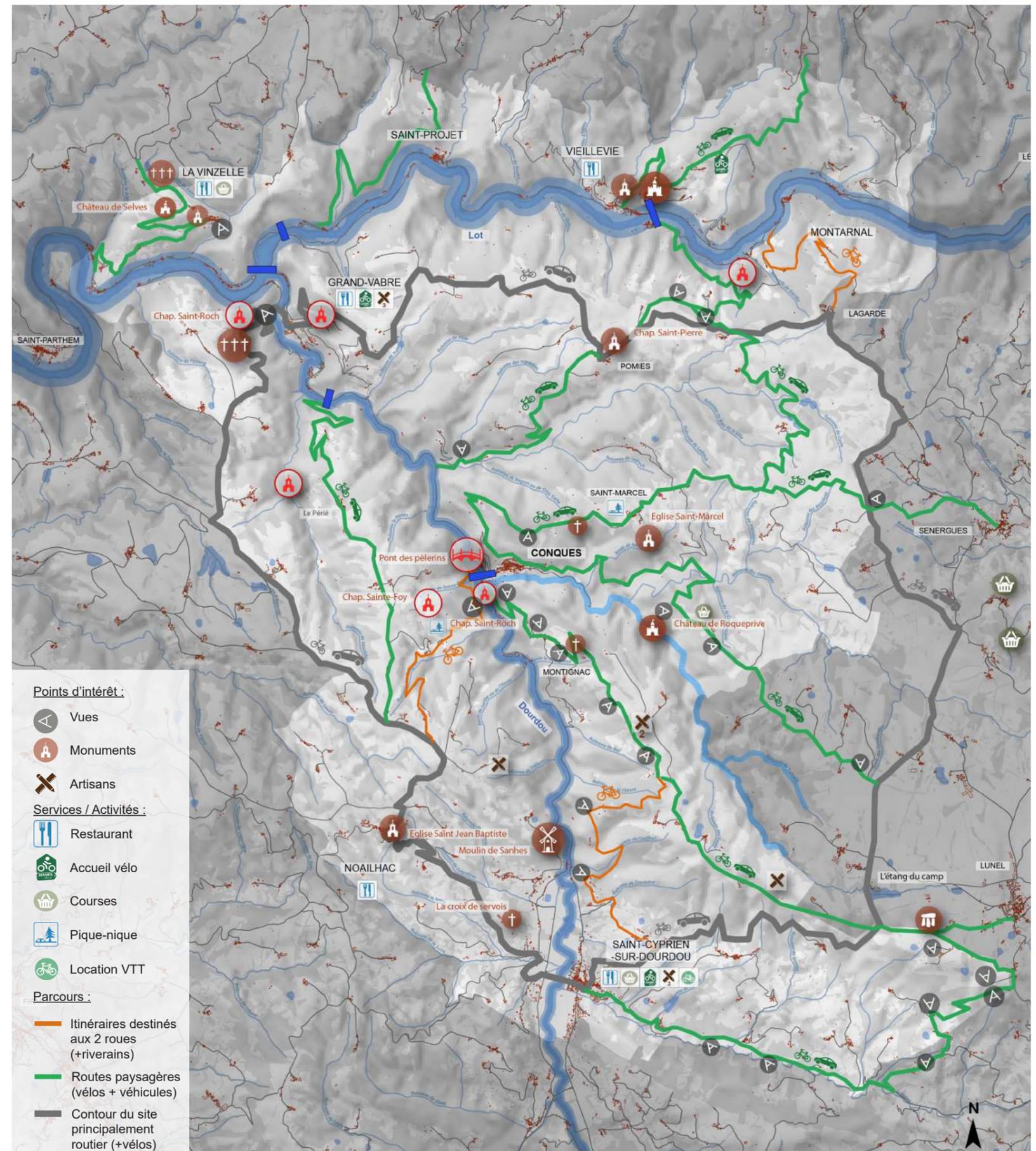
L'intérêt de ces parcours est de se trouver au plus près du territoire et de son authenticité loin des «spots touristiques» mais pour autant à la découverte :

- des lieux emblématiques avec des vues exceptionnelles sur Conques,
- de vallées encaissées
- du petit patrimoine

L'intérêt de ces itinéraires est de se raccorder aux lieux habités dès que c'est possible Cette disposition est favorable à l'économie locale à moyen et long terme en développant les points d'alimentation, artisanat-vente, hébergement, visite ou accueil à la ferme. Elle permet de conforter un territoire animé et vivant.(cf carte ci-contre)

2 Instaurer une signalétique

Ces différentes voies ont toutes des intérêts distincts renforçant leur attractivité, soit historique comme celle du Cendie à réserver aux deux roues débouchant sur le pont des pèlerins, soit géologique à proximité du Puech Kaymar, soit géographique depuis le plateau jusqu'à Montarnal. Là encore, un accompagnement de ces parcours est nécessaire pour signaler les points d'intérêts avec des haltes, rendre compte de la lecture de ces paysages, indiquer les points d'accueil et de vente. L'idéal serait d'établir un inventaire des signalétiques existantes afin de ne pas avoir de superposition et ne pas surcharger les informations.



La stratégie sur les déplacements doux sur le territoire de Conques est de faciliter leur pratique et de rendre lisible les itinéraires possibles. Une offre de parcours de qualité, fléchée, ponctuée de points d'intérêt et de services divers peut se dessiner sur le site.

1- Promouvoir les circulations douces comme vecteur majeur de la découverte du territoire

L'objectif à terme est de développer les possibilités d'accès et de découverte par les mobilités douces. Le territoire se prête parfaitement à la balade à vélo sur l'ensemble du site soit dans un registre très sportif (VTT) soit en formule promenade avec des vélos à assistance électrique.

Des paysages variés, des points d'intérêts diversifiés sont les atouts de ce site. (cf carte ci-contre)

Des points d'accueil vélo existe sur le territoire, ils sont à renforcer sur les points de passage très fréquentés avec des équipements adaptés : des bornes recharge, des points réparation à proximité des commerces.

2- Mettre en place le plan de signalétique et de jalonnement

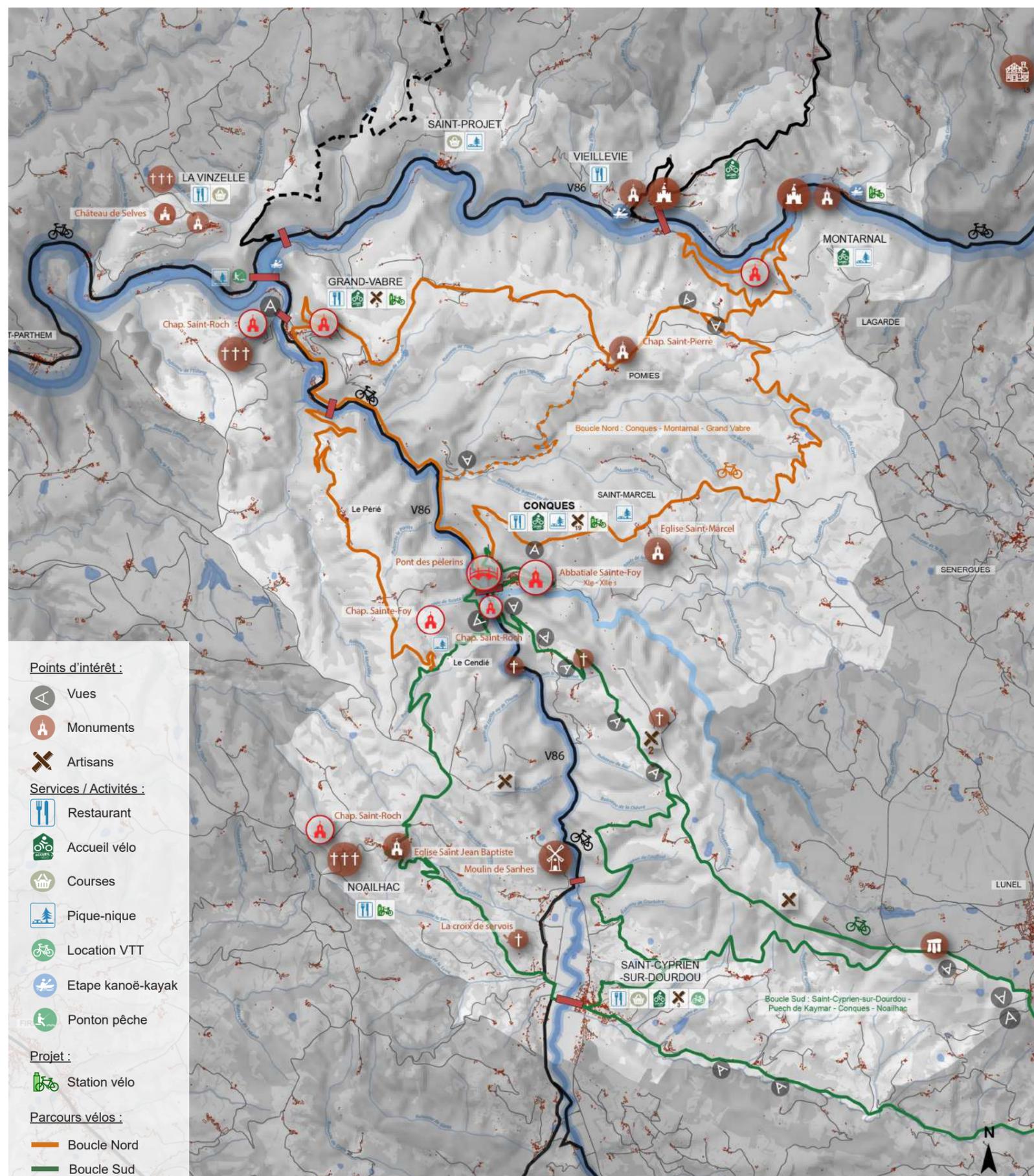
Des boucles sont possibles reliant Conques aux portes d'entrée car il existe un chevelu dense de petites routes et parfois des chemins.

Les parcours identifiés aujourd'hui se déroulent sur les fonds de vallée mais ils sont très inconfortables pour la promenade et la découverte avec la configuration actuelle de la départementale. Des boucles de promenade sont à signaler au nord et au sud pour une durée d'une journée. Ces parcours continus et apaisés doivent être accompagnés sur le chemin de plusieurs services comme des haltes sur des sites d'intérêt, des aires de pique-nique, des passages par des villages portes (restaurant, bar, épicerie, toilettes, recharges électrique vélos, borne réparation, station pompage, appuis vélos), des fermes, et visites d'artisans

Voir le schéma des modes actifs de la CC de Conques Marcillac

3- Ménager des lieux de contemplation

Sur ces parcours, des haltes paysagères sont à signaler pour profiter des paysages.



La stratégie sur les sentiers de randonnées est prioritairement de donner de la lisibilité aux chemins existants, d'améliorer les parcours grâce à une gestion régulière et une signalétique globale et dans un second temps de proposer des continuités qui traversent le territoire par la création de chemins sur le long terme.

1. Améliorer la gestion des sentiers de randonnées

Un réseau très dense existe sur le territoire dont le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle est le plus reconnu. L'ensemble de ces randonnées méritent une gestion un entretien et une meilleure signalisation.

Les nombreux chemins supports de l'interprétation du territoire sont à traiter en priorité :

- L'ensemble des GR avec notamment Saint Jacques de Compostelle : une attention particulière sera portée aux arrivées sur les villages et hameaux (Noailhac, Conques...) et à une signalétique claire et suffisante
- Le chemin de Sainte-Foy : mise en valeur de la chapelle et la source, entretien de la châtaigneraie, signalétique
- Le chemin de Monédiès : nettoyage et signalétique
- Le chemin de Dadon: accès, signalétique

2. Elaborer le schéma d'itinérance pédestre à l'échelle du Grand Site sur la base des circuits existants

- Réaliser un jalonnement en prenant appui sur des chemins existants du nord au sud = De Saint-Cyprien à Grand Vabre : GR62 / Conques / Chemin de Dadon / Grand Vabre / GR465

De Noailhac à Grand Vabre : Chemin de Compostelle / GR465 / Chemin de Monedies / Grand Vabre / GR 665

Ces cheminements prennent appuis sur l'existant sur des longues distances avec une succession d'événements : vues, haltes paysagères, centre-bourg, patrimoine, artisans, vente à la ferme.

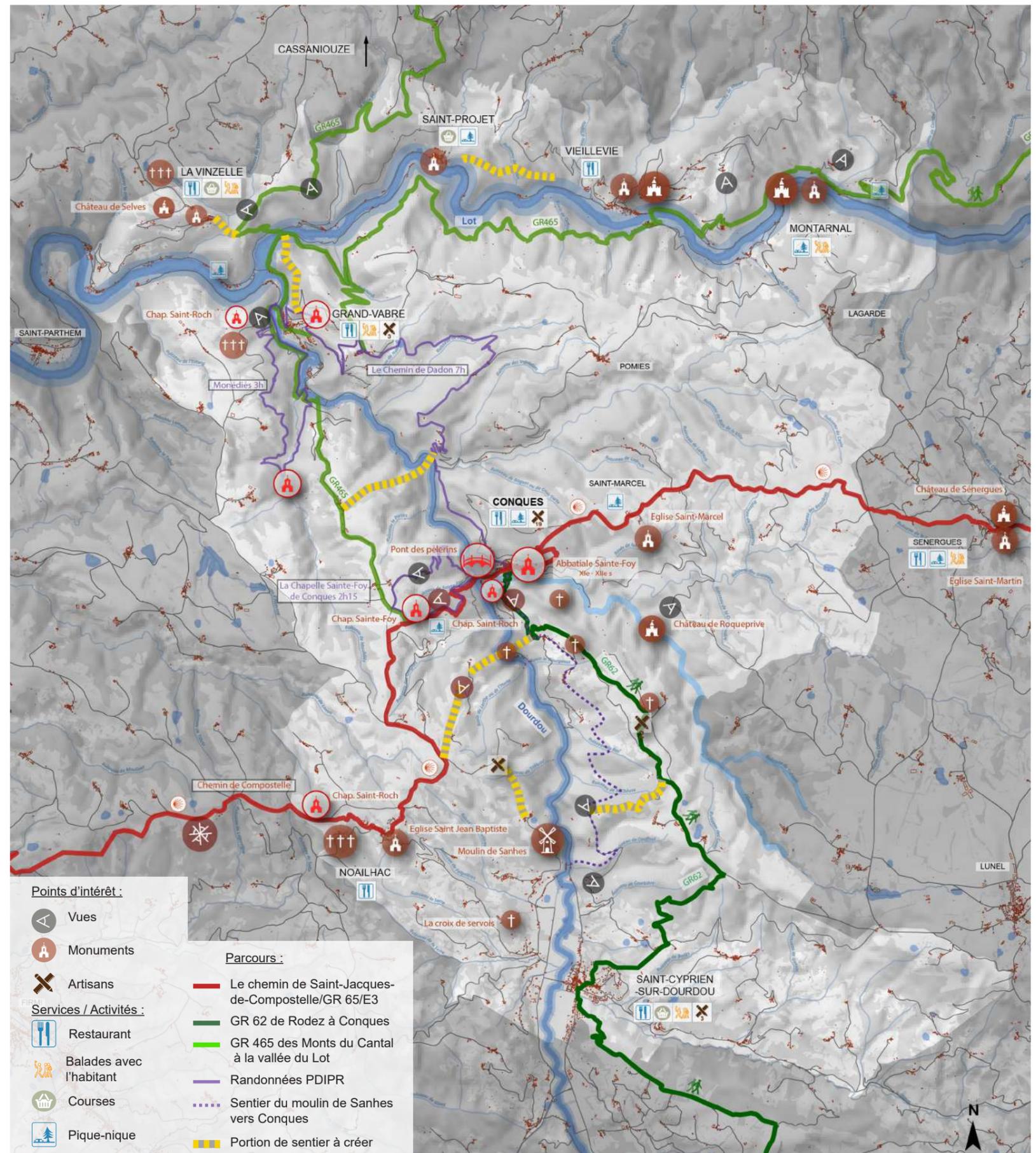
- Uniformiser la signalétique directionnelle
- Valoriser les itinéraires via l'outil Géotrek

3. Effectuer des veilles foncières pour ouvrir des chemins

L'objectif à moyen et long terme est de réaliser des acquisitions foncières pour répondre à plusieurs problématiques : favoriser les traversées de versant à versant, renouer avec les anciennes pratiques de sentiers historiques

Exemples :

- Un cheminement piéton le long du Dourdou (de Saint-Cyprien à Grand-Vabre)
- Un accès à Conques le long de l'Ouche depuis la départementale
- Des terrains à proximité du site de Bancarel pour reculer le stationnement du panorama
- Des créations de petits tronçons pour raccorder des chemins existants et connecter les chemins de part et d'autre du Dourdou.



Les sites d'interprétation donnent les clefs de compréhension du territoire. La stratégie est de cibler des lieux emblématiques existant mais pas toujours connus, d'ouvrir des points de vue et de lancer une charte d'interprétation.

1. Conforter et ouvrir des points de vue propice à l'interprétation

Plusieurs sites ont été identifiés il faut les valoriser en dégagant les vues quand cela est nécessaire :

- Le Puech du Kaymar
- La chapelle Sainte Foy
- Sur les hauteurs du Roucan
- La confluence
- Montarnal depuis la RD 901
- Fenêtres sur le Lot depuis les versants
- La vallée du Lot depuis la RD 601

2. Ménager des lieux de contemplation

Le territoire est propice à la contemplation avec une topographie chahutée

- identifier des haltes paysagères et de ressourcement soit sur des parcours pédestres soit à proximité des voies paysagères. On distinguera des arrêts qui méritent un temps long (4 /5 places de stationnement et des arrêts «photo» avec 1 à 2 places.

Exemples arrêt long : Le Bancarel, Notre Dame d'Aynes

3. Lancer une charte sur l'interprétation des sites

Suite à la validation de sites d'intérêts paysagers historiques ou culturels, une charte définira les implantations, le contenu, les panneaux, les matériaux. Une signalétique sobre existe déjà sur le territoire (à Montarnal) il conviendrait de s'en inspirer et rester dans le même esprit (cf photos ci -dessous). A Conques, il faudrait reprendre la signalétique dans le bourg.

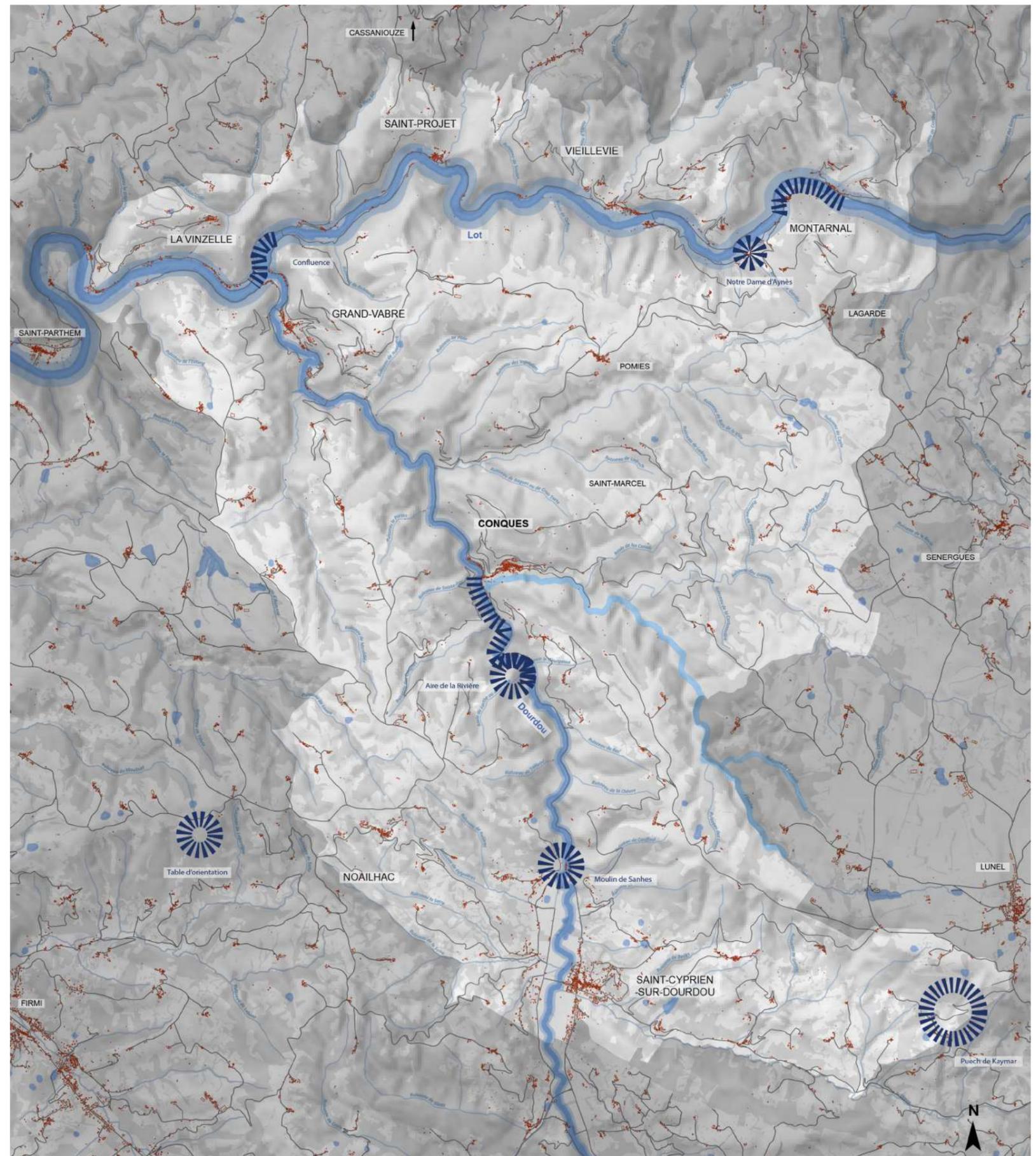
Vue à conforter sur Montarnal



Signalétique pont des pèlerins



Panneau à Montarnal



3- PLAN D' ACTIONS PAR UNITE DE LIEU

CONQUES : ses liens avec le territoire

Fiche action 1 : Les accès à Conques

Fiche action 2 : Les offres de stationnement

Fiche action 3 : Le Faubourg «une entrée historique»

Fiche action 4 : La traversée du faubourg de Conques

Fiche action 5 : Conques et ses chemins

Fiche action 6 : Le Bancarel

LA VALLEE DU DOURDOU

Fiche action 7 : Requalifier le moulin de Sanhes et ses abords

Fiche action 8 : l'aire de la rivière

LA VALLEE DU LOT

Autour de la confluence

Fiche action 9 : Requalifier la confluence

Le territoire de viellevie à Montarnal

Fiche action 10 : La Vinzelle

Fiche action 11 : Saint Sulpice

Fiche action 12 : Notre Dame d'Aynes

Fiche action 13 : Montarnal

LES VILLAGES PORTES DANS LE GRAND SITE

Fiche action 14 : La traversée de Vieillevie

Fiche action 15 : Le coeur de Noailhac

Fiche action 16 : Les espaces publics de Saint-Cyprien

LES POINTS DE VUE

Fiche action 17 : Le puech Kaymar

Fiche action 18 : Halte paysagère

Fiche action 19 : La Chapelle Sainte Foy

Fiche action 20 : Recommandations sur chemin de randonnées



L'appréhension de Conques doit être globale en prenant en compte un paysage qui lui a donné naissance. L'installation particulière du bourg sur la topographie étagée est un atout remarquable tout comme le traitement soigné de ses espaces publics. La stratégie à insuffler ici relève plutôt de la qualité de l'accès au bourg, des limites du bourg, et de la relation que le village entretient avec un périmètre plus large.

1. L'accès à Conques (fiche action 1)

- Supprimer les anciens panneaux de bienvenue présents sur la RD 901
- Améliorer l'implantation et le contenu des panneaux directionnels sur les parkings
- Mieux informer du sens de circulation et des temps de parcours
- Hiérarchiser l'accès à Conques entre les voitures, les piétons, les pèlerins. Il y a une confusion dès l'arrivée au faubourg de Conques au niveau du carrefour, celui-ci s'apparente davantage à un noeud routier qu'à une entrée de village historique.

2. Les offres de stationnement : diversifiées (fiche action 2)

La diversité des offres de stationnement doit être plus complète sur tous les modes :

- Plusieurs points de stationnement vélos (proche de l'office de tourisme, entrée parking de l'Etoile)
- Stationnement motos à imposer payant en saison sur les 2 parkings de l'Etoile et de la Salesse (pas dans le bourg)
- Stationnement pour les véhicules légers distinguer : visiteurs, habitants et saisonniers
- Revoir la tarification en fonction de la vocation des parkings et des saisons
- Repenser l'occupation et vocation à terme du parking de la rivière et la liaison piétonne avec Conques

3. Le faubourg de Conques et sa traversée : le socle du village (fiche action 3-4)

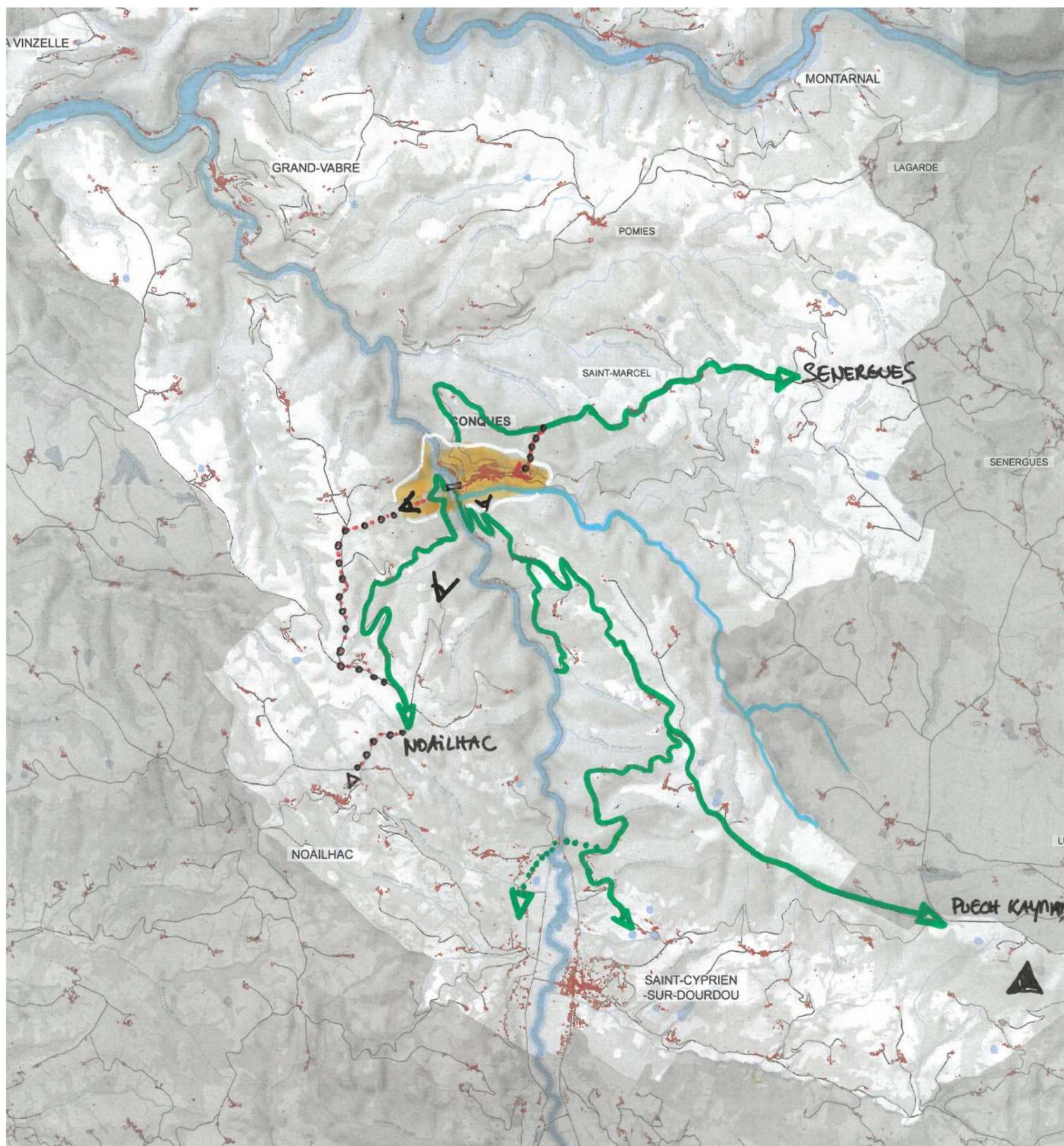
- Considérer l'accès à Conques comme le palier bas de la commune faisant partie intégrante du village au lieu de la couper en deux par la départementale. C'est l'aménagement du village qui descend jusqu'à la départementale, ce qui permettrait de pacifier la traversée

4. Les accroches de Conques avec les chemins (fiche action 5)

- Aux connexions entre le bourg et le chemin de Compostelle, retrouver l'esprit des lieux : nécessité d'apporter davantage de soin dans les aménagements et de fixer un cadre paysager sur le chemin de Compostelle
- ex : les carrefours, les accès, les revêtements, la signalétique, le mobilier.
- ex : Entrée Est de Conques et entrée Ouest depuis le pont des pèlerins

5. La relation au Bancarel (fiche action 6)

- Lieu de contemplation de Conques à mieux signaler depuis le village, le chemin existe mais n'est pas assez lisible. De même expliquer l'intérêt de ce panorama quand les touristes parcourent le village.
- Organiser la signalétique et nettoyage du chemin pour orienter le promeneur



Les efforts de valorisation de Conques doivent porter à présent sur la mise en scène de l'arrivée. Ces recommandations portent sur les différents modes d'accès à Conques : la circulation véhicules et les accès depuis les chemins.

1. En voiture : évolution de la circulation

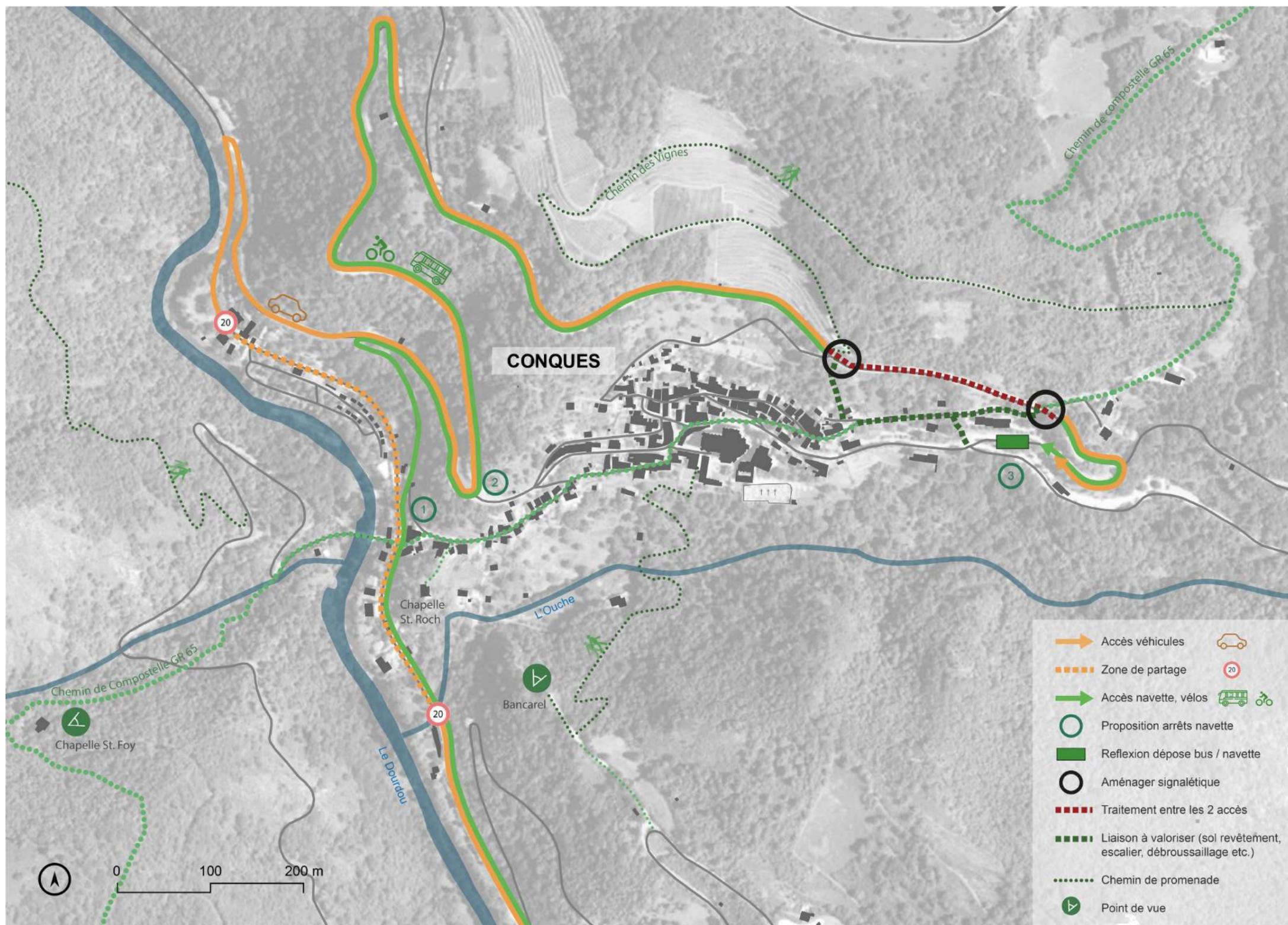
- Supprimer l'accès en saison depuis le carrefour du pont des pèlerins pour les voitures et le réserver uniquement à la navette, aux deux roues et aux piétons durant la saison.
- Profiter de ces modifications pour réaménager le pied du village y compris l'ensemble de la traversée du Faubourg dans l'esprit des lieux (cf fiche action 2)

2. En navette : plusieurs points d'arrêt

- Des arrêts navette en plusieurs points pour gérer la fréquentation :
- en bas du village pour valoriser l'entrée historique et l'accès au pont des pèlerins.
 - au niveau de l'Etoile comme aujourd'hui (entrée directe dans le village)
 - au niveau de la Salesse (toilettes et office de tourisme)

3. Depuis les chemins de randonnées

- Soigner les arrivées depuis les différents chemins de randonnées qui entrent dans le village. Cela concerne aussi bien l'arrivée à l'est du chemin de Compostelle dans Conques que la relation du village avec le chemin des vignes (cf carte ci-contre)



FICHE ACTION 1 : Les accès à Conques

Les accès à Conques depuis les sentiers de randonnées sont très nombreux. C'est un moyen d'accès ancestral de voyager dans le Grand Site mais ils sont peu lisibles.

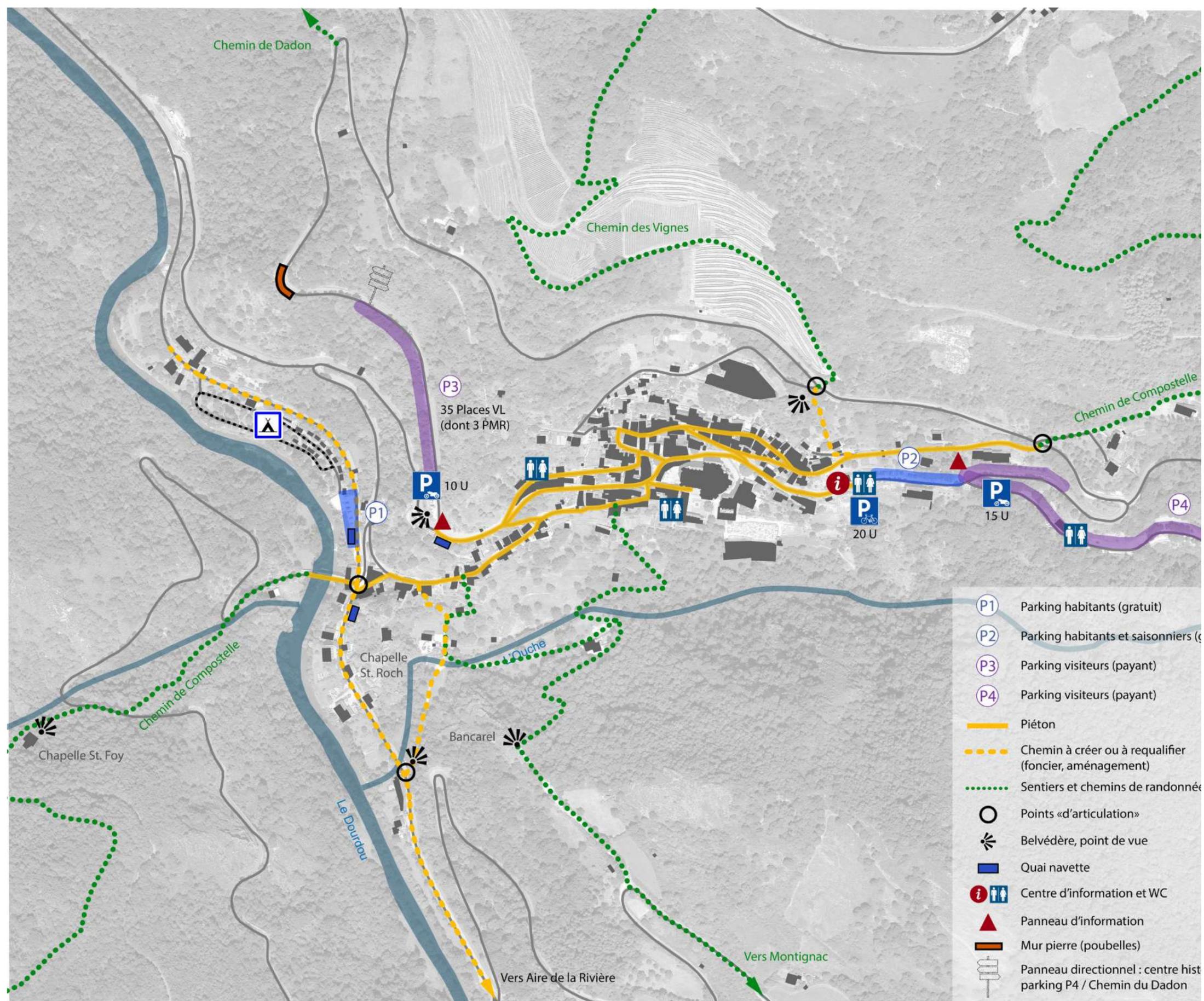
Le chemin de Compostelle

Le raccordement avec le GR 65 est très banalisé à l'est du village avec une grande emprise d'enrobé et une signalétique mal positionnée. De même pour l'accroche du GR 65 vers le pont des pèlerins la voirie très présente et large néglige le passage fréquenté depuis un millénaire. Des fiches projets seront consacrés à ces portes d'entrées dans le site.

Le chemin d'accès au Bancarel

La liaison entre le promontoire et le village reste avant tout plutôt visuelle, avec les visiteurs qui se déplacent en voiture sur le Bancarel. Pourtant, le chemin est praticable depuis le bourg et permet de profiter de la vallée de l'Ouche et la façade sud au pied du village avec ses jardins et petits sentiers loin des flux touristiques.

Une signalétique depuis le village et un nettoyage des chemins pour les maintenir accessibles serait suffisant pour inciter à cette petite promenade familiale.



Les offres de stationnement sont multiples :

- sur Conques avec une réflexion à venir sur la répartition, le tarif et la diversification
- sur le parking de la rivière avec des évolutions sur les usages, la tarification et sa relation à Conques pour les piétons
- sur les villages portes avec l'optimisation des parkings existants

1. Le stationnement à Conques

Le parking de l'Etoile

Très proche du centre bourg le premier que l'on rencontre en arrivant en voiture. Il est payant pour les visiteurs (6€ journée valable 1an) de Pâques à fin septembre et une partie est réservée aux habitants (gratuit). Sur cet espace d'entrée il faudrait :

- supprimer les places habitants et les transférer toutes sur le parking de la Salesses
- les remplacer par des arrêts motos et vélos pour répondre à des pratiques
- Prévoir un belvédère plus accessible qu'aujourd'hui face à l'entrée pour valoriser l'accueil.

Le parking de la Salesses

C'est le parking le plus abouti récemment rénové, il propose à la fois une optimisation du nombre de places et un traitement de qualité, une partie payante (6€ journée valable 1an) et une partie pour habitants et saisonniers (gratuit). L'espace moto aujourd'hui gratuit et face à la mairie pourrait être déplacé dans le parking payant à côté de la borne automatique. A la place des motos quelques places vélos seraient possibles. Dans l'optique d'une réflexion sur la tarification très proche du centre de Conques le tarif devra être le plus élevé avec plusieurs formules à étudier :

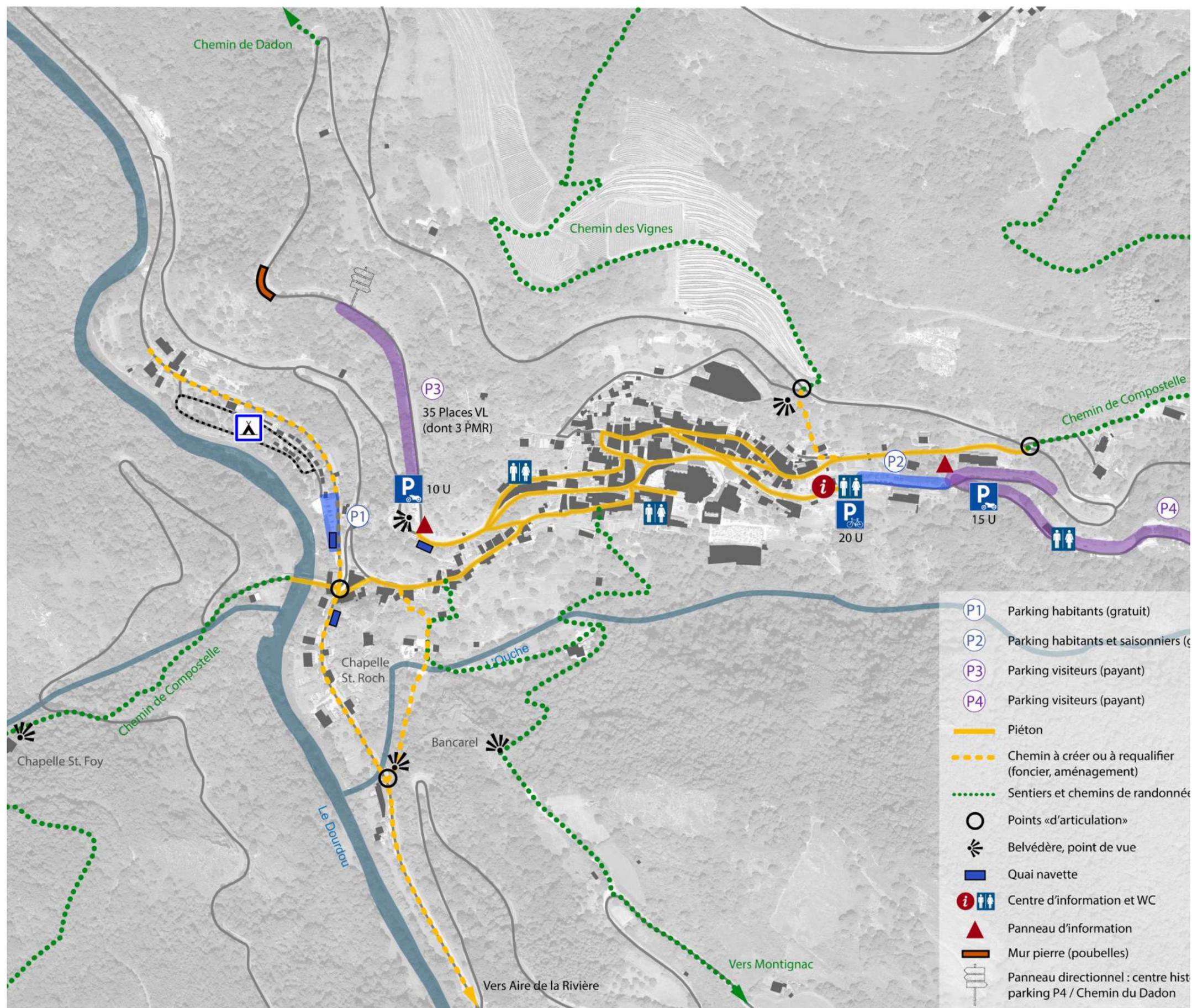
- Tarif Pass journée visiteur avec ou sans visite du trésor
- Tarif Pass annuel

2. Le parking de la rivière

A 2km de Conques, ce parking de «délestage» gratuit s'adresse en priorité aux randonneurs qui restent plusieurs jours. En saison, une navette achemine les visiteurs vers le bourg.

Un enjeu sur la liaison piétonne avec Conques le long du Dourdou est à étudier en rive droite le long de la RD au plus direct sans dénaturer le fond des gorges (pas de glissières, de peinture au sol), mais aussi en rive gauche à travers les anciennes châtaigneraies. Ici encore en saison un tarif est à étudier en fonction des parkings du bourg avec plusieurs formules :

- Pass visiteur journée incluant navette,
- Pass randonneurs pour plusieurs jours.



Le pied du bourg de Conques est un lieu stratégique d'entrée dans le village depuis le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les aménagements routiers brouillent la lecture de l'histoire et du passage du chemin de Compostelle. C'est aussi le lieu de découverte du bourg pour les automobilistes qui arrivent depuis le sud.

1. Confirmer un caractère habité au pied du village et moins de transit

La suppression de l'accès direct aux voitures depuis le faubourg permet une reconfiguration du pied du village en un espace public de qualité en reprenant le vocabulaire existant (calades, plantations en pied de façade). L'aménagement donne la priorité à la traversée vers le pont des pèlerins, aux seuils des maisons, sans pour autant empêcher les usages du quotidien.

2. Permettre le passage des navettes, vélos, motos et piétons

La largeur de 3m vers la montée au village rend possible les accès pour la navette et deux roues, le piéton reste prioritaire.

3. Réduire la vitesse sur la traversée

La typologie de l'aménagement contraint désormais l'automobiliste sur la traversée du faubourg et réduit automatiquement sa vitesse à 20km/h ou 30km/h, transformant ce lieu une zone de partage.

4. Prévoir un arrêt navette

Une dépose de la navette avant le croisement à droite est possible
Une reprise de la navette au niveau du parking du faubourg est à organiser.



FICHE ACTION 4: La traversée du faubourg de Conques

Action par unité de lieu

De nombreux randonneurs empruntent la départementale au niveau du faubourg, soit pour rejoindre le parking de la rivière, soit pour se rendre dans le camping ou au pont des pèlerins.

L'objectif est de rendre compatible la circulation des voitures sur la départementale et la sécurisation des piétons tout en valorisant le faubourg de Conques.

1. Laisser une bande pour cheminement piéton de 1m minimum le long du faubourg

La continuité piétonne de part et d'autre du croisement doit être assurée sur le faubourg.

Une bande de 1m est possible côté Dourdou depuis le camping jusqu'au moulin de Cambelong et au-delà jusqu'au parking de la rivière en réduisant de au moins 0.50m la chaussée.

Cette bande piétonne sera soit enherbée dans les zones non urbanisée avec une protection en bois, soit en calade de schiste en milieu urbain (cf photo ci-contre)



Entrée dans Conques au niveau du pont : réduire la chaussée à 5.50m et poursuivre le trottoir côté gauche



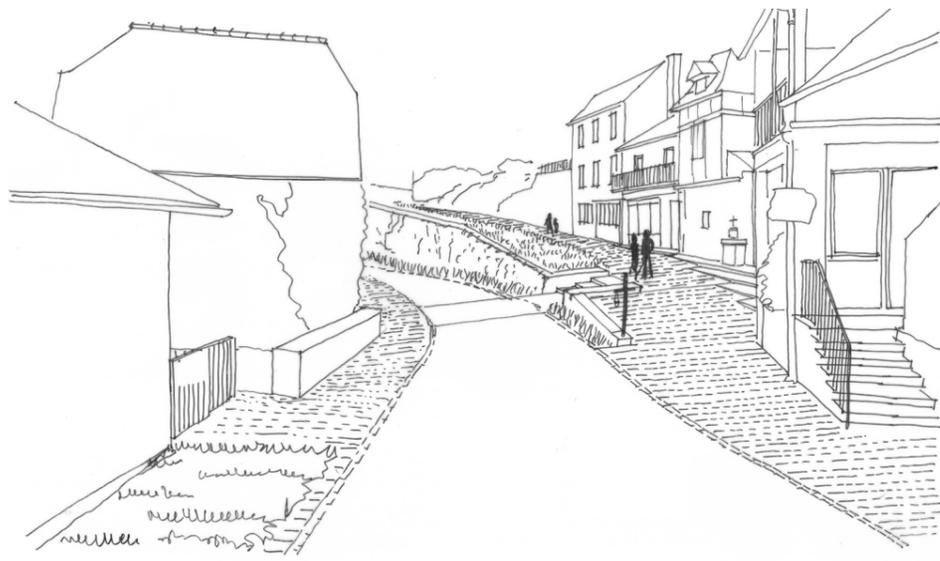
Exemple d'aménagement en calade maçonnée sur le trottoir en milieu urbain



Entrée dans Conques : créer un cheminement piéton enherbé avec dalles de schiste sous forme de pas japonais



Vocabulaire possible de dalles de schistes sur l'entrée peu urbanisée



Calades de part et d'autre de la chaussée sur l'arrivée du chemin de Compostelle



Entrée dans Conques : créer un cheminement piéton côté camping : 1 m en calade pour signaler la présence possible des piétons



Au même niveau que la chaussée une calade enherbée

FICHE ACTION 5 : Conques et ses chemins

Action par unité de lieu

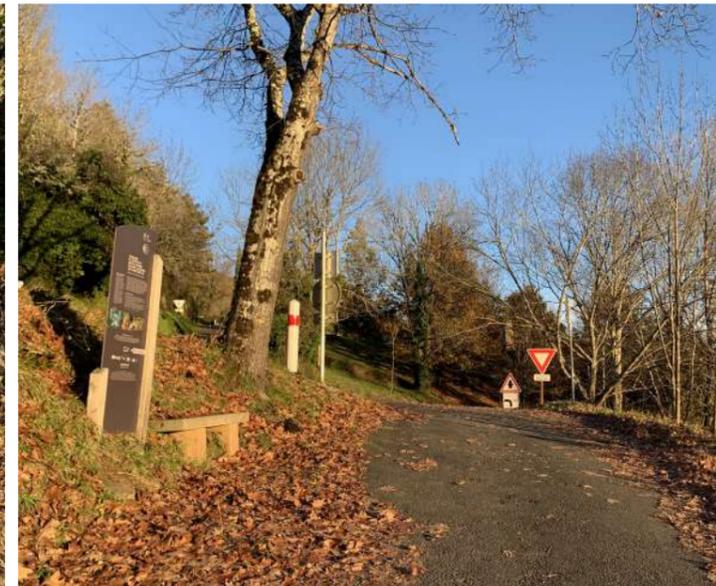
Une nécessité de soigner les accroches du village avec les chemins qui sont un moyen de découverte très pratiqué par les marcheurs. Un accompagnement des lieux avec une signalétique bien implantée, et un vocabulaire adapté à l'esprit des lieux renforcerait l'image qualitative du paysage.

1. Soigner l'arrivée du chemin de Compostelle dans Conques (à l'est)

- Changer le revêtement de sol : remplacer l'enrobé sur le chemin par une calade enherbée en continuité avec la rue intérieure du village
- Réduire le carrefour trop conditionné par la voiture
- Revoir la position du panneau de Compostelle au carrefour
- Marquer la traversée piétonne sur la route.



Objectif : Retrouver l'esprit des lieux avec un revêtement en calade



Objectif : installer la signalétique au carrefour



Exemple de borne (Gironde)

2. Créer du lien entre Conques et le chemin des vignes

- Clarifier l'accès au chemin des vignes depuis le village : nettoyage du chemin, création d'un escalier entre le point de vue sur la D42R et la rue Emile Roudier, ouvrir la vue vers l'accès au chemin depuis la départementale
- Réduire le carrefour surdimensionné,
- Installer la signalétique dans les 2 sens.
- Traiter la portion de la RD 42R entre l'accès au chemin des vignes et le carrefour du chemin de Saint-Jacques pour marquer l'arrivée au site : potelets bois avec corde le long de la route pour protéger le cheminement des piétons (un chemin de 1m suffirait)



Exemple de limitation chemin et parcelle (Vieillevie)



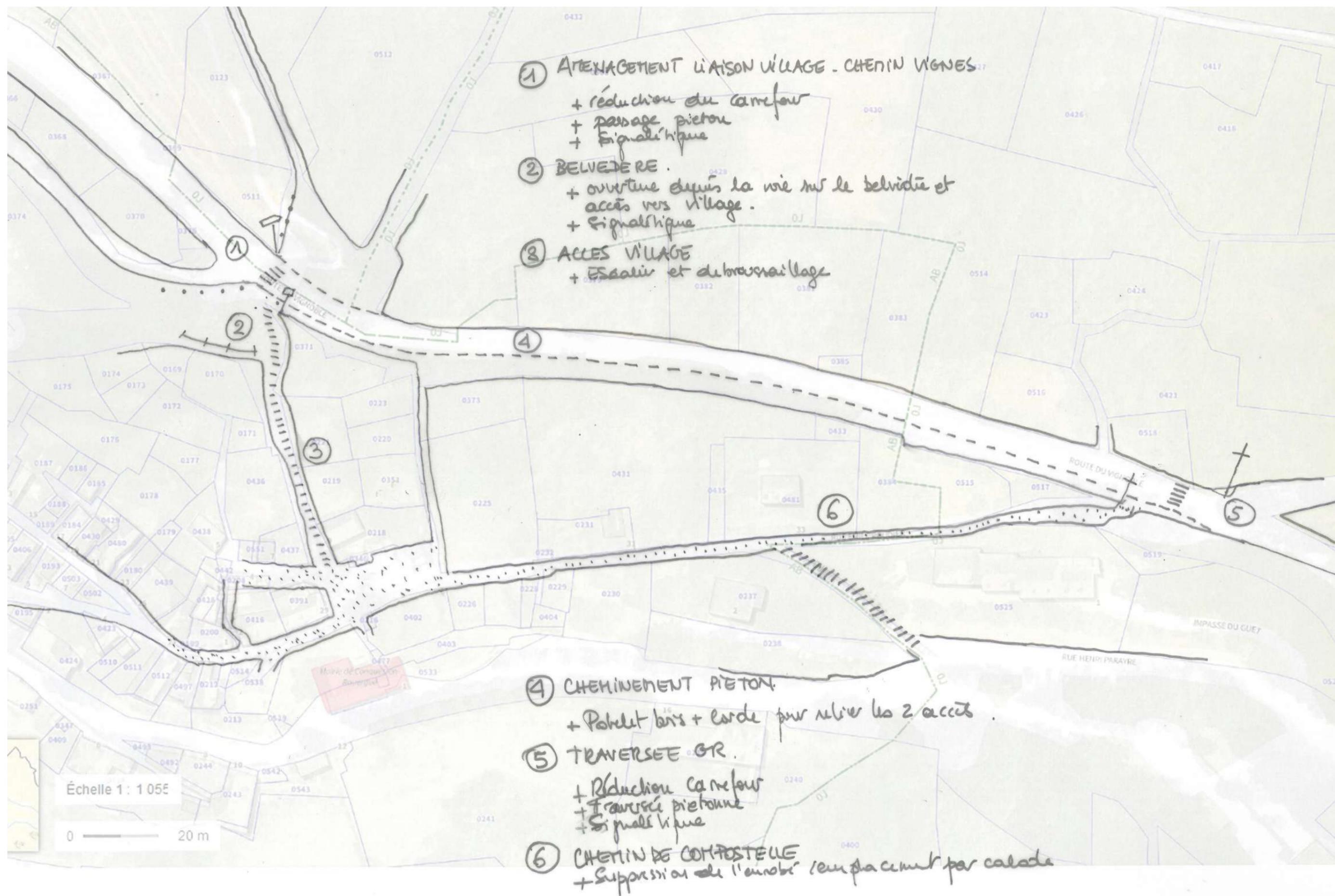
Objectif : ouvrir la vue vers l'accès à Conques à pied, aménager un escalier vers le bas en schiste.



Objectif : améliorer le passage depuis le belvédère jusqu'au bourg dans le registre des autres escaliers (point 3 schéma ci -après)

3. Une veille foncière le long de l'Ouche

Dans le plus long terme une acquisition foncière permettrait de créer un passage le long de l'Ouche pour découvrir le village depuis le bas. L'accès depuis la départementale est aujourd'hui privé (parcelle 156) même s'il est emprunté par des promeneurs. Ce passage est très pratique pour éviter de marcher le long de la départementale en venant du parking de la rivière, et c'est un merveilleux point de vue depuis le bas de Conques.



L'ambition pour le promontoire du Bancarel serait de retrouver le lieu à son origine en évitant tout suraménagement. Le site est déjà spectaculaire il se suffit à lui-même, il faut juste le «sacraliser».

1. Nettoyage sur le site du Bancarel

- Conserver un cadre naturel et la vue sur Conques. Cette gestion du point de vue à conserver depuis le promontoire est à prendre en compte dans la durée (formation des agents à envisager)
- Eviter le stationnement au pied de la croix et dans le champ visuel du panorama
- Laisser le sol en terre en décompactant pour retrouver l'aspect enherbé
- Nettoyer l'espace en supprimant les poubelles,
- Déplacer la table de pique-nique ne rien mettre dans l'axe de la croix
- Changer le portillon et grillage sur l'entrée du chemin vers Conques
- Positionner une signalétique indiquant le village et la durée du parcours



Objectif : dégager la perspective sur la croix et le rocher à l'arrière, retrouver un espace enherbé au lieu du bicouche



Espace banalisé devant la croix
Déplacement de la table de pique-nique et suppression des panneaux, poubelles



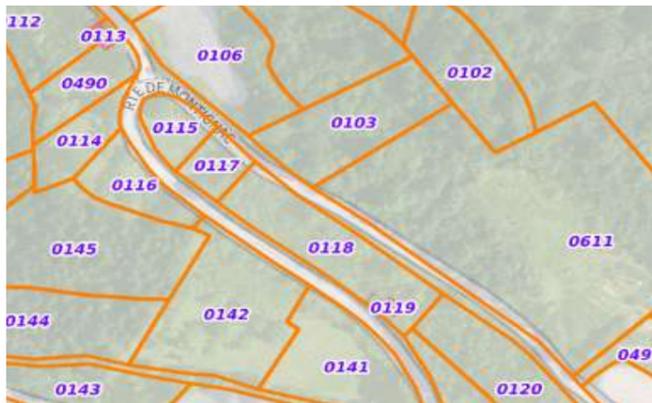
Suppression des poubelles, reprise de l'accès au chemin de Conques : portillon + grillage + signalétique avec temps de parcours

2 Problématique liée au stationnement

- Tester un stationnement uniquement à l'entrée du chemin le long de la route (peu fréquenté) en attendant de récupérer une partie du terrain le long de la route pour mettre 5 voitures en long. (cf schéma ci contre). Il faudrait déjà nettoyer les abords de la route pour se rendre compte des dimensions possibles.

3. Une veille foncière sur le site du Bancarel

- A l'arrivée de Bancarel le long de la départementale (route de Montignac) l'acquisition d'une bande de terrain le long de la route permettrait de loger 4 à 5 véhicules en long.
- Concerne les parcelles 115-117-118-120
- Le chemin actuel serait uniquement piéton et permettrait d'accéder au promontoire du Bancarel dans un esprit de découverte.



Intention 1 : à court terme loger 4 voitures en bout du chemin en les bloquant avec traverses de bois au sol - libérer un espace pour le passage des piétons
A long terme acquisition d'une bande de 2m le long de la route de Montignac pour loger 4 véhicules



Intention 2 : variante avec camping-car ou mini bus + 3 voitures



Intention 3 : variante avec 3 voitures et accès piéton plus large (contrôlé par borne pour services techniques)

La vallée du Dourdou est le principal accès à Conques et à la vallée du Lot. La départementale traverse des paysages de qualité pas assez valorisés avec des usages difficiles à partager entre les modes doux et les véhicules.

1. Une requalification paysagère de la départementale

- Lancer une étude de maîtrise d'oeuvre avec paysagiste mandataire ayant expérience sur les infrastructures pour proposer un projet de requalification de l'axe. Travailler le cahier des charges avec la DREAL, l'UDAP et le département pour fixer les objectifs, mettre au clair les contraintes de chacun : fixer la dimension minimum de la chaussée de 5m à 6m selon les lieux, les longueurs d'écluses, le vocabulaire, les accès au Dourdou...

2. Des sites à requalifier

Une requalification paysagère pour deux sites
Le moulin de Sanhes (Fiche action 7)
Le site de la rivière (Fiche action 8)

3. Une requalification de la confluence (fiche action 9)

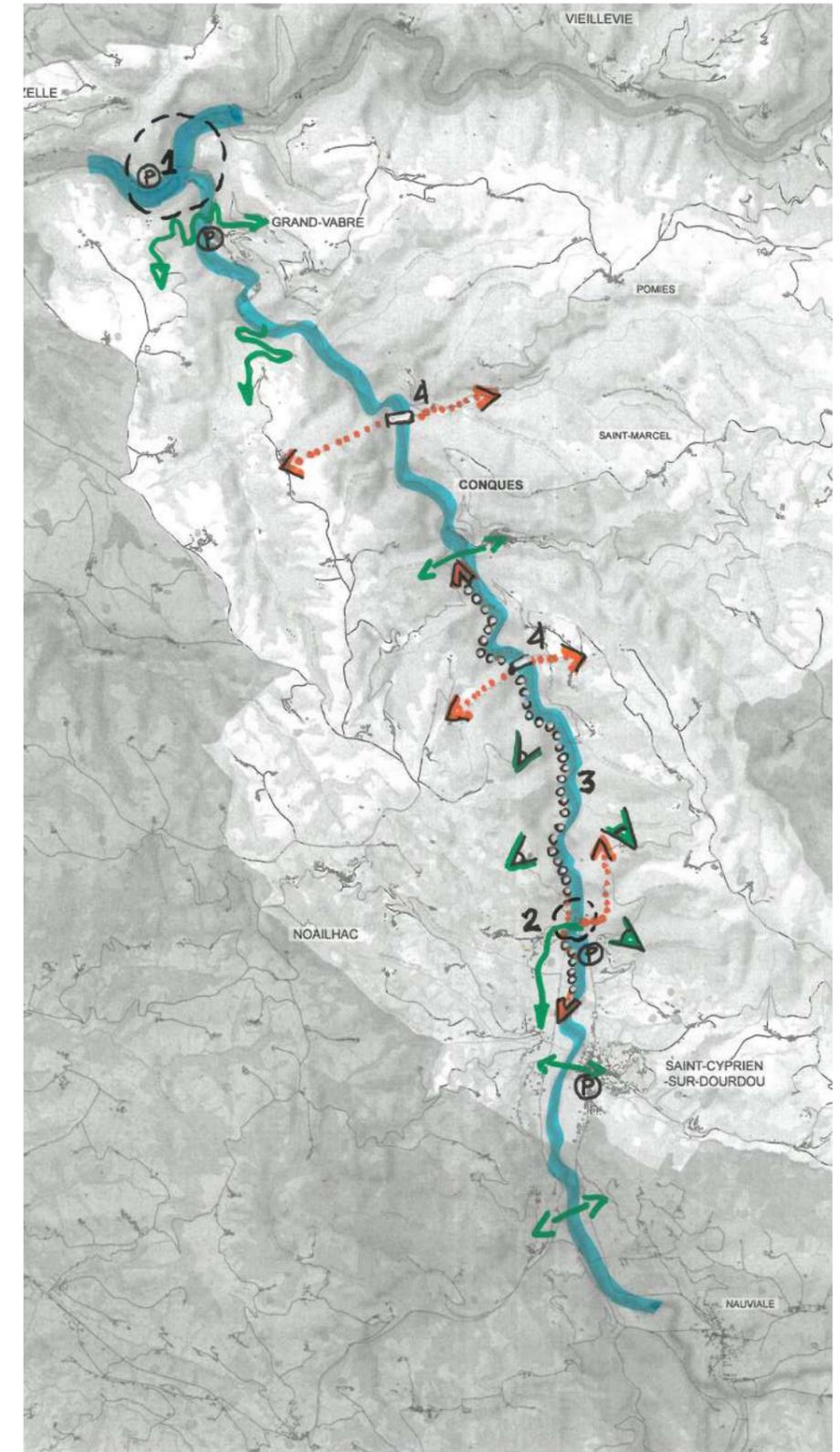
Une mise en valeur du paysage de la confluence avec le pont comme belvédère et une reconquête des berges du Lot

4. Des traversées possibles du Dourdou et cheminements

A long terme des passerelles légères connectées à des parcours piétons existants et une réflexion en parallèle sur un sentier le long du Dourdou suite à des acquisitions foncières.

5. Une offre de service sur le parcours

Au niveau des centre-bourgs : station vélos, toilettes, point info et signalétique



- 1 La confluence
- 2 Le Moulin de Sanhes et le chemin vers Le Bancarel
- 3 Liaison piétonne de Saint Cyprien à Conques
- 4 Les passerelles sur le Dourdou

Le moulin de Sanhes est un site stratégique en raison de sa situation géographique comme entrée dans les gorges depuis le sud ainsi qu'un lieu historique patrimonial. Le moulin aujourd'hui insuffisamment valorisé peut être un point de relais intéressant pour Conques. L'ambition serait de requalifier cet ensemble et en faire un point d'accueil des visiteurs toujours dans l'objectif de garder les touristes le plus longtemps sur le territoire et de les informer sur les transformations du territoire par les moines et la culture.

1. Une intervention sur la départementale

- Marquer l'arrivée sur le site en ralentissant les voitures par un dispositif d'écluse dont la dimension est à jauger afin de créer un cheminement piéton le long de la falaise entre le délaissé jusqu'au départ du chemin vers le Bancarel. Un système de feu à étudier.
- Informer à la sortie de Saint Cyprien de l'existence du moulin
- Dégager la vue sur le moulin, possible dès le niveau de la route de La Peyre, à condition de supprimer une ligne de peupliers dans la boucle du Dourdou.
- Réduire le carrefour d'accès au pont. L'espace délaissé à droite du pont est à supprimer et à enherber avec une protection adaptée contre les voitures pour consacrer plutôt cet espace à la contemplation.

2. Des espaces réservés au stationnement

Plusieurs espaces répondent à des possibilités de stationnement : au sud au niveau du délaissé existant (3 places), à la place de la maison La Bareyrie à vendre (démolition et possibilités intéressantes de parking) et sur une partie du terrain du département utilisé comme stockage depuis Saint Cyprien. L'enjeu d'acquisition est d'autant plus important que le vaste terrain en arrière et face au Moulin appartient à la commune. Ces poches pourraient largement satisfaire une demande. Par contre pour être efficace, il faut se préoccuper des cheminement piétons en créant une traversée piétonne depuis le pont vers le chemin de randonnée, et prévoir un arrêt navette.

3. Des acquisitions de bâtiments

- Acquisition des bâtiments contre la falaise pour réhabilitation et réutilisation des locaux en exposition sur l'histoire du site. Acquisition à l'échelle départementale.
- Acquisition du moulin pour démonstration du fonctionnement de l'ouvrage. Le reste des bâtiments pourrait rester privé et destiné à la location en gîtes. Les granges les plus vétustes pourraient être démolies le long du Dourdou pour retrouver la berge naturelle. Au préalable s'assurer de la faisabilité en zone inondable en fonction du projet.

4. Une valorisation de l'accès au chemin de randonnée

Le départ du chemin vers le Bancarel est peu lisible. L'écluse pourrait lui rendre sa visibilité avec en complément quelques piquets bois et corde au niveau du départ et une signalisation plus claire.



Carrefour trop large
Voirie trop large
Vitesses élevées



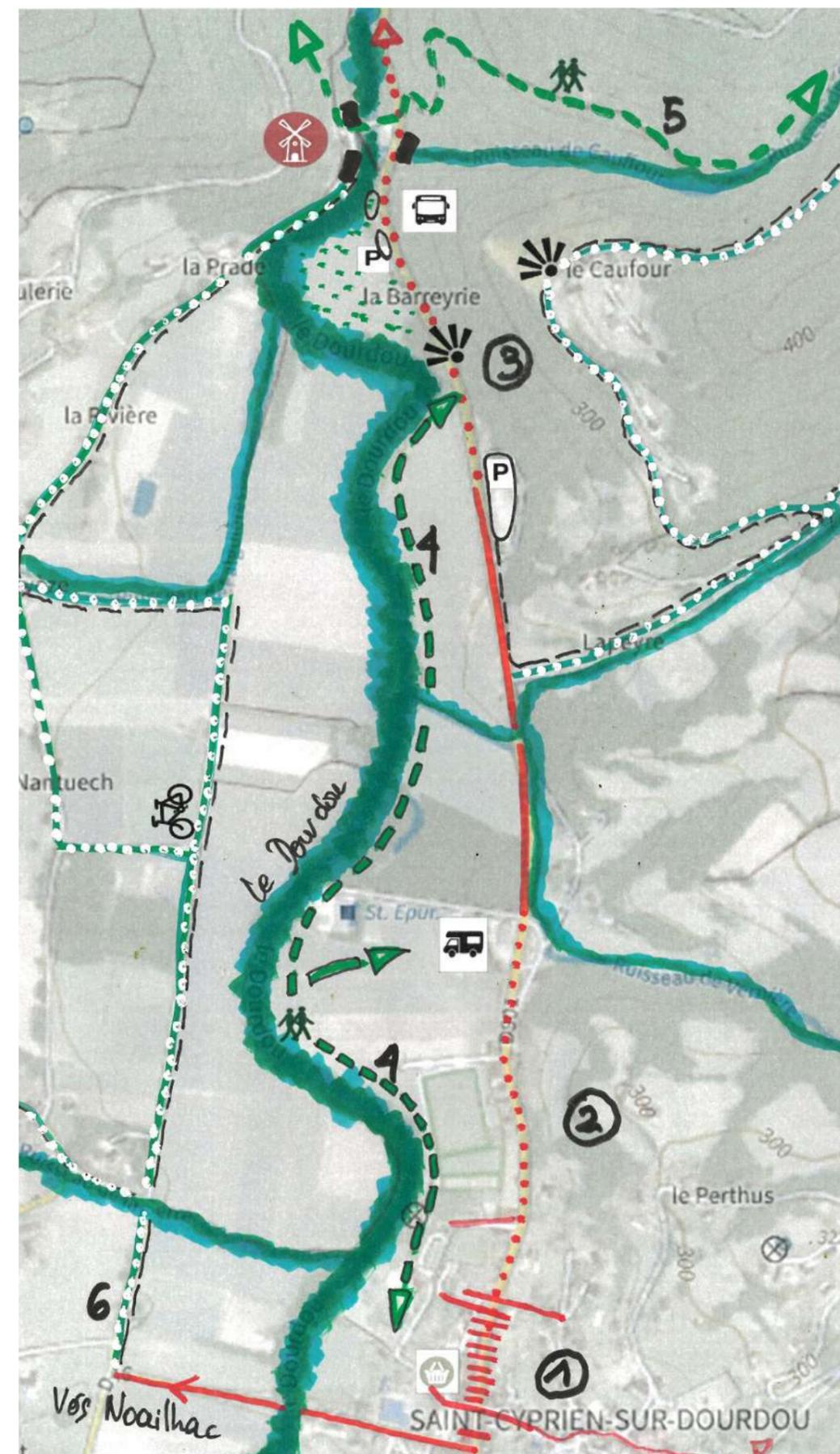
Bâtiment de qualité à restaurer et rendre accessible avec cheminement piéton



Accès chemin peu lisible :
Débroussaillage et réorganisation signalétique



Espace dégradé avec stationnement récurrent :
Décompacter et protéger cet espace le rendre uniquement piéton



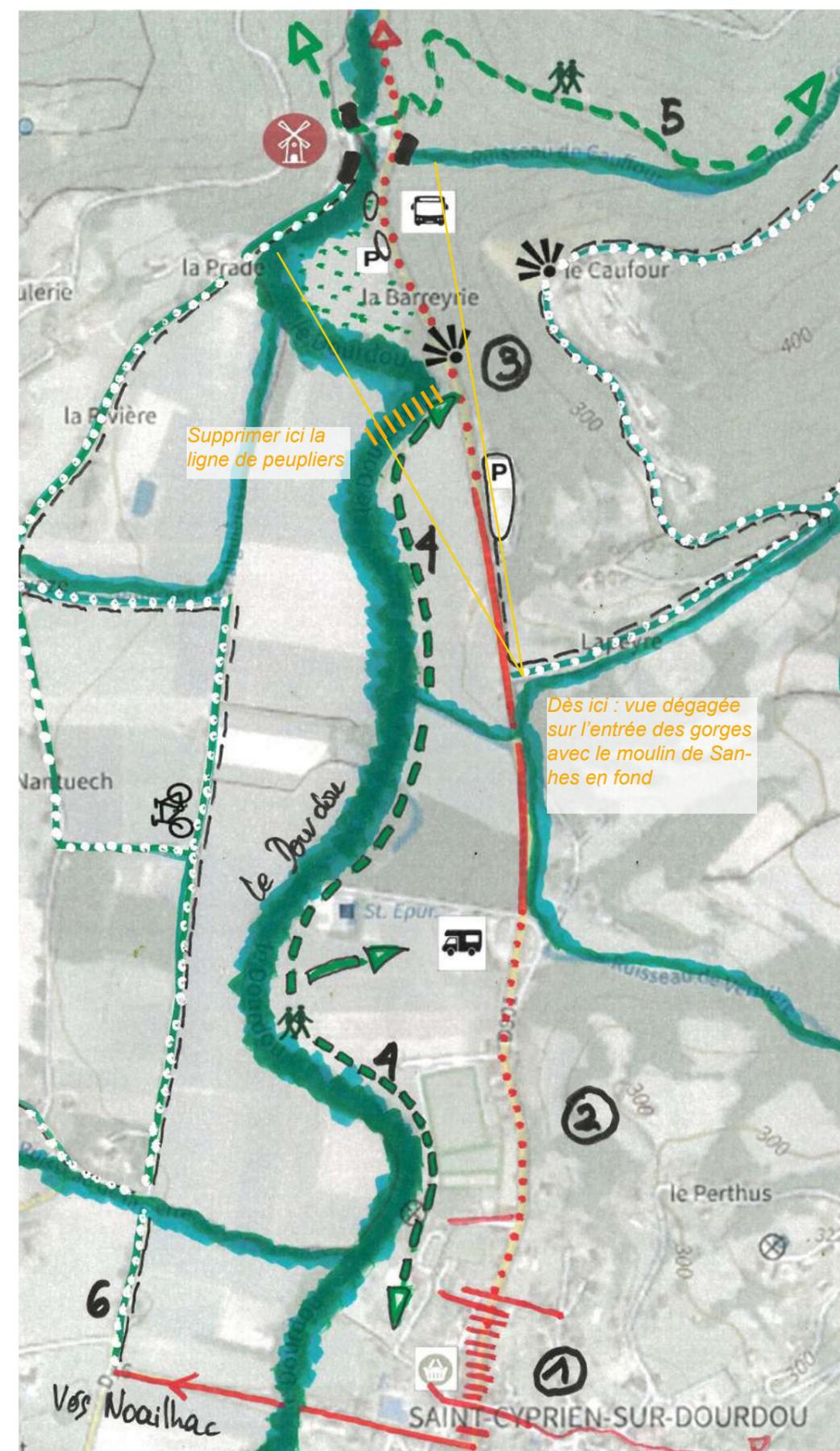
FICHE ACTION 7 : Requalifier le moulin de Sanhes et ses abords

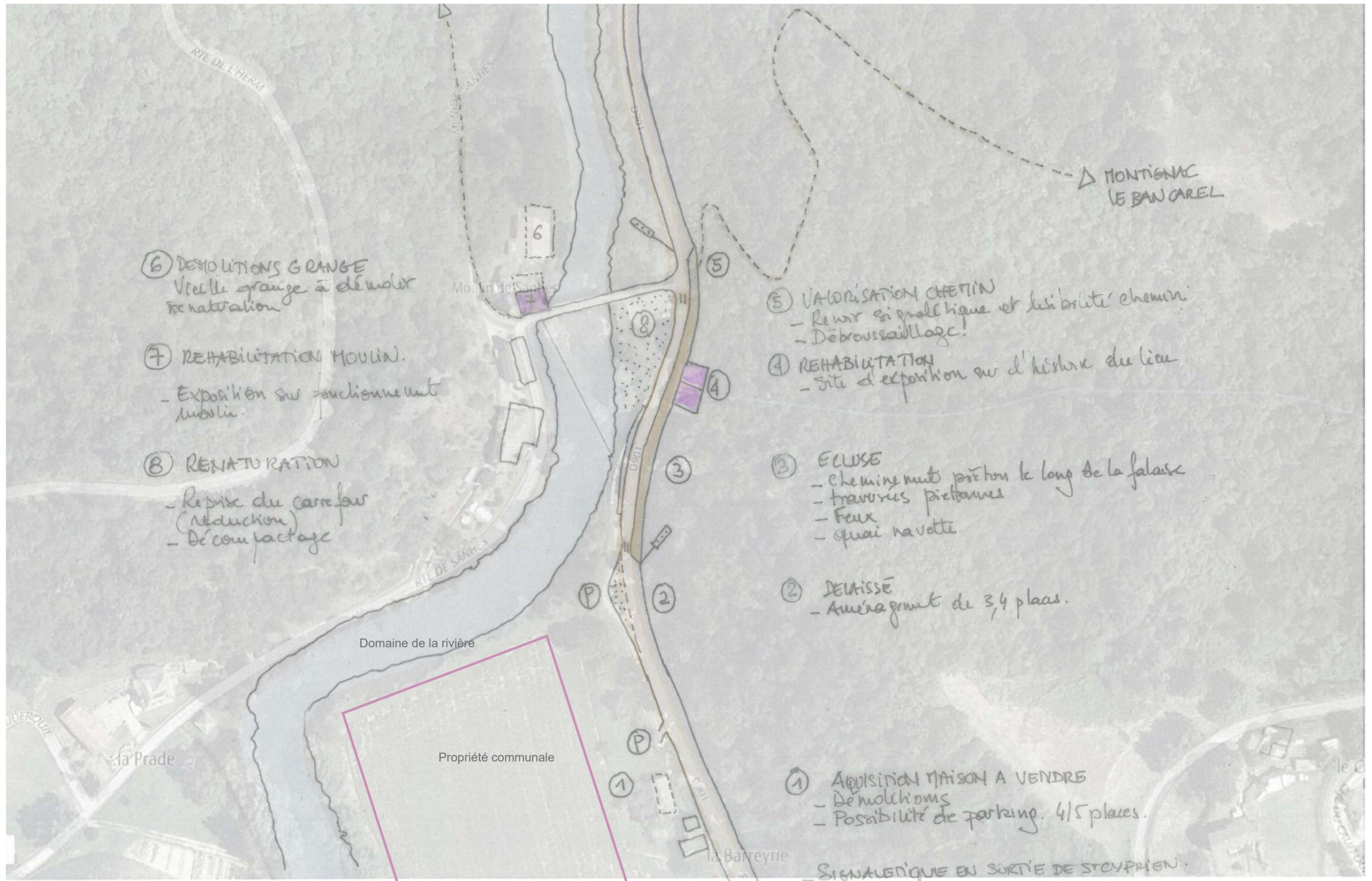
5. À terme, mise en scène en s'appuyant sur les terrains communaux en amont du moulin et donnant vue sur le seuil du moulin.

A minima dans l'attente d'un projet ambitieux et digne d'un site classé, une première mise en valeur sommaire est réalisable :

- Elagage des arbres ou abattage pour ouvrir les vues sur le moulin et la rivière
- Changer le garde-corps pour un barreaudage plus fin et sobre
- Décompacter le délaissé et interdire le stationnement
- Rendre lisible le départ de chemin de randonnée (gestion du végétal)

Ouverture visuelle sur le patrimoine bâti :
Coupe et perspective sur le moulin de Sanhes encadré par les gorges





L'aire de la rivière détient aujourd'hui la seule fonction de stationnement. Cette aire n'est ni rattachée à un village pouvant éventuellement profiter aux commerces ni raccordée confortablement à Conques pour les piétons. Il faut étudier ce site dans le moyen terme avec comme ambitions de mieux relier cet espace à Conques pour les piétons, mais aussi de diversifier le lieu et de mener une réflexion sur une tarification pour rentabiliser en partie la navette.

1. Une intervention sur la départementale

Des aménagements d'arrêts navette sur la départementale dans les deux sens au niveau de l'entrée du parking dans l'hypothèse d'un parcours navette : Saint Cyprien, Moulin de Sanhes, Conques, Grand Vabre, Vieillevie ... Ce parcours peut être animé par des commentaires sur l'histoire du Grand Site (type bande enregistrée).

2. Une liaison vers Conques

Le cheminement piéton fréquemment emprunté depuis l'aire de la rivière vers Conques est inconfortable et dangereux. Un accès réorganisé depuis le parking en passant par les services techniques est à instaurer puis un cheminement protégé le long de la départementale avec quelques points critiques à étudier (encorbellement par exemple).

3. Une rénovation de l'aire

Le parking est déjà très arboré ce qui le rend très accueillant pour les usagers. Une désimperméabilisation des places lui conférerait un aspect plus naturel en supprimant l'enrobé remplacé par un mélange terre pierres.

L'espace doit être rentabilisée pour le stationnement avec des séparations type demi-rondin de bois au sol.

Quelques sites en bordure de rivière seraient propices à une ouverture sur la rivière en organisant des espaces pique-nique et une information sur le Dourdou. Un réaménagement au niveau des services techniques modifierait la perception car il y a beaucoup d'espace en enrobé non utilisé. L'accès au garage pourrait s'opérer par l'arrière (côté rivière) de manière à dégager l'avant pour un cheminement piéton dans un cadre plus agréable en lien avec le parking.

4. Une réflexion sur les modalités de stationnement

Le parking accueille trois catégories de visiteurs :

- les randonneurs qui restent la semaine
- les campingcaristes
- les visiteurs à la journée.

Le parking sert aussi aux cars de tourisme qui attendent les voyageurs.

Une partie de l'espace reste clairement identifié pour les camping cars (3 ou 4).

Le reste serait attribué aux voitures en distinguant deux tarifs en haute saison :

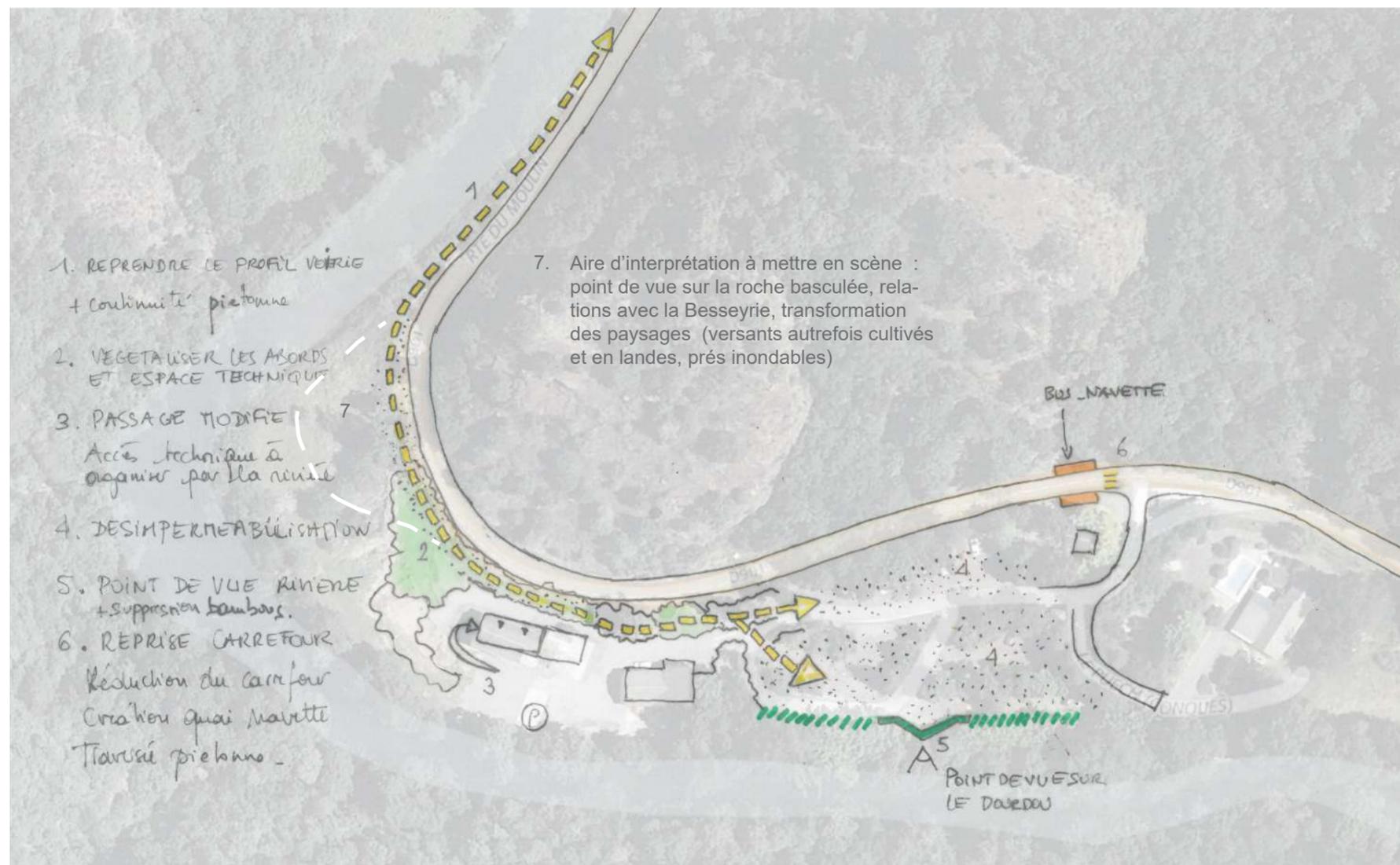
- un pass plusieurs jours pour les randonneurs
- un billet journée comprenant la navette pour les visiteurs

Les tarifs doivent être dégressifs par rapport aux parkings de Conques.

5. Mise en scène de l'interprétation sur le site

L'occasion dans la refonte de cette aire d'aborder :

- les points de vue sur la roche basculée,
- les relations historiques de crête à fond de vallée avec la Besseyrie,
- la transformation des paysages (versants autrefois cultivés et en landes, près inondables)
- la question de l'inondabilité et d'expliquer au public le fonctionnement des cours d'eau avec le rappel de la gestion par les moulins, en lien avec le syndicat Lot Dourdou.



Plan d'intentions



Traitement de la limite avec désimperméabilisation
Donner de l'épaisseur au végétal avec chemin piéton de 1m maximum



Réduction de la voie à 5m dans ce secteur pour favoriser le passage piéton le long du Dourdou



Réduction du carrefour trop large

La vallée du Lot dévoile ses charmes au fur et à mesure du parcours le long de la rivière. Une route paysagère aux ambiances variées, quelquefois en surplomb ou parfois au raz des berges. Dans un périmètre élargi, des villages pittoresques méritent d'être préservés et des sites à fort potentiels soignés. Des vues spectaculaires et plongeantes sur la vallée depuis les hauteurs donne une autre dimension au lieu, les projets de la vallée doivent prendre en compte cette donnée pour mesurer l'impact. Une stratégie de préservation de la route, d'entretien des abords (délaissés) et de valorisation de quelques lieux (Notre Dame d'Aynes, la confluence) de création de fenêtres (Montarnal...) est à lancer.

1. Une attention pour conserver le caractère paysager de la route

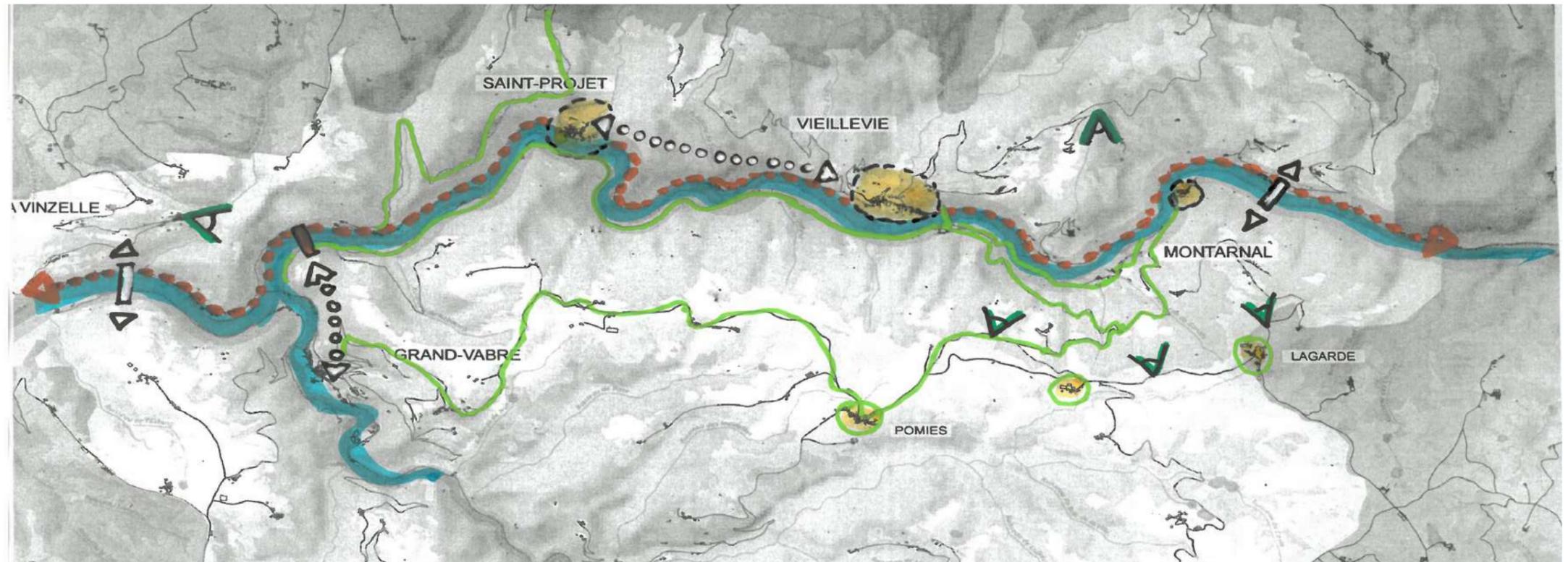
La stratégie est de préserver les acquis d'une route peu large, sinueuse, limitée par des murets en pierre avec des fenêtres sur le Lot. Une gestion pour conserver ces parapets et remplacer les glissières dans des sites stratégiques comme aux abords des ponts.(Confluence et Vieillevie) Le stationnement sur les berges (Saint-Projet et Le port) doit être contenu et géré en évitant l'imperméabilisation des espaces qui doivent rester naturels toute l'année. Les délaissés routiers devront trouver une finalité autre que de stockage de matériaux. Soit ils deviennent des haltes paysagères, soit quelques places de stationnement minute, soit une renaturation des abords.

2. Préserver les sites emblématiques autour du Lot

Plusieurs sites apparaissent comme remarquables. La Vinzelle et Montarnal se présentent comme deux pépites dans le paysage y compris vis à vis de leurs aménagements mis en oeuvre dans le respect du site et dans l'esprit des lieux. Quelques ajustements sont à organiser de façon très marginale (cf fiche) Notre Dame d'Aynes, petit joyau dans un site intime et bucolique mérite de contenir les usages et de rétablir son installation originelle (cf fiche action)

3. Traversée de Vieillevie

Un projet sur la traversée doit prendre en compte la vie locale avant de favoriser le transit. (cf fiche)



Route D 141 après Grand-Vabre



Route D141 avant Saint-Projet



Route D 141, entrée de Vieillevie



Depuis la berge rive droite face à Montarnal



Route depuis le versant Nord, rive gauche du Lot



Berge de Vieillevie

VALLEE DU LOT

4. Mise en valeur des points de vue dominants

Des vues en surplomb dominent le Lot grâce aux hameaux des versants tournés vers la vallée.

Sur les plateaux, les routes en corniche qui sinuent au nord offrent des balcons sur la vallée du Lot tandis qu'au sud la végétation dense obstrue la vue.

Le château de Vieillevie profite de la rivière pour le transport des marchandises par bateau, notamment lors du rayonnement lié à l'abbaye de Conques. Le Lot permet aussi de connecter les villages à la région aval de la rivière vers l'estuaire.



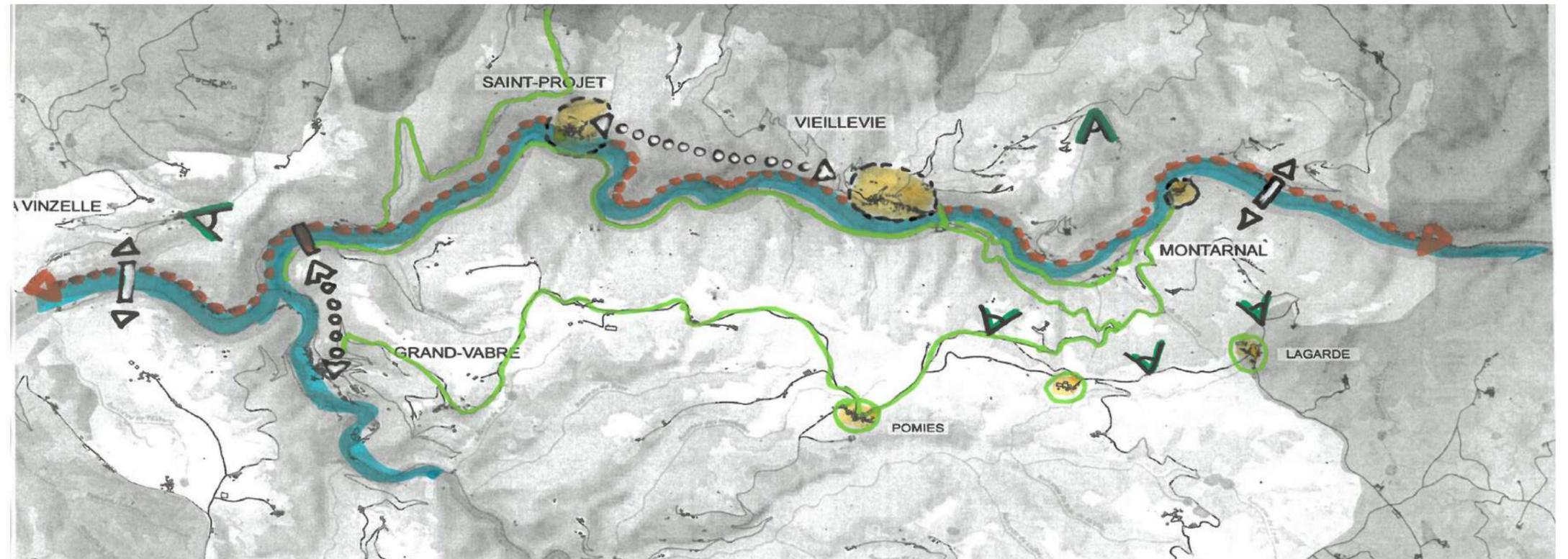
la confluence depuis la Bécarie



Saint-Projet depuis la Bécarie



Arrêtes rocheuses au dessus de Saint-Projet



Grand-Vabre vallée du Dourdou depuis la chapelle de Roucan



Montarnal et Notre Dame d'Aynès



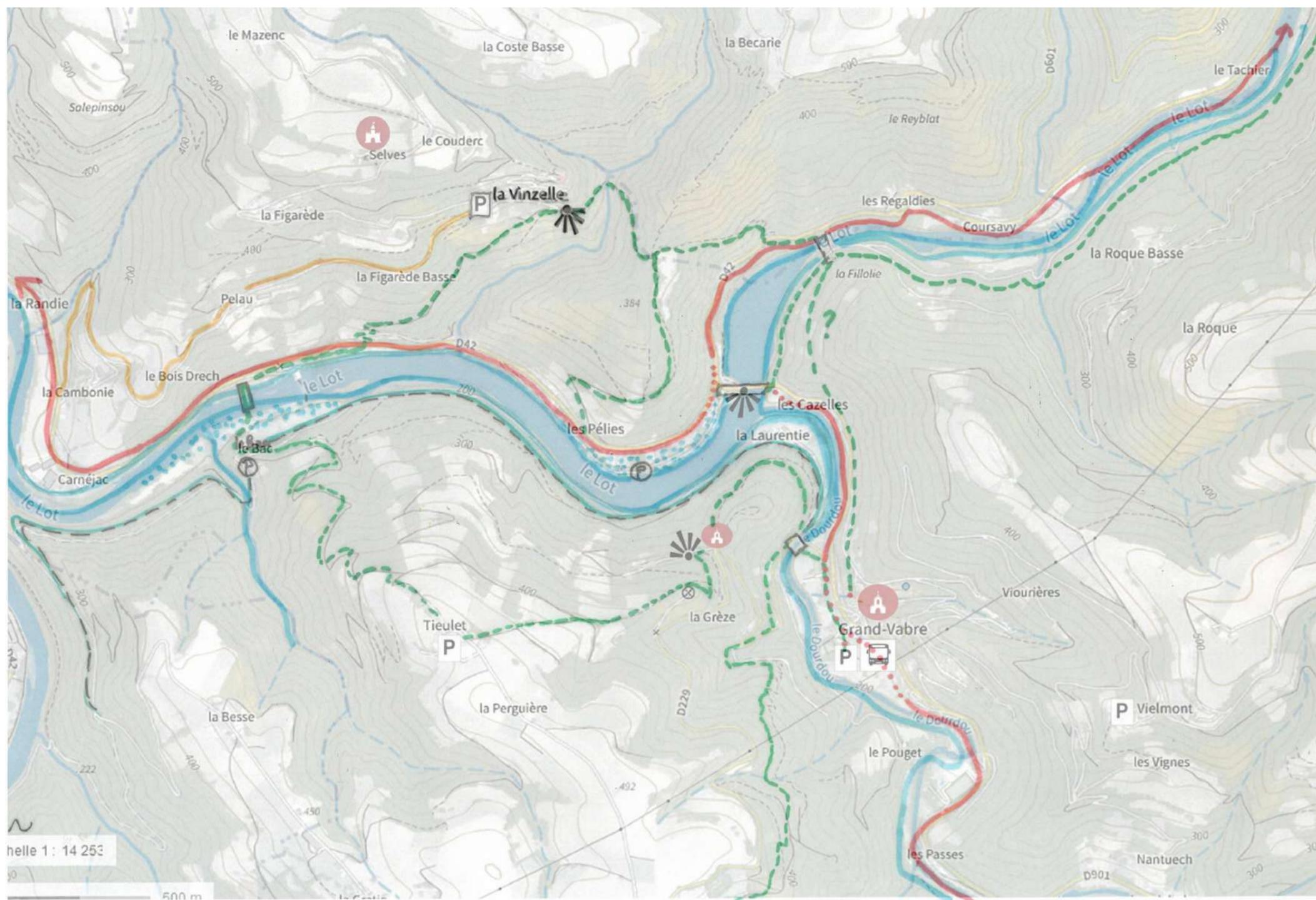
Vieillevie depuis le versant rive gauche du Lot

VALLEE DU LOT : AUTOUR DE LA CONFLUENCE

Lieu stratégique autour de la confluence entre Grand Vabre et La Vinzelle à une grande échelle avec de nombreux chemins de randonnées qui rayonnent entre ligne de crêtes et vallées.

ACTIONS :

- Trouver des continuités de chemins au travers des traversées sur le Lot : réhabilitation du pont de Coursavy et passage de type bac au niveau de l'ancien passage (historique).
- Ouverture d'un chemin depuis le bourg de Grand Vabre vers le pont de Coursavy pour éviter de marcher le long de la départementale.
- Arrêt Navette dans l'hypothèse d'un transport en commun dans les gorges et vallée du lot
- Revalorisation du pont existant sur le Lot en belvédère.
- Travail sur la signalétique : lisibilité et concision à privilégier.



La confluence est un lieu hautement stratégique mais cependant peu valorisé. Pourtant des usages diversifiés animent ce lieu : pêche, pique-nique, restaurant, feu d'artifice. Ils sont à conserver mais à installer dans un cadre paysager plus qualitatif avec des mesures légères plutôt de l'ordre de la réparation que de l'aménagement.

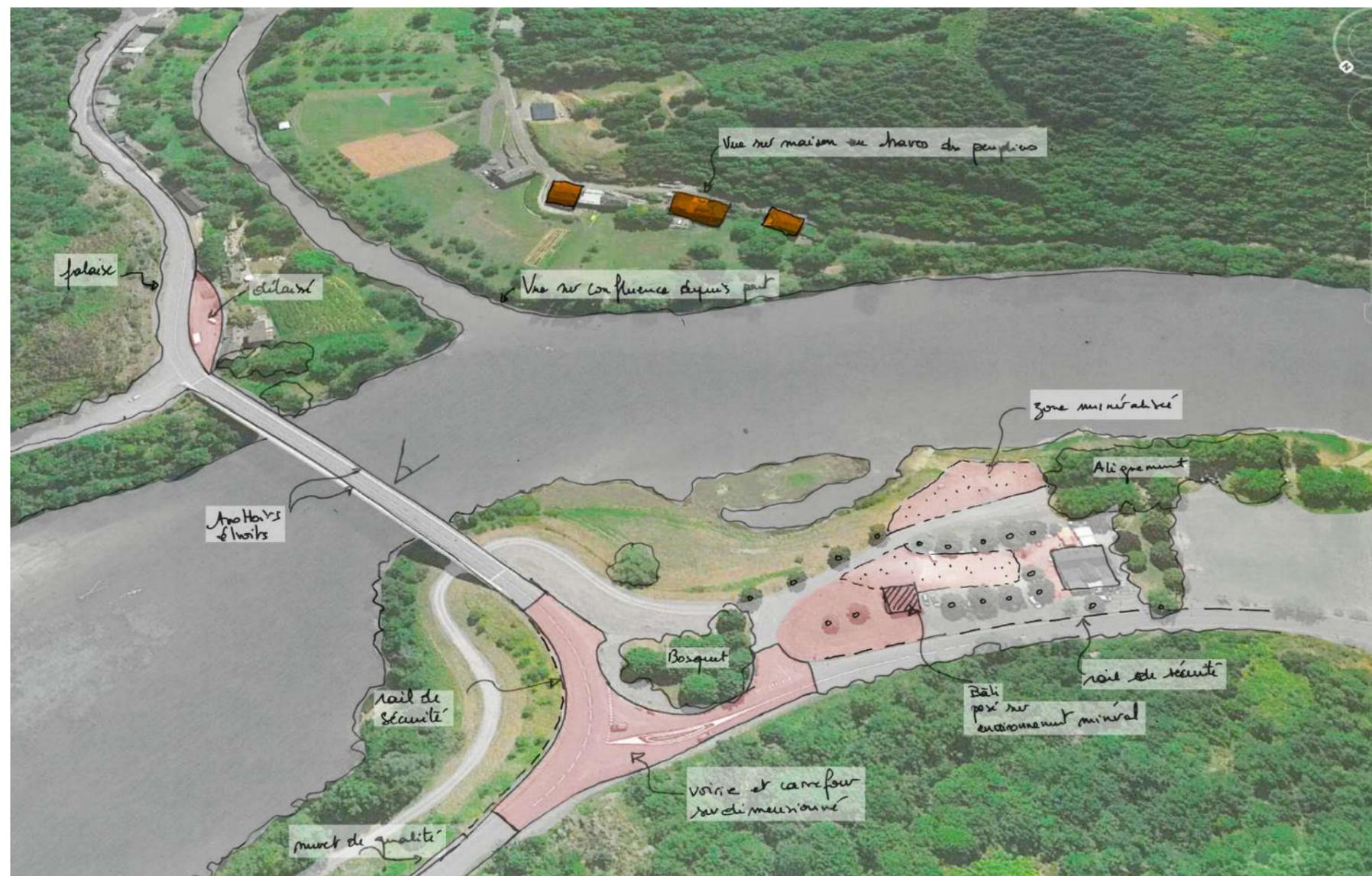
Un fort potentiel

- La confluence est un lieu spectaculaire où le Dourdou chargé de terres rouges en période de grosses pluies se mêle aux eaux du Lot. Ce phénomène définit une ligne de démarcation spectaculaire entre les eaux.
- Une rive gauche très qualitative : masses végétales denses et belles maisons
- Des murs en pierre le long de la route avant la confluence sur la D901 et D42
- Une falaise abrupte le long du RD

Un paysage en partie abîmé

- Sur rive droite un carrefour surdimensionné et des glissières de sécurité banalisent l'arrivée sur le pont
- Un délaissé rive gauche avant l'arrivée sur le pont donne une impression d'inachevé
- Une berge rive droite trop minéralisée par les usages (bicouche, enrobé dans de grandes proportions), une trame arborée disparate et quelques bâtiments banals (base nautique et restaurant).

Le pont quant à lui, n'incite pas au cheminement piéton avec des trottoirs étroits et des voitures qui peuvent rouler vite en raison de la ligne droite.



Vue sur la confluence et les maisons : les eaux brunes du Dourdou



Berges verdoyantes avec pêcheur



Arrivée sur la berge très minérale et bâti en premier plan posé sur un espace banalisé

Recomposer la berge et désimpermeabiliser

L'objectif est de retrouver une continuité de paysage =

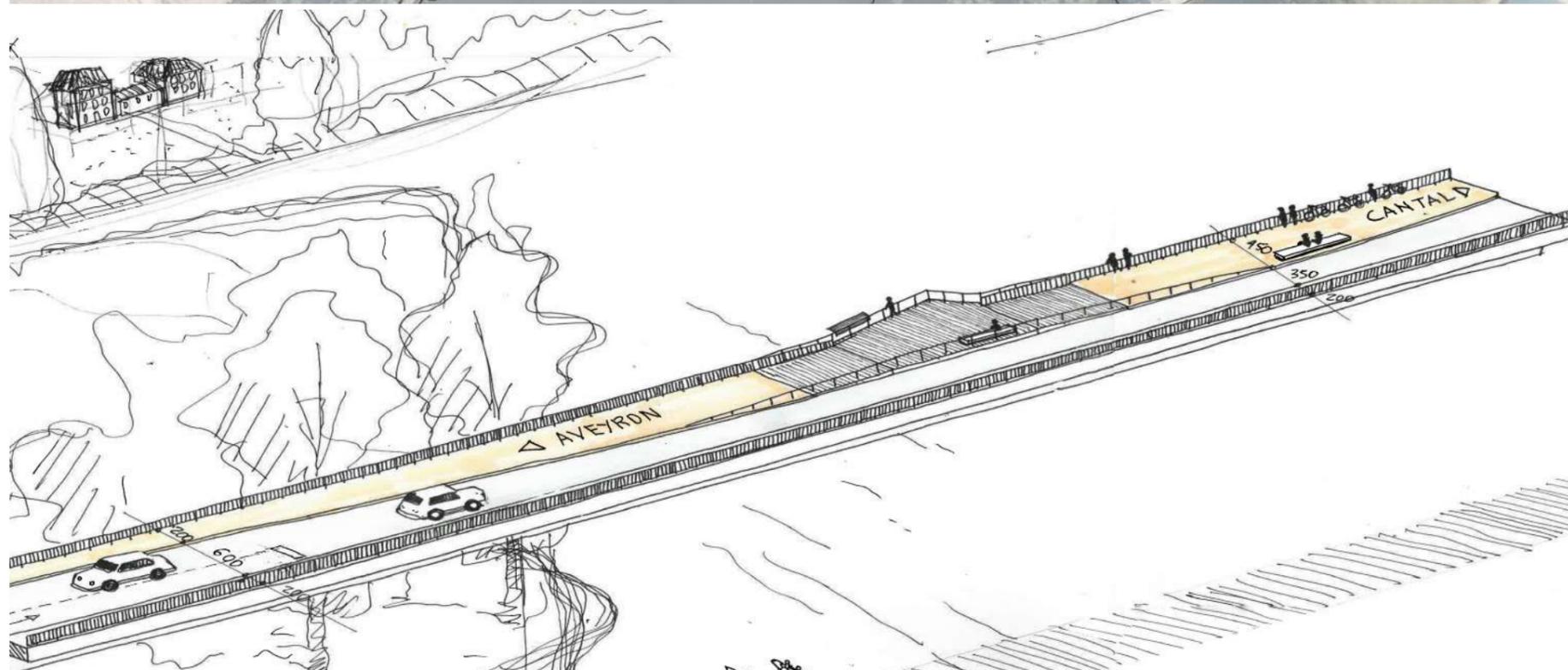
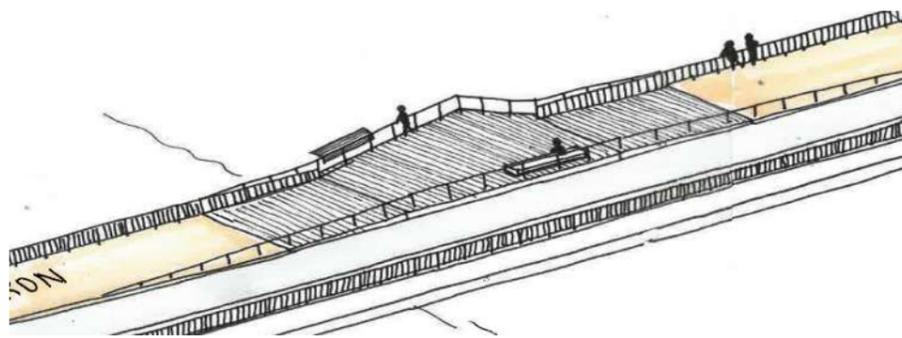
- Reconquérir les berges en désimpermeabilisant et en replantant des masses arborées équivalentes à celles existantes
- Réduction du carrefour et accompagnement jusqu'au pont avec des murets en pierres à la place des glissières
- Possibilité pour le restaurant de garer les voitures sous les arbres sur un terre pierre à l'ombre

Mettre en scène la confluence

Valoriser le pont comme un événement belvédère sur la confluence =

- Etudier un système d'écluse étirée pour laisser place à un balcon sur le Lot pouvant profiter aussi bien aux piétons qu'aux cyclistes (4m de large).
 - Le belvédère ou balcon est un simple décroché à faire au niveau d'une pile de pont, y ajouter sur le garde-corps une signalétique qui parle de la confluence, de l'histoire du site... Attention à la géométrie de l'écluse, un tracé souple qui s'étire sur toute la longueur du pont est plus adapté
 - Partager les usages sur le pont et réduire de fait la vitesse à 20km/h
 - Aménagement du pont qui s'étire jusqu'aux berges : sur rive gauche un travail sur le délaissé et le foncier pour ménager 1 à 2 places de stationnement et un passage piéton vers le pont.
- Au croisement RD901 et la route de la Fillolie, quelques appuis vélos et traversée piétonne pour rejoindre le pont.

Le vocabulaire doit rester simple et existe déjà sur le site : muret en pierre, chemins piétons en terre, platelage bois pour le belvédère et arbres de grand développement.



Le village de La Vinzelle perché au-dessus de la vallée du Lot offre des vues spectaculaires dans le lointain et sur la vallée encaissée du Doudou. Son cadre bâti et ses espaces publics forment un ensemble de grande qualité. L'enjeu principal réside en la préservation de ce cadre idyllique. Des ajustements seront nécessaires à la marge pour conserver l'esprit des lieux.

ACTIONS :

- Conserver l'esprit des lieux avec des aménagements d'espaces publics très qualitatifs dans la continuité des existants. Il est à souligner la plus-value pour le village des opérations qui ont été menées par les habitants. Ces requalifications révèlent un savoir-faire local, une justesse, une harmonie générale sans prétention. Il serait judicieux de poursuivre le sol en calade en le phasant depuis l'entrée (carrefour de la route de Cassaniouze et route de La Vinzelle) jusqu'aux aménagements existants du centre, avec la végétalisation des seuils.
- Clarification de la signalétique à l'entrée, suppression de panneaux, regroupement des informations.



Marquer l'entrée du village : reprendre la signalétique et remplacer l'enrobé par un sol pavé comme dans le village



Rue en revêtement pierre à conserver



Se raccorder avec cette rue où le sol en pierre démarre



Remplacer l'enrobé par un sol pavé et réduire la largeur du minéral



Plantations sur les seuils de maisons à reconduire



Planter des massifs le long des maisons

VALLEE DU LOT : DE VIEILLEVIE A MONTARNAL

Tronçon stratégique de la vallée du Lot, une route départementale dessert les villages en fond de vallée rive droite.

En remontant le Lot rive gauche, les hameaux distancés davantage du lit par les larges berges mènent à Montarnal et son patrimoine classé.

Des points de vue sur le paysage méritent la halte pour observer et apprécier les villages dans leur écrins.

ACTIONS :

- assurer l'accès aux hameaux et villages par des cheminements signalés et sécurisés pour le vélo-piéton : boucles, sentiers
- installer ou harmoniser une signalétique et annoncer les itinéraires
- permettre le stationnement en amont des sites
- soigner la voirie et accompagner la mise en valeur des sites (aménagement adaptés et sobre dans les hameaux et bourgs visités)
- proposer des belvédères sur la vallée, liés au réseau routier



Le hameau de Saint-Sulpice est un bon exemple de traitement dans l'esprit rural avec une grande simplicité dans les matériaux, une justesse dans les dimensions et une forte présence du végétal.

Il faut préserver et perpétuer cette typologie très simple sur les autres hameaux.

- la voirie est peu large (- de 3m) suffisant pour un petit hameau et donne un caractère «privé» où on roule «au pas»

- les abords enherbés le long des maisons et sur le parvis de l'église confère un caractère bucolique il faut garder cette ambiance très végétale et simple qui demande peu de gestion.

- l'absence appréciable de clôture est aussi à relever, seule les clôtures des champs délimitent quelques propriétés (cf photo ci-contre)

Quelques lieux pâtissent encore de surfaces en bicouche trop large comme le montre la photo ci-dessous. On constate la différence de l'effet produit avec la voie d'accès au village, plus mesurée où prédomine le végétal.



Large espace en enrobé contraste avec le reste du hameau : réduire ces surfaces



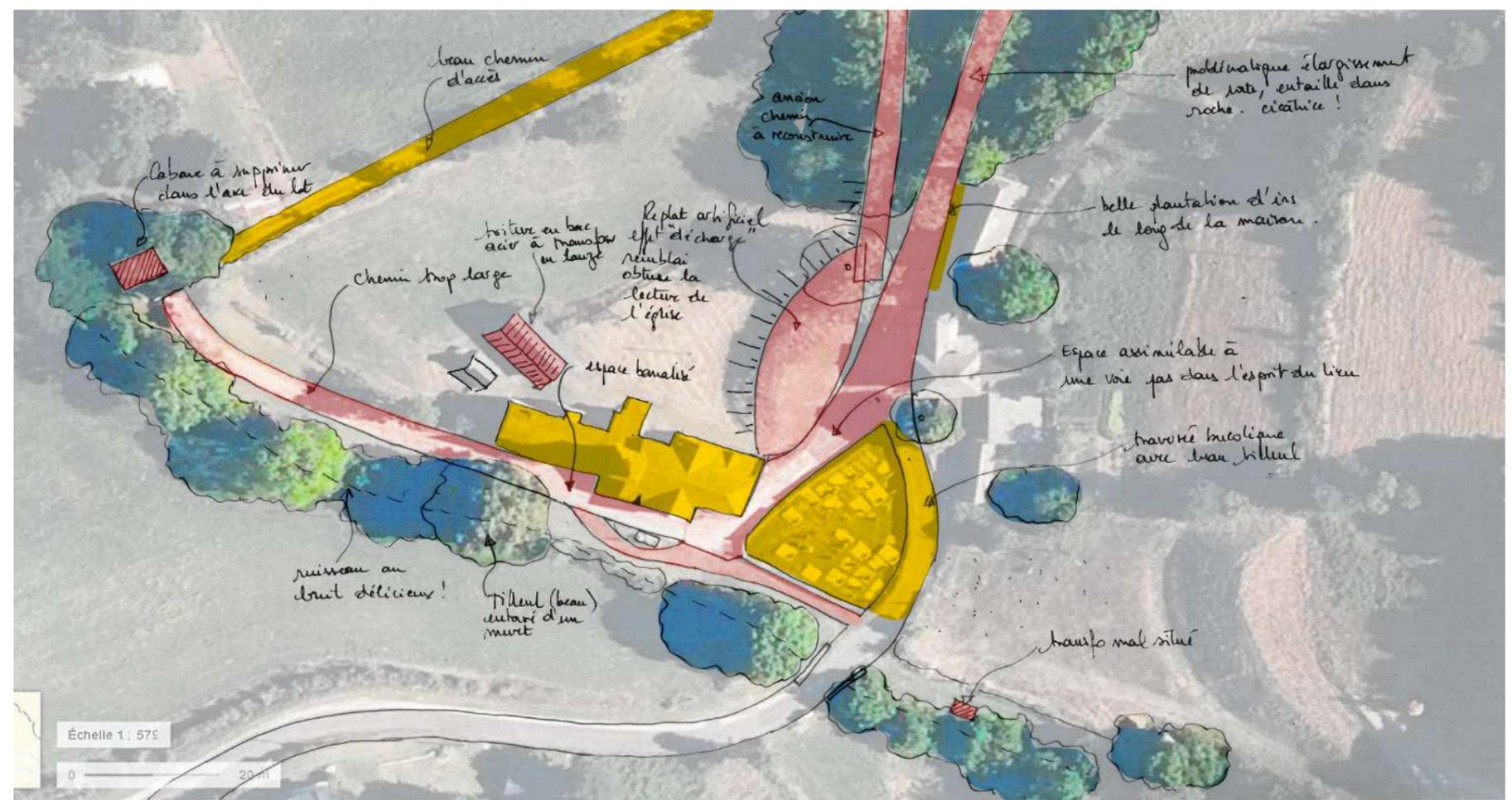
Le site de Notre Dame d'Aynes est un petit joyau dans un paysage bucolique et intime. Les usages non contenus et les récents travaux sur les réseaux ont abîmé le site. Une intervention de réparation et de réinstallation de l'église est nécessaire pour rétablir la délicatesse et l'esprit des lieux.

Un fort potentiel

- l'implantation de Notre Dame d'Aynes et son hameau
- restauration récente et réussie d'un bâti
- le cimetière : sa position, sa forme
- la trame arborée avec des tilleuls majestueux
- les champs autour du site (présence des ânes)
- le bruit du ruisseau

Un lieu dégradé

- des passages voitures possibles sans hiérarchie autour de l'église qui imperméabilisent les abords et banalise le monument
- chemin après l'église trop large et matériaux en tout venant trop routier
- absence de parvis de l'église minéralisation forte
- fort remblai s'apparente à un dépôt de matériaux devant l'église qui obture la lecture de son installation.
- toiture d'un abri en bac acier
- cabane en fond de perspective sur le Lot
- chemin d'accès à l'école depuis le haut dégradé par les apports de matériaux
- transformateur EDF mal placé dans la perspective d'un chemin
- dégradation de la route avec élargissement et démolition du pied de la falaise



Plan d'analyse du site



Vue lointaine sur Notre Dame d'Aynes un cadre verdoyant



Le pied de l'église traité en enrobé comme une route et des passages véhiculaires devant et derrière la croix



Vue sur le remblai qui masque la vue sur le pied de l'église et espace totalement minéralisé

Restaurer l'installation de l'église

Cette installation passe par la lecture du paysage aux abords du monument dans l'objectif de le valoriser .

- retrouver l'assise de l'église originelle
- supprimer l'effet remblai artificiel et rajouté
- valoriser le caractère rural et proposer des aménagements simples dans l'esprit des lieux en reprenant le vocabulaire existant

ACTIONS

Reprise du talus comme à l'origine pour retrouver les pentes douces vers le champs :

- suppression des matériaux (dépôts) et modelage talus
- création d'un pas d'ânes dans le talus (à base de traverses en chêne) pour relier le haut et le bas (au choix)
- renaturation en prairie de toute la zone jusqu'au pied du monument
- réduction de la voie qui descend vers l'église à 2.5m
- plantation de quelques arbres (au choix) le long de la voie vers l'église
- le toit en bac acier à supprimer et remplacer par un toit en Lauze comme celui qui a été déjà réhabilité
- le chemin qui descend vers l'ancienne école à réhabiliter (suppression des gravats et construction d'un pas d'ânes en traverses de chêne).



Problématique de remblais qui minéralise les abords de l'église, poteau, stockage



Retrouver le talus original et implantation de l'église, plantation de quelques arbres pour caler la limite de la chaussée

Conservier une route étroite

Les travaux de réseaux à proximité de notre Dame d'Aynes ont occasionné à la fois une atteinte à la falaise et également un élargissement de la route. Ces modifications « techniques » sont préjudiciable au cadre paysager et entachent l'aspect pittoresque du site. Il est à présent très compliqué de réparer cette cicatrice

ACTIONS

Retrouver la largeur de route initiale et gérer les eaux de pluie :

- pose de bordurette pierre en limite de voirie côté falaise
- apport de terre
- semis de graines



Falaise entaillée pour passage des réseaux et position de poteaux



Retrouver une bande végétale au pied de la falaise

Requalifier les abords et accès à l'église

Cette requalification passe par un changement des usages et par la définition des priorités et des enjeux aux abords du monument :

- retrouver un parvis piéton devant l'église
- supprimer l'effet accès véhicule de toute part
- valoriser le caractère rural et proposer des aménagements simples dans l'esprit des lieux en reprenant le vocabulaire existant

ACTIONS :

Dévoisement de l'accès véhicule qui passerait à présent derrière la croix dégageant l'entrée de l'église pour créer un parvis piéton en calade enherbée ou uniquement en herbe avec quelques dalles de schiste (cf image de l'église de Saint Sulpice)

L'accès véhicule passe derrière la croix avec une largeur de 2.5m sur un sol en terre pierre.

L'accès véhicule le long du cimetière est supprimé et remplacé par un pas d'âne en pierre de schiste ou en traverse de bois. Il s'appuie d'un côté sur le mur du cimetière et de l'autre sur un muret en pierre (prolongement du parapet du pont qui se retournerait vers ce chemin)

Le chemin qui rejoint l'ancienne école est réduit à 3m et serait dans le même esprit que celui de l'école (cf photo en haut à droite)

Les voitures pourraient continuer à stationner sur l'herbe comme actuellement.



Problématique de la voie qui passe devant la porte de l'église et passage de véhicules devant et derrière le monument

Création d'un parvis, passage des véhicules derrière la croix, changement de la voie le long du cimetière en pas d'ânes

Le site de Montarnal tire sa force de son isolement, son patrimoine bâti et ses aménagements d'espaces publics de grande qualité.

L'enjeu principal réside en la limitation des véhicules se rendant dans Montarnal pour la visite et la maîtrise du stationnement.

ACTIONS :

- Inciter en amont les mobilités douces : parcours cyclo-tourisme
- Déplacement du parking habitants à l'arrière du village pour valoriser l'arrivée et la vue depuis l'autre côté de la rivière. Bien identifier ce parking habitants à distinguer du parking visiteurs
- Revêtement de sol en calade depuis l'entrée jusqu'aux aménagements précédents dans le bourg.
- Plantation d'un verger en entrée du bourg sur une prairie avec protection contre le stationnement
- Conserver une voie étroite pour l'accès à Montarnal



Etat existant en entrée du bourg : vue sur le stationnement y compris depuis la berge opposée



Déplacement des voitures de l'autre côté du village vers les champs, revêtement en calade enherbée plantation d'un verger et chaîne ou corde pour éviter les voitures



Plantations sur les abords : une pratique à conserver et conforter



Calade enherbée : identité du village à prolonger jusqu'à l'entrée

LES PORTES D'ENTREE DANS LE GRAND SITE

Chaque village portes doit développer sa singularité dans une stratégie globale, faire des choix pour valoriser ses atouts, s'équiper pour mieux accueillir, améliorer le confort et le cadre de vie des habitants au travers de ses espaces publics.

1 Saint-Cyprien : en finir avec l'image du village-rue



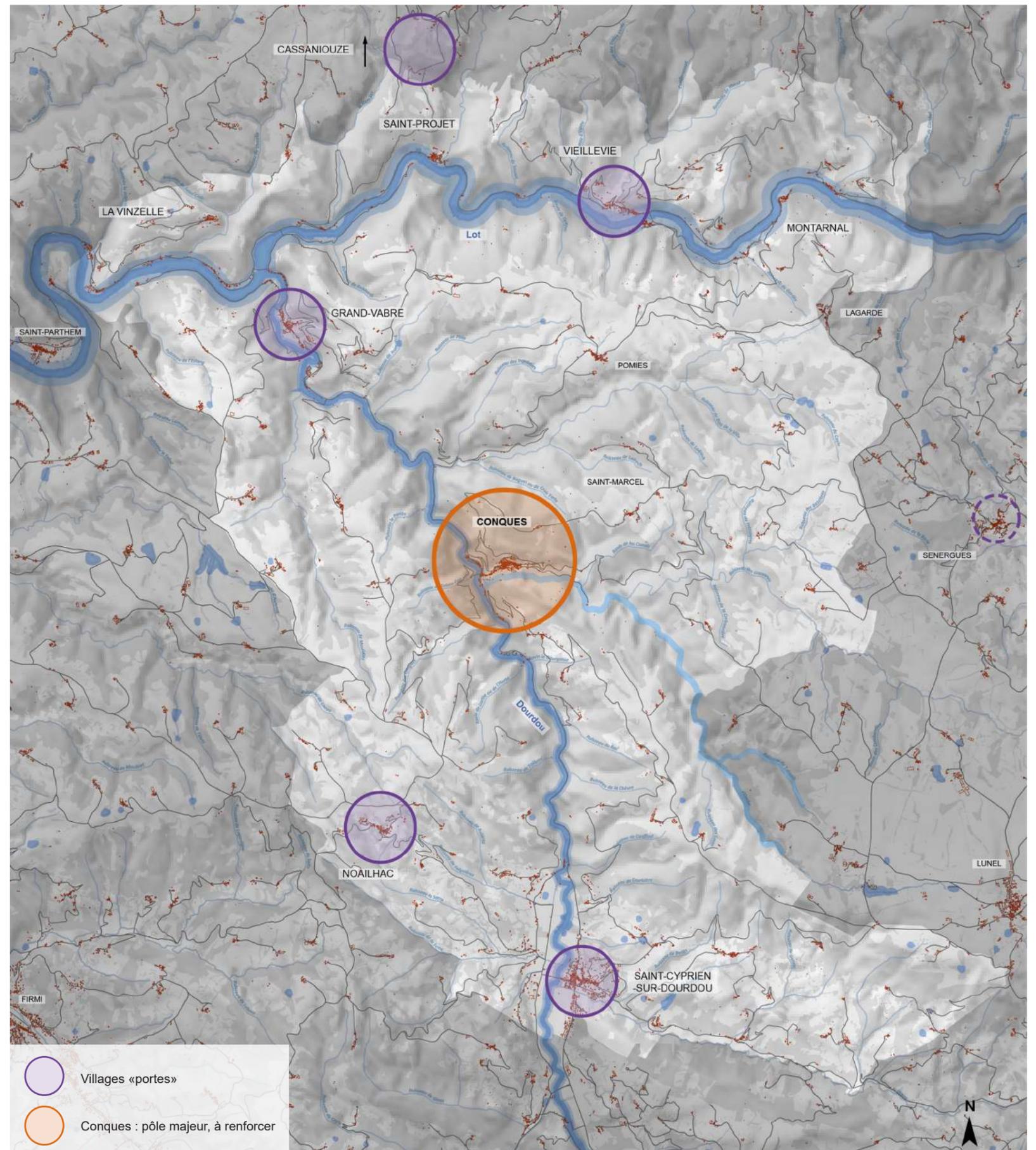
2 Noailhac : un bourg de plateau traversé par Saint Jacques de Compostelle



3 Grand Vabre : au carrefour des activités pleine nature



4 Vieillevie : le village sur le Lot

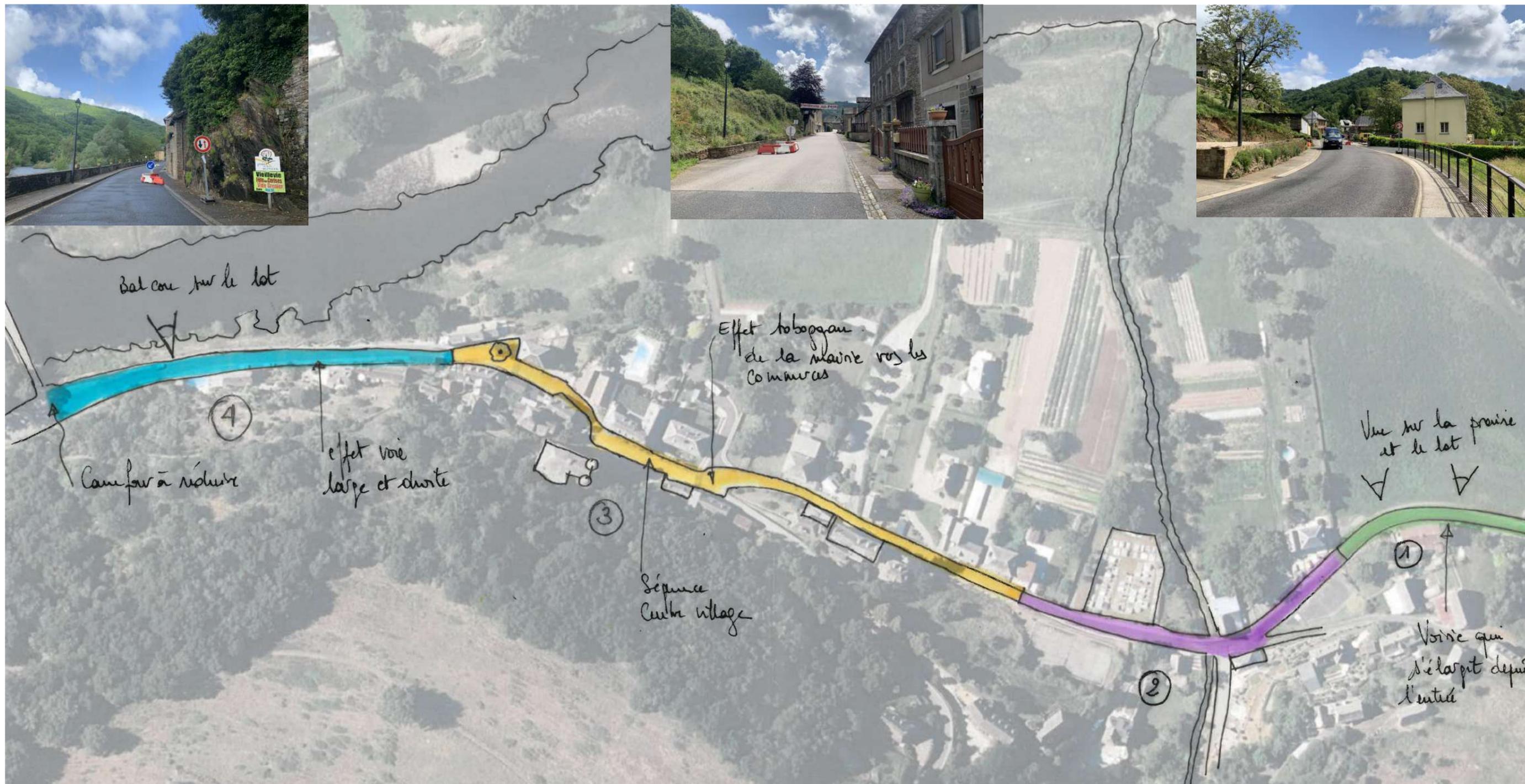


FICHE ACTION 14 : La traversée de Vieillevie

Vieillevie est confrontée à la problématique de la vitesse excessive des véhicules sur la traversée, mais aussi à l'inconfort du piéton, des habitants et des commerces. L'aménagement de la départementale très linéaire, large et sans prise en compte des activités et équipements le long de l'axe permet des vitesses élevées.

La priorité est clairement donnée au flux linéaire de transit ce qui renforce logiquement les vitesses.

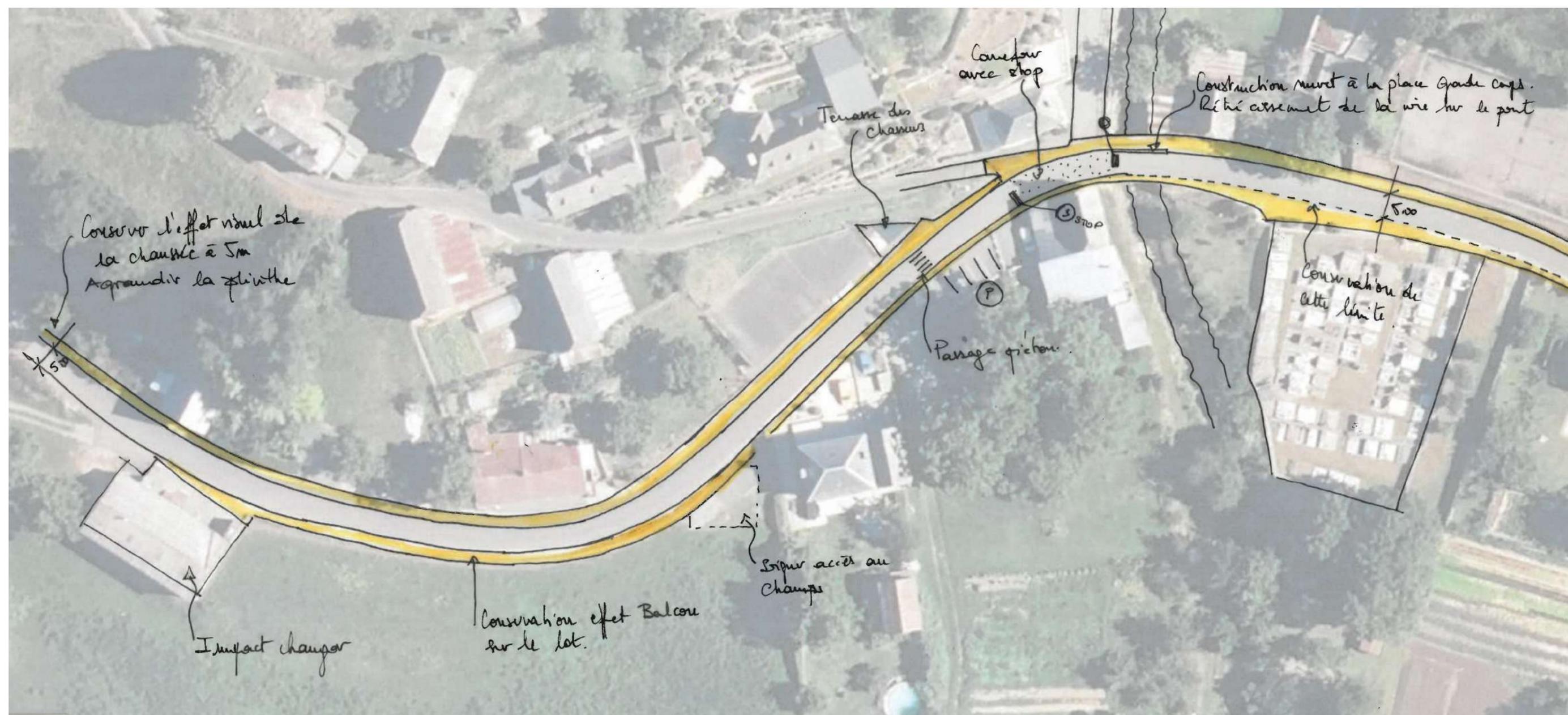
L'enjeu sur cette traversée est de prendre en compte la vie locale, les éléments qui composent ce linéaire : château, commerces, mairie, cimetière, habitations... Avec ce contexte, la réflexion doit se mener dans la transversalité du village, et le tracé doit s'adapter aux activités en place.



FICHE ACTION 14 : La traversée de Vieillevie

ACTIONS SUR LA SEQUENCE ENTREE OUEST

- La chaussée doit rester dans le gabarit préexistant avant le village
- Aménagement du seuil des maisons à l'entrée du bourg avec une bande «piétonne» au même niveau altimétrique de la chaussée soit en schiste soit en gros béton de schiste
- Création d'un passage piéton face à la salle des chasseurs et parking
- Installation de stop au niveau du premier carrefour
- Modification au niveau du pont : construction d'un muret et suppression du garde-corps avec réduction de la chaussée au niveau sur le pont.



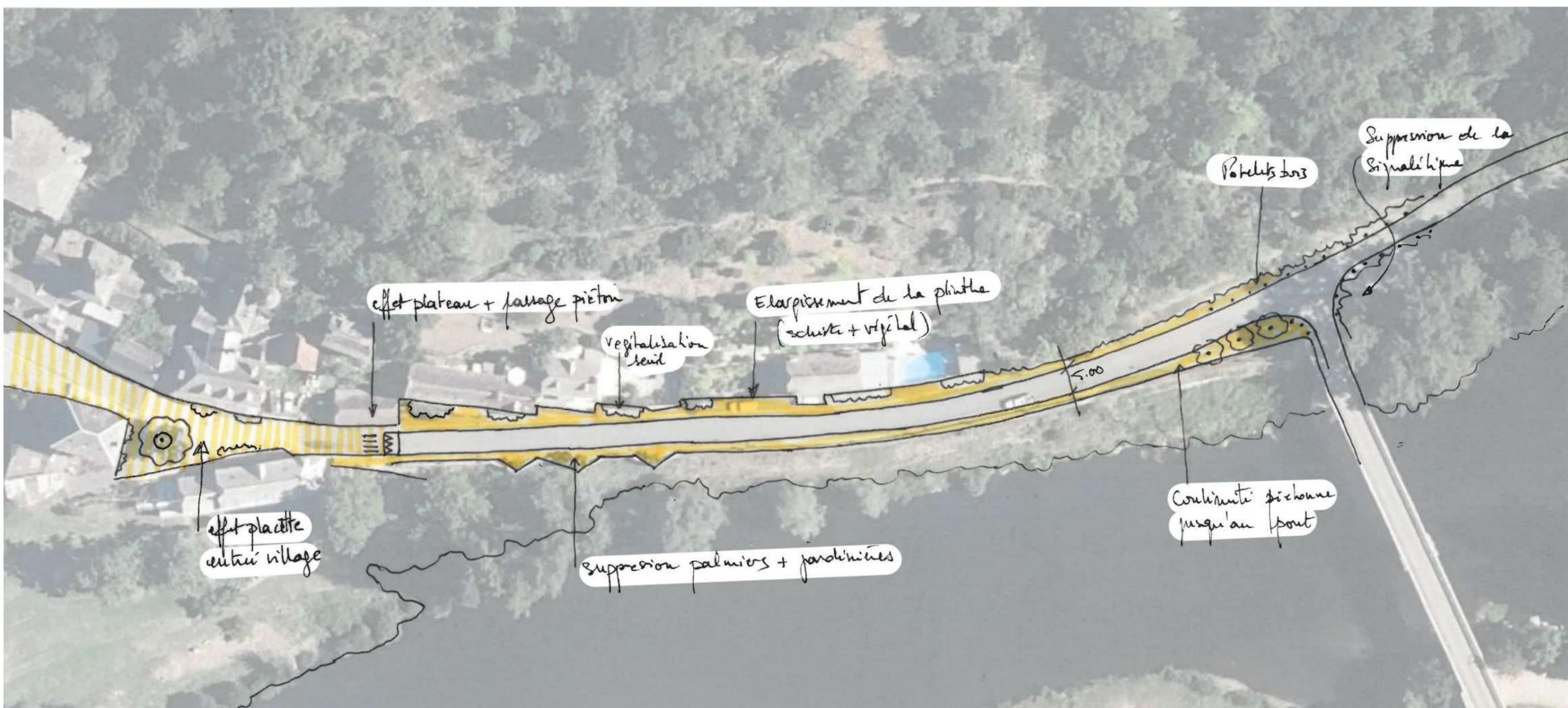
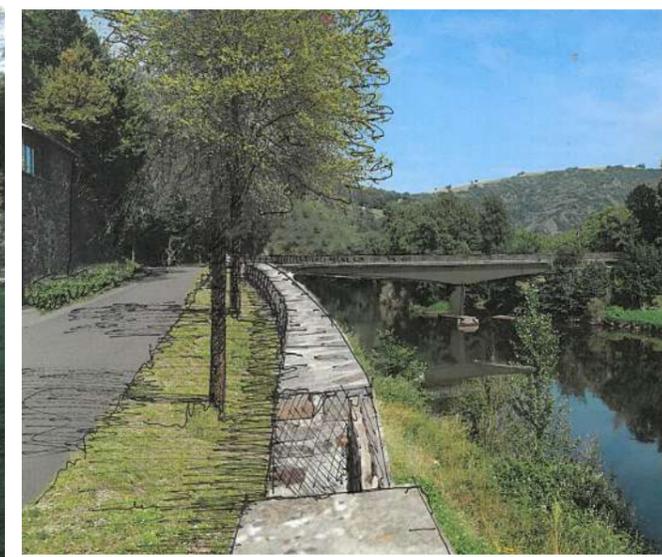
FICHE ACTION 14 : La traversée de Vieillevie

ACTIONS SUR LA SEQUENCE CENTRALE

- Conservation de la plinthe le long des maisons avec son caniveau au sud
- Création trottoir nord d'une plinthe en schiste franchissable mais avec effet de réduction de la largeur de la chaussée
- Mise en oeuvre d'une écluse au niveau des commerces avec un passage de voie de 3m et après l'écluse création d'une plinthe de 0.80m
- Création d'un passage piéton entre la terrasse et le commerce
- Agrandissement du trottoir au niveau de la mairie et passage piéton vers le monument aux morts et en direction du parking en contre-bas
- Protection au pied du château du trottoir existant avec une chaîne à gros maillons entre des bornes.



FICHE ACTION 14 : La traversée de Vieillevie



FICHE ACTION 15 : La coeur de Noailhac

La situation géographique du village en point haut sur le passage du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle est un des points fort du village.

La valorisation de Noailhac passe par la reconquête de ses espaces publics du centre bourg actuellement uniquement voué au stationnement avec de l'enrobé omniprésent et une trame d'arbre absente.

1- La reconquête des abords de l'église

Un projet de revêtement de sol est à initier.

- Remplacer l'enrobé par un revêtement en pierre de qualité en partie perméable sur les limites à l'emplacement des arbres.
- Planter 3 nouveaux arbres pour compléter l'alignement et dans le cadre de la reprise du sol accorder davantage de place au pied des arbres.

2 - La relation entre le chemin de Saint Jacques et le village

Le chemin de Saint-Jacques débouche actuellement sur un parking. La réorganisation de cet espace permettrait d'ouvrir la perspective sur l'église ou bien de signaler un cheminement vers le parvis de l'église qui ouvre sur un panorama.

3 - La place

Un projet d'organisation de cet espace pour le structurer, lui donner à la fois une qualité de lieu mais aussi une meilleure optimisation du stationnement.

- Une proposition simple de plantation d'arbres haute tige de part et d'autre de la départementale en alignement.
- Les limites traitées en espaces perméables et sans stationnement pour dégager les vues.



Plan d'intentions et d'orientations sur l'espace public



Panorama depuis la rue



La place au débouché du chemin de St Jacques de Compostelle



Les abords de l'église

FICHE ACTION 16 : Les espaces publics de Saint-Cyprien

1- Transversalité dans le village

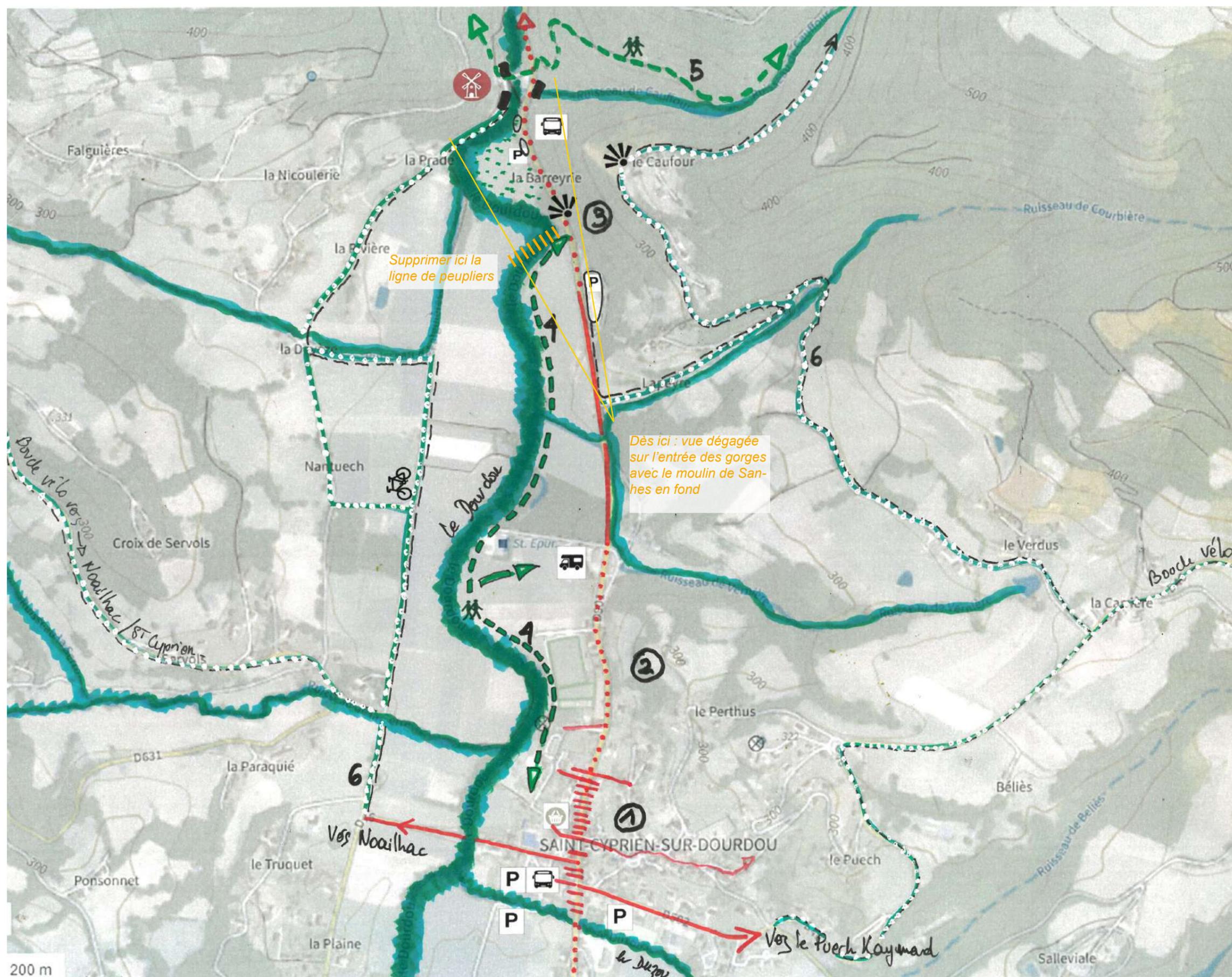
2 - Continuité piétonne vers l'aire de camping car

3 - Point de vue sur le Moulin de Sanhes

4 -Chemin à créer le long du Dourdou

5 - Signalétique et nettoyage de l'accès au chemin de Bancarel

6 - Parcours vélos



FICHE ACTION 16 : Les espaces publics de Saint-Cyprien

Saint-Cyprien-de-Dourdou est la porte d'entrée sud du territoire, le village est marqué par sa couleur rouge du Rougier et offre aux habitants de nombreux services. La problématique du village réside en une trame d'espaces publics décousue :

- Sa traversée colonne vertébrale du village donne pas l'occasion d'apprécier la profondeur du village de part et d'autre.
- Un manque de continuité entre la traversée et les équipements à l'intérieur du bourg

L'objectif est de créer une étape nécessaire dans le village pour les visiteurs du territoire :

- Un arrêt pour prendre la navette avec de vastes possibilités de stationnement à l'arrière de la salle des fêtes et un quai navette sur la place du foiril à proximité. Les visiteurs pourraient à cet occasion consommer sur place.

- Un aménagement de la traversée adapté qui freine la vitesse du visiteur et qui lui donne envie de s'arrêter et profiter des services :

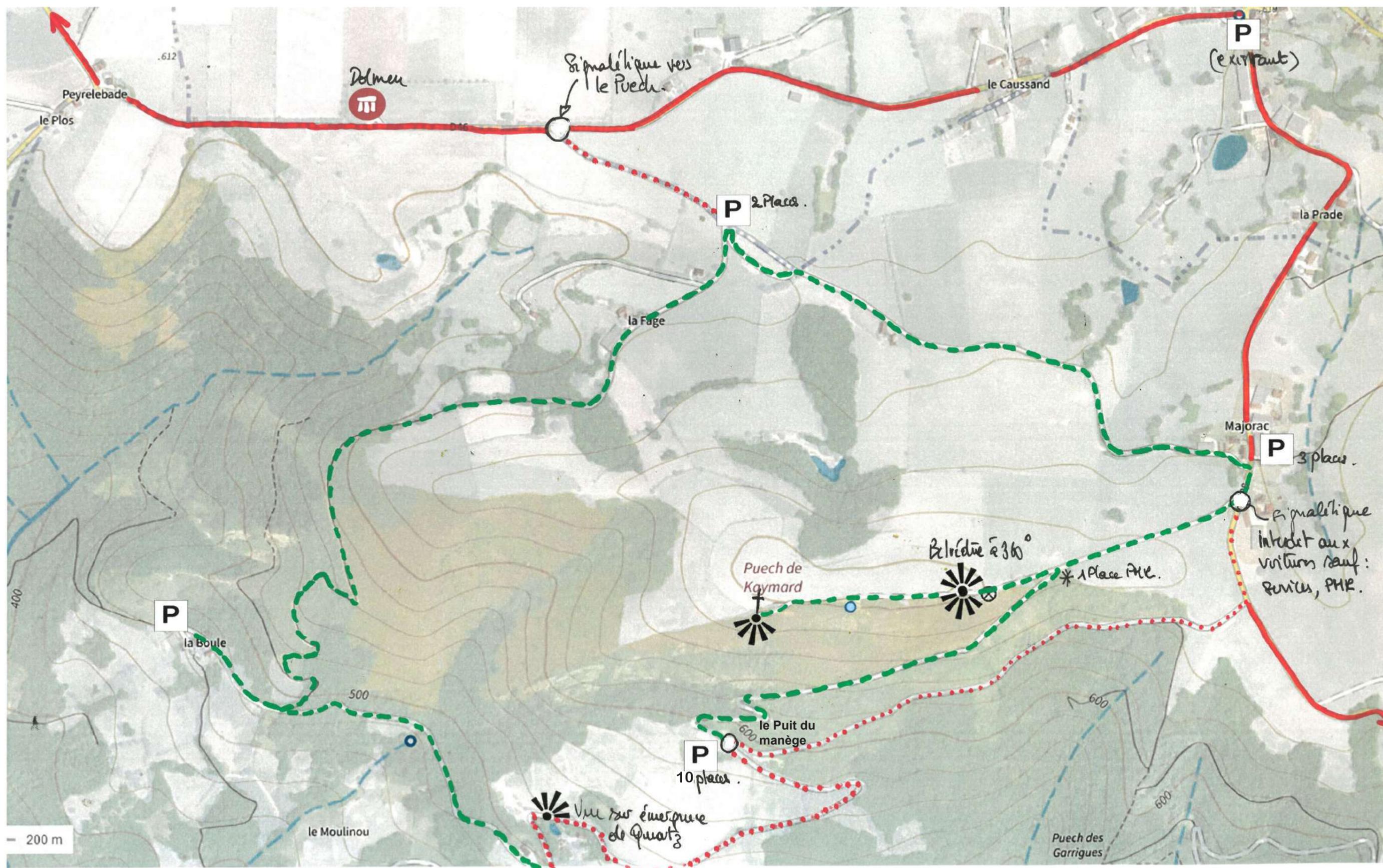
Aménagement de plateaux traversants au niveau des croisements avec une signalétique pour donner les directions (Puech Kaymar, centre bourg...)

Aménagement en écluse avec trottoir large côté mairie et plantations d'arbres
Des rues transversales avec des trottoirs

- Des aménagements de places où le stationnement n'occupe pas la totalité mais se trouve cantonné et rangé. Ainsi l'esplanade pourrait retrouver sa partie centrale en espace piéton en stabilisé en relation avec le bar le Saint Cyp.
- Des places reliées entre elles par des continuités piétonnes solides avec la rue des lavandières piétonne avec un accès riverains par le sud.



FICHE ACTION 17 : Le puech Kaymar



FICHE ACTION 17 : Le puech Kaymar

L'aménagement pour accéder au puech de Kaymar se fait en plusieurs étapes. Depuis le village de Lunel, une placette accueillante où il est possible de se garer sous les arbres et partir randonner vers le puech Kaymar ; c'est la première indication que l'on trouve.

Depuis le hameau de Majorac accès au sommet du puech :

1 - pas d'indication vers le sommet au croisement (cf photo1) : ajouter une indication seulement si elle est accompagnée d'un panneau interdiction véhicules sauf riverains et PMR

2- le chemin qui accède au sommet est jalonné de poteaux. Nécessité d'enfourer les lignes pour dégager le paysage

3- se garer au plus près du sommet exclusivement pour les PMR est possible au niveau du premier croisement rencontré : peu d'aménagement nécessaire sauf panneaux pour interdire stationnement en haut et mentionner 2 places PMR

4- sur le point haut du parcours petit équipement en bois avec vigie de type cabane de chasseur pour avoir un point de vue à 360° (cf p43)

5- Au niveau du château d'eau possibilité d'une place PMR

6- arrivée en fin de parcours au pied de la croix réduction de l'emprise du chemin qui montre un usage de véhicule et possibilité de faire une table d'orientation au sol sur 180° et indication d'un chemin dans la bruyère vers les rochers pour des vues panoramiques spectaculaires



1- Accès vers le puech Kaymar de qualité : ajouter une indication



2- Suppression des poteaux : enfouissement des lignes



3- Possibilité de 4 places de stationnement au niveau du carrefour et réduction de l'emprise du chemin qui monte



4- possibilité d'un place PMR à droite au bout du chemin et en bas à gauche au pied de la croix table d'orientation et chemin qui se poursuit dans les bruyères

FICHE ACTION 17 : Le puech Kaymar

Il s'agirait pourtant d'indiquer l'entrée en contrebas du sud comme principal espace de stationnement pour accéder au site. L'ascension vers le sommet permet de garder l'effet de surprise du panorama depuis le belvédère sur la crête.

Depuis le Puit du manège (accès sud, au bas du puech) :

1 - se garer sur l'entrée d'un chemin : espace large non qualifié enherbé, à proximité d'un prês cloturé. Ce chemin est l'ancienne route carrossable qui permettait l'ascension au puech depuis la mine, aujourd'hui doublé par la nouvelle route vers Majorac. Pas de signalisation à l'entrée ; à compléter avec des informations sur l'activité de l'ancienne carrière.

2 - emprunter l'ancienne route qui desservait la mine pour monter sur la crête; chemin carrossable altéré

3 - arrivée sur le chateau d'eau, possibilité d'une place PMR accessible depuis Majorac

4 - arrivée en fin de parcours au pied de la croix réduction de l'emprise du chemin qui montre un usage de véhicule et possibilité de faire une table d'orientation au sol sur 180° et indication d'un chemin dans la bruyère vers les rochers pour des vues panoramiques spectaculaires



1- le puit du manège, ancien carreau de la mine



2- ascension par l'ancien tracé routier



3- arrivée au carrefour avec la route de crête

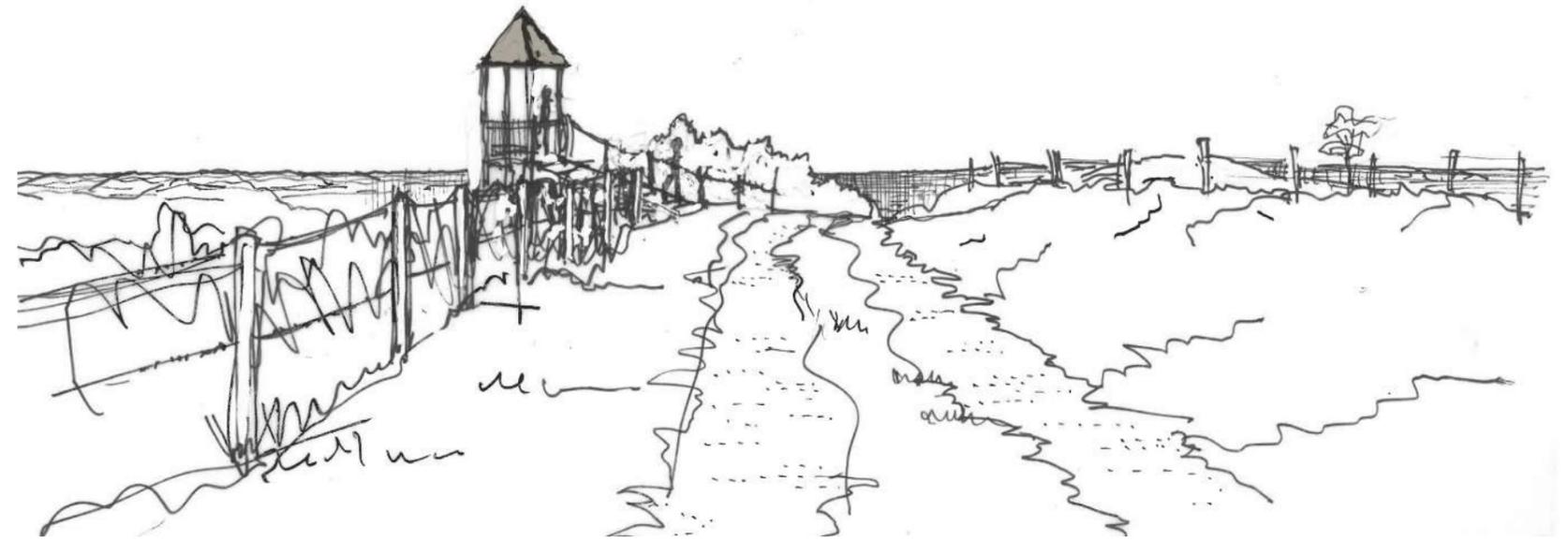
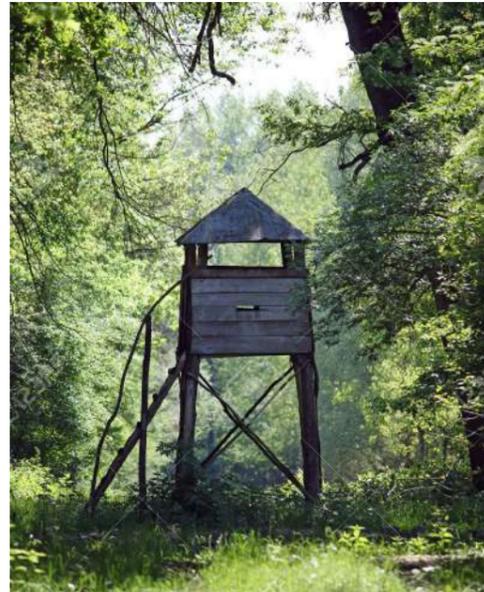


4- poursuite à pieds jusqu'à la croix, de l'autre côté, la prairie de décollage des parapentistes

FICHE ACTION 17 : Le puech Kaymar

ACTIONS :

- Débroussaillage ponctuel
- Construction d'une petite tour en bois pour prendre un peu de hauteur et créer un petit événement sur le parcours
- Possibilité de pupitre avec table orientation et explications géologiques dans la tour



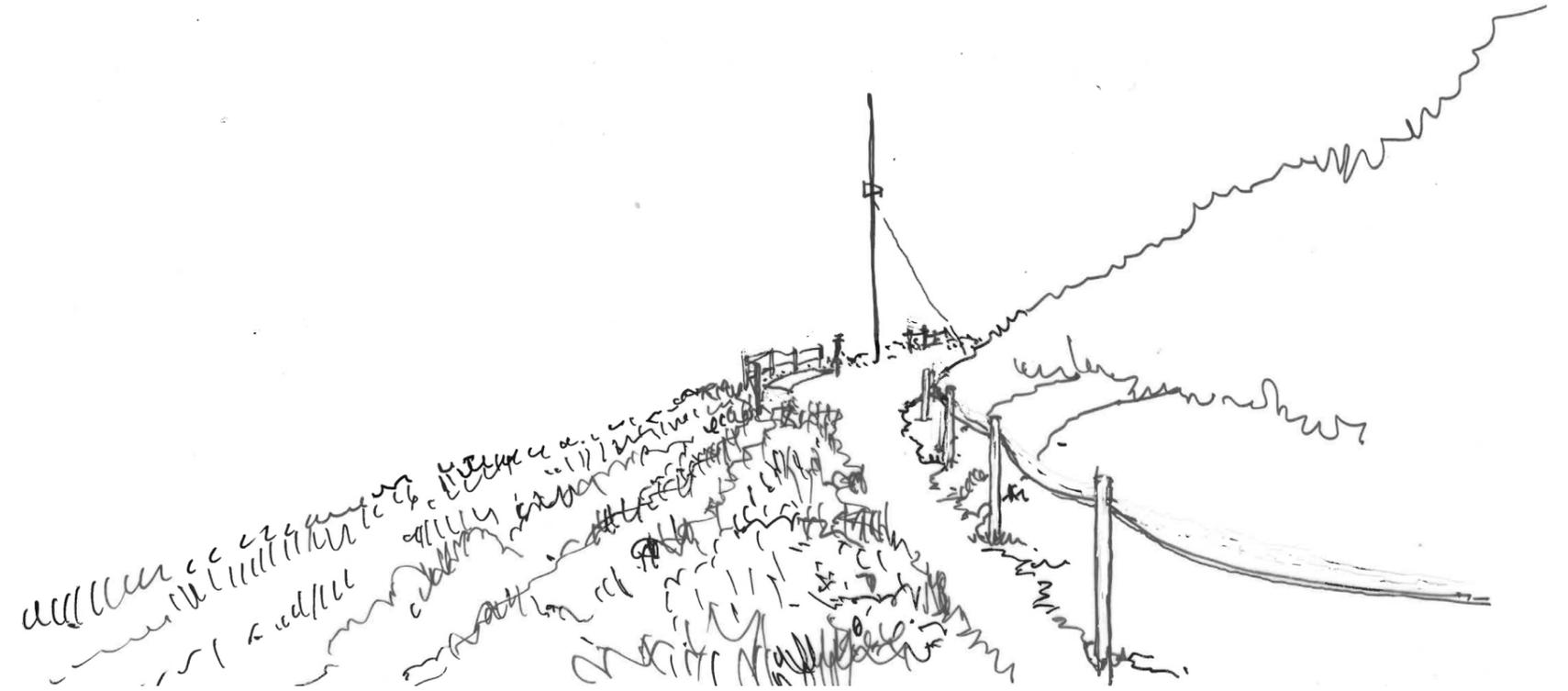
Au point le plus haut du chemin, implantation d'une viggie pour surplomber le paysage et informer ...



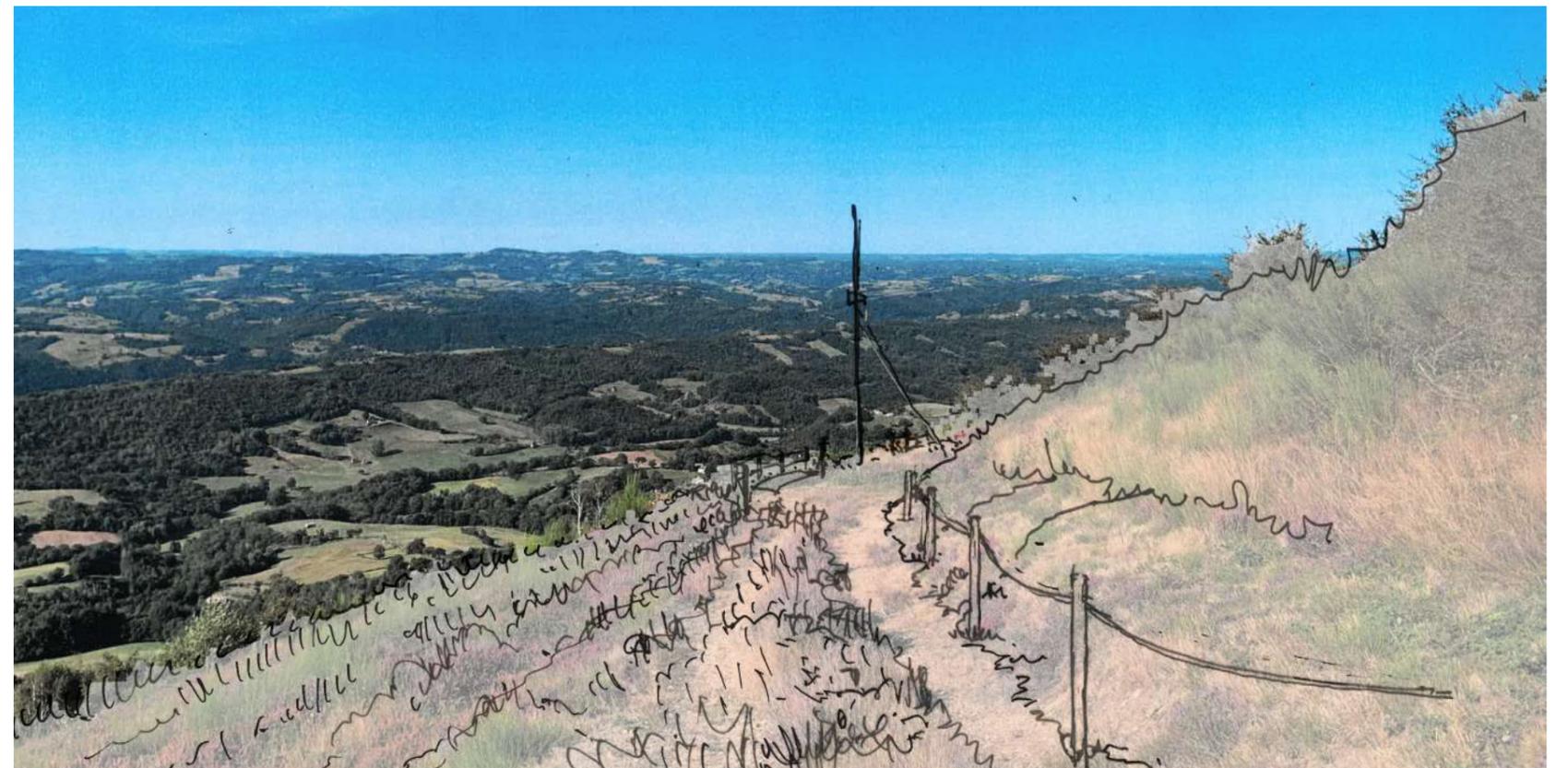
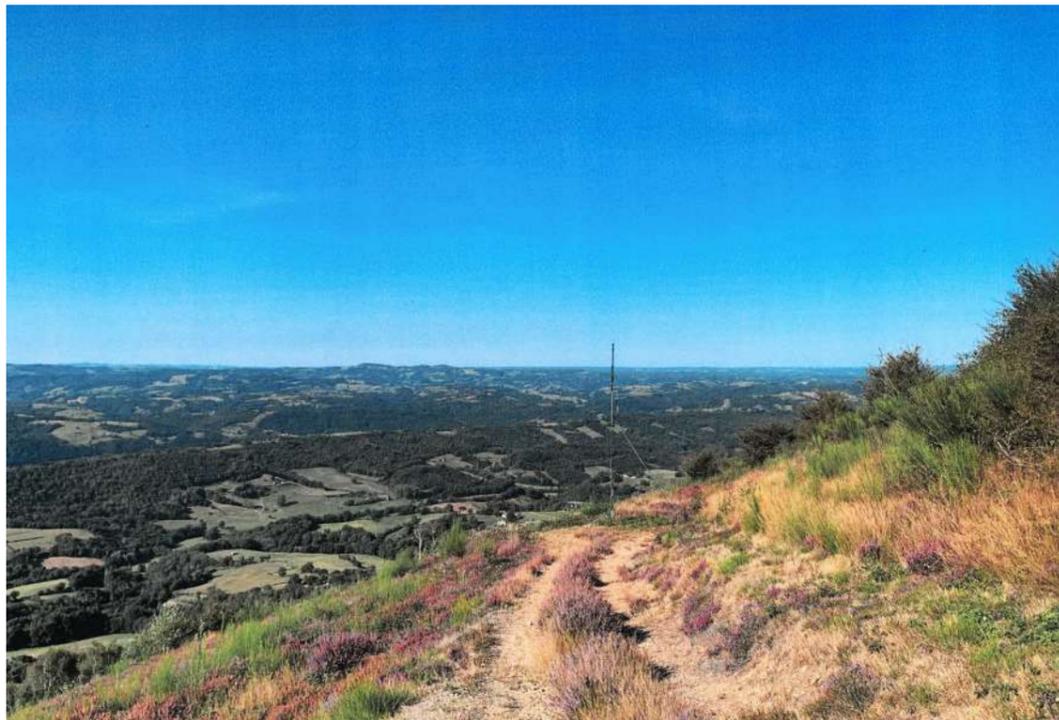
FICHE ACTION 17 : Le puech Kaymar

ACTIONS :

- Réduction du chemin véhicule en un chemin piéton avec accompagnement d'une corde sur piquet bois
- Délimitation d'un espace par quelques barrières traditionnelles en bois en demie lune
- Possibilité de table d'orientation au sol sur une pierre pour témoigner de la ressource sur place
- Indication vers un petit chemin dans la lande pour admirer le paysage au delà



Au pied de la croix une table d'orientation au sol sur une pierre du site avec barrière bois traditionnelle, accompagnement sur le chemin par un dispositif piquets bois et corde, une réduction du chemin pour passage piéton et non véhiculé.



FICHE ACTION 18 : Halte paysagère

Les haltes sont nombreuses sur les routes paysagères pour profiter des panoramas. On peut profiter de quelques délaissés pour occuper un lieu et profiter du paysage.

ACTIONS :

- Débroussaillage pour orienter les vues
- Réduction de la voie avec accotements enherbés
- Position d'un muret en pierres de 40cm de haut selon le vocabulaire du site
- Pose de barrières en châtaignier traditionnel



Muret en pierres le long de la route du cendé



Barrières traditionnelles à poser pour signaler les vues



Halte à aménager (croquis ci-contre)



Face au paysage de Conques, un délaissé devient un espace de pause soit pour les automobilistes ou cyclistes : dégagement de la vue avec débroussaillage, implantation de quelques barrières traditionnelles, muret en pierres pour s'asseoir et éviter les voitures

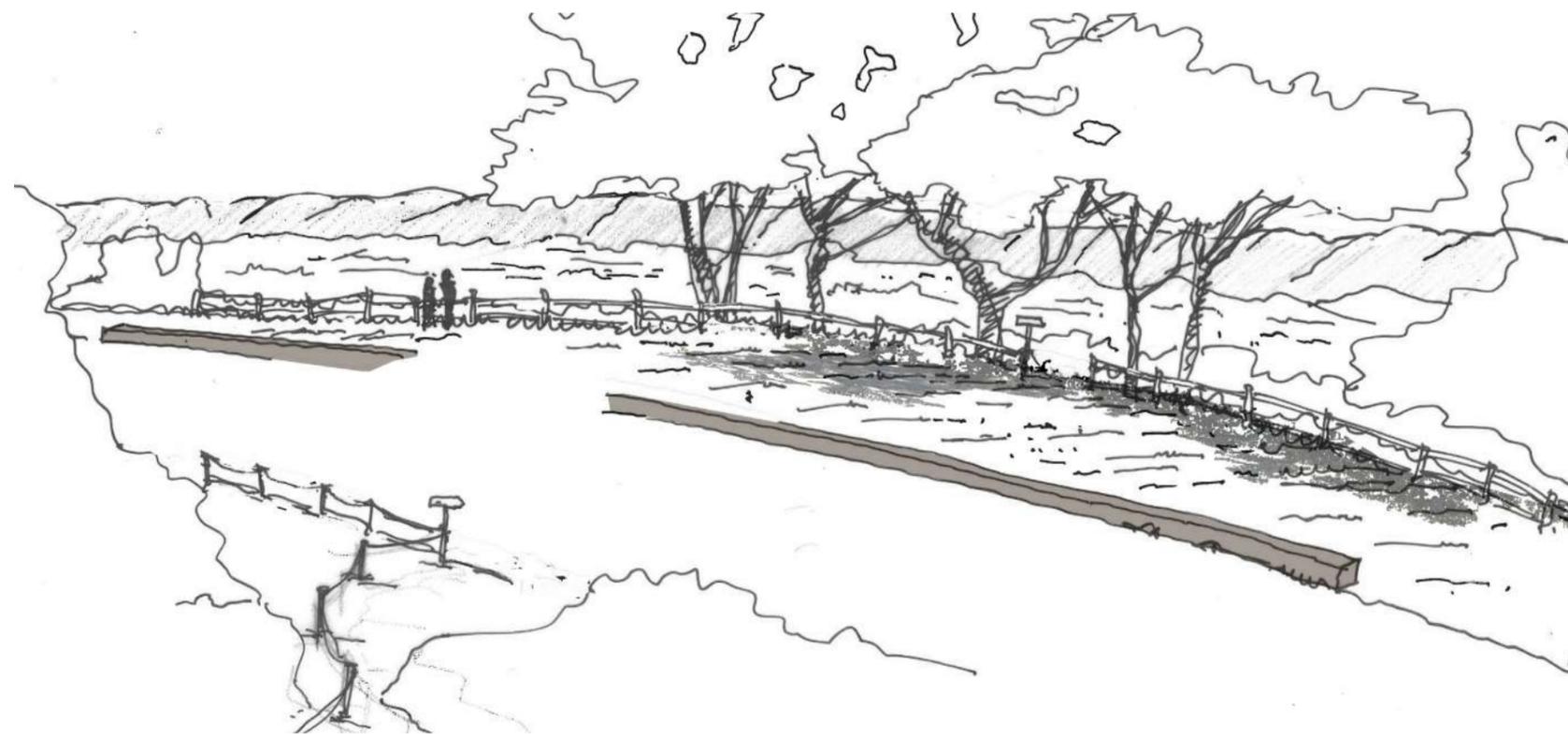


FICHE ACTION 18 : Halte paysagère

Ces espaces de contemplation sont données à titre d'exemple pour montrer que le site impose de rester sobre en utilisant le vocabulaire local sans connoter les aménagements d'un caractère routier.

ACTIONS :

- Décompacter l'aire de stationnement pour désimperméabiliser avec un caractère naturel
- Débroussaillage et élagage des arbres pour ouvrir le panorama
- Construction d'un muret en pierres à la place de l'andain en terre
- Mise en place de barrières traditionnelles en limite de l'espace
- Indication du trial de part et d'autre de la route avec petit panneau et piquet bois et corde



Face au paysage de la vallée du Dourdou un délaissé routier peut être transformé en une aire de contemplation...



FICHE ACTION 19 : La Chapelle Sainte-Foy

Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle à l'ouest de Conques offre de fabuleux panoramas à différents endroits. Un parcours qui traverse des paysages très variés (forêt, plateau, landes...). Il traverse pour une grande partie une châtaigneraie autrefois cultivée mais depuis plusieurs décennies à l'abandon. Le chemin est parfois obstrué par des arbres morts en travers du chemin. Il reste aussi très humide et glissant (eaux de ruissellement). Le joyau du parcours est l'arrivée sur la chapelle Saint Foy qui a été réhabilitée, mais il reste à valoriser ses abords : seuil, mur de soutènement et dégagement de la vue vers Conques et source peu lisible en contre-bas.

ACTIONS :

- Nettoyages ponctuels sur le chemin (châtaigneraie)
- Gestion des eaux de ruissellement (pierres naturelles du site à placer judicieusement pour diriger l'eau sur le versant)
- Signalétique à revoir sur les croisements
- Dégager les vues depuis la chapelle et valorisation des abords débroussaillage, élimination des rejets en contre-bas pour voir Conques
- Nettoyage mur (végétation envahissante et destructrice) et rejointoiement
- Remonter muret face à la chapelle et poser signalétique dessus, conserver un sol en terre battue ou à renforcer en calade
- Valorisation de la source en contre-bas



Mur en pierres à nettoyer et rejointoyer
Elagage des arbres pour retrouver les vues sur Conques



Muret à remonter face à l'entrée de la chapelle avec signalétique sur la couverture plutôt que sur poteau. Remonter la clôture en bois. Sol en terre ou en calade devant l'entrée. Vue dégagée vers Conques

FICHE ACTION 20 : recommandations sur chemin de découverte

La richesse du territoire du Grand Site réside dans la multiplicité des chemins de randonnées avec une grande variété d'ambiance selon la situation.

La gestion des chemins :

Une gestion sur le long terme des chemins avec un nettoyage régulier à minima : suppression des troncs et branchages en travers des chemins, nettoyage de déchets (rare)
La gestion des chemins : - cf. cahier de gestion du SC p 44

Ouverture de fenêtre ou maintien :

Création ou maintien de fenêtres sur le paysage : vue vers Conques, vers le Dourdou

L'information, la signalétique :

- Implantation des directions aux intersections des chemins
- Ajout de signes (idéogramme) renvoyant à rechercher des éléments d'interprétation (numériques, dépliants). Indications sur site uniquement factuelles
- Une simplification de la signalétique : simplifier, homogénéiser / harmoniser, mutualiser les panneaux dans le Grand site. Éviter l'ajout de poteaux chaque fois que possible.

La veille foncière :

Une attention particulière sur des zones identifiées comme étant stratégiques pour garantir des continuités de promenades : lien entre plateau et rivière ou bien le lien le long du Dourdou ou le long de l'Ouche.



Le chemin envahit par la végétation



Le chemin avec des vues ouvertes sur le paysage



Le chemin très entretenu sur le plateau



Absence de signalétique côté gauche

L'ESPRIT DES LIEUX

Vocabulaire : les sols

Vocabulaire : les ouvrages en pierre

Vocabulaire : les ouvrages métalliques

Vocabulaire : les ouvrages en bois

Vocabulaire : les plantations

Vocabulaire : la signalétique

Vocabulaire : le mobilier

Vocabulaire : l'éclairage public

Vocabulaire à éviter



VOCABULAIRE : les sols

Les aménagements de certains centre bourgs montrent de grandes qualités de sols à conforter et à reproduire selon les sites.

Des calades de schiste sur les rues principales des centres bourgs avec un caniveau central en pierre également le plus discret possible comme sur l'image 2

Des calades de schistes dont les limites avec le bâti ne sont pas maçonnées pour laisser pousser l'herbe
Une délimitation entre piéton et voirie en pavés de schiste

Des dalles de schiste comme des pas japonais dans un espace enherbé pour une circulation piétonne

Des dalles alvéolées en béton ou un béton désactivé pour du stationnement plutôt que de l'enrobé

Des drains en pierre plutôt que des caniveaux en béton en fond de parking.



Rue intérieure de Conques en calade de schiste avec caniveau central en pierre. Possibilité de plantation en limite de la voie



Fond de stationnement avec drain en concassé et sol en béton pour parking



Rue intérieure d'un cœur de village en calade de schiste, les limites de la voie ne sont pas caladées pour laisser pousser les annuelles, ce qui donne un caractère champêtre.



Bande de pavés en schiste pour marquer l'espace piéton et délimiter la chaussée



Stationnement en dalles béton alvéolées, traverse en bois pour fond de parking et dalles de schiste dans prairie



Caniveau central formé par la forme en V de la chaussée juste par une pierre effilée.



Limite entre le sol et les maisons : joints enherbés



Bande béton en entrée de village au pied du muret de pierres : une façon simple de délimiter un espace piéton et ralentir les voitures. Il faut travailler les formules de béton pour qu'elles soient adaptées au lieu
ex : proche du schiste (plutôt grisé) sauf dans le Rougier

VOCABULAIRE : les sols

Les aménagements ci-contre sont des exemples réalisés dans des sites similaires soit en espace naturel classé, soit dans des traversées de bourgs à petite échelle.



Stationnement :

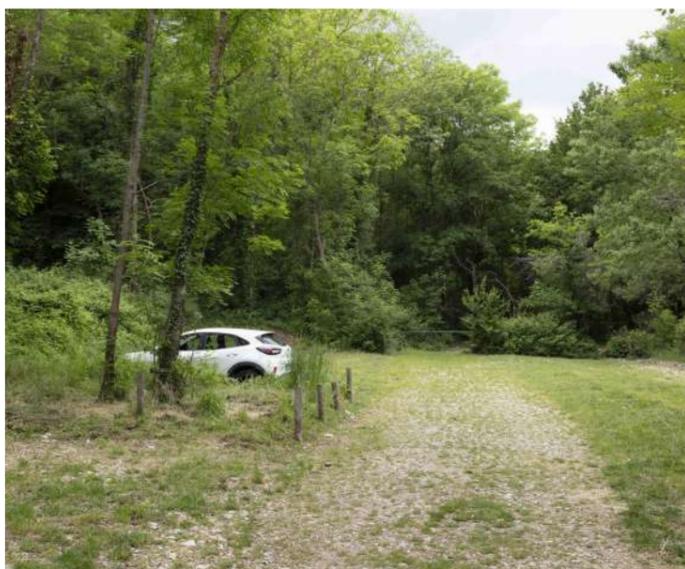
mélange terre pierre sous les arbres avec demi rondin pour séparer les places

ex : projet de Navacelles



*Exemple d'une traversée d'un petit bourg : voie étroite et plantation des deux côtés de la voie
Espace traversant au loin (béton)*

ex : projet village dans le Cantal



Stationnement :

mélange terre pierre pour la voie circulée, terre cloutée sur le stationnement et piquet bois pour protéger le végétal

ex : projet de Navacelles



Exemple d'un partage de la voie dans un site touristique. Importance de la largeur du cheminement piéton (1.5m à 2m) au même niveau que la chaussée

ex : projet de traversée en Ardèche



Distinction entre circulation et piéton au coeur du village

ex : projet village en Espagne



Exemple de traitement des seuils des maisons sur une traversée (2 sens de circulation) sur une entrée de village

Ex : projet de traversée de Penne d'agenais (47)

VOCABULAIRE : les ouvrages en pierre

Les ouvrages en pierre (escaliers, murs et murets) structurent le paysage aussi bien le long des routes que dans les villages et au long des chemins.

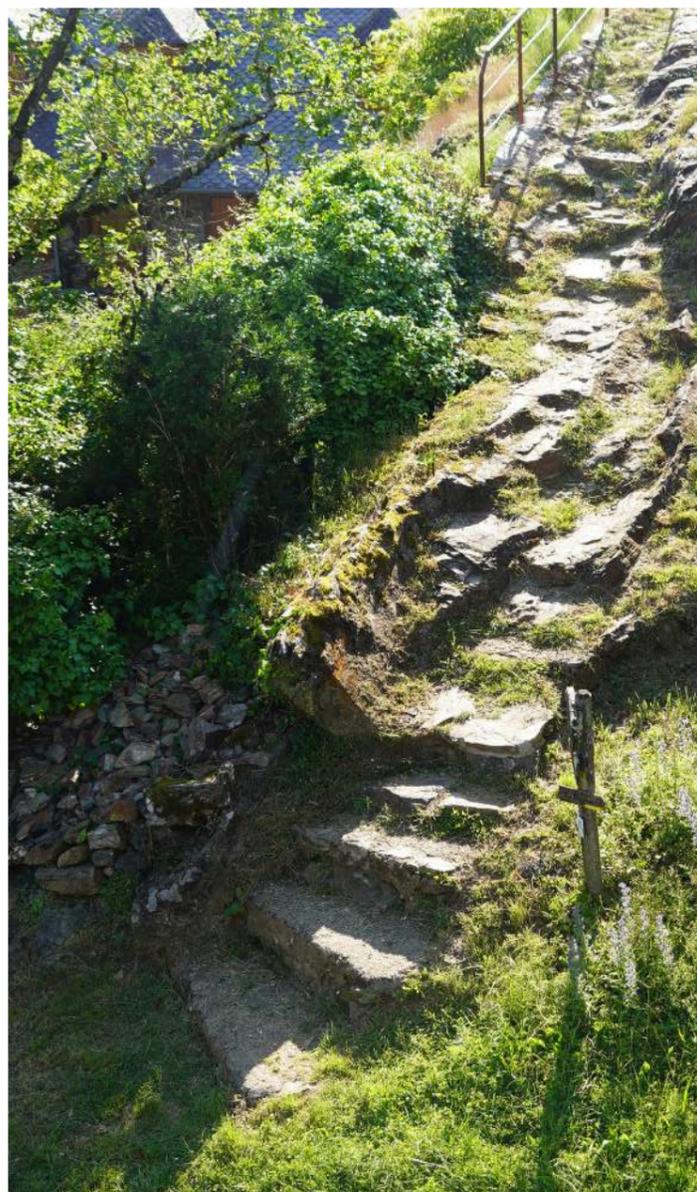
Les photos suivantes ont été prises dans le périmètre d'étude les ouvrages sont de grande qualité . Les futurs projets doivent s'en inspirer ou poursuivre ce registre.



Pierres massives en guise d'escalier



Muret en pierres maçonnées avec couverture courbe avec enduit



Pierres massives en guise d'escalier



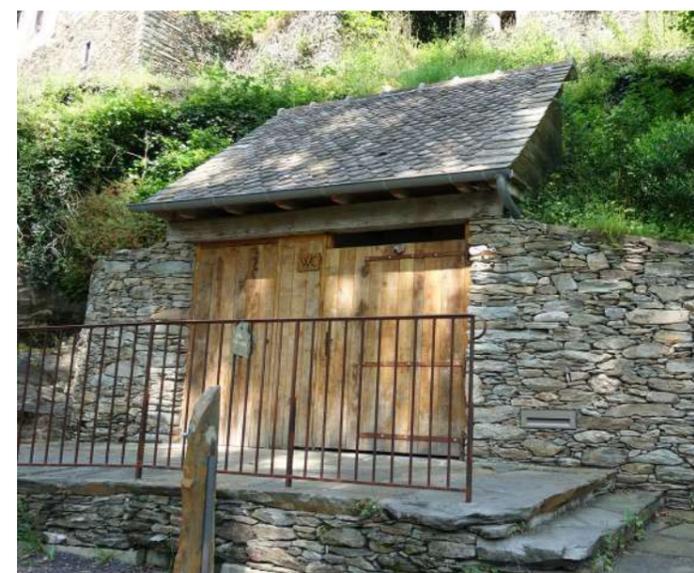
Murs en terrasse en pierre sèche (couvertine en pierres plates) avec escalier



Muret en pierres maçonnées avec couronnement sur chant



Muret bas en pierres avec couronnement sur chant le long de la route



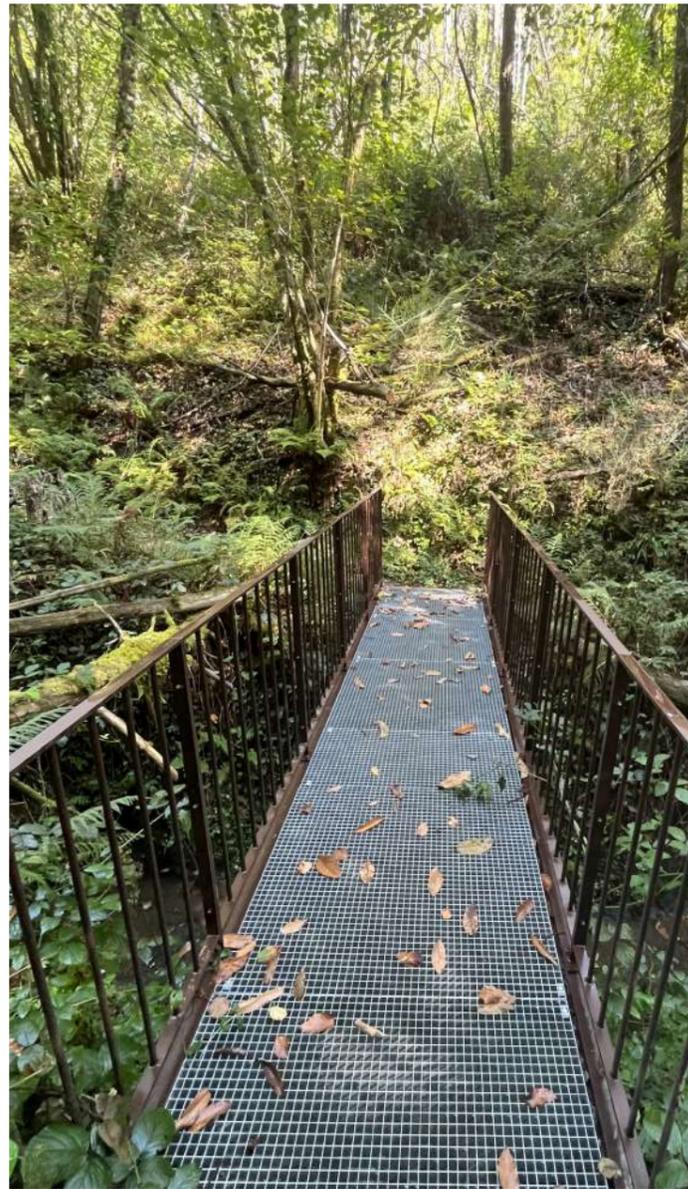
Mur de soutènement en pierre avec toilettes encastrées et toit en lauze.

VOCABULAIRE : les ouvrages métalliques

Les ouvrages métalliques concernent les pergolas, passerelles, garde-coprs, main courantes. Ces ouvrages simples protègent tout en dévoilant une finesse dans le dessin et la fabrication. Ils s'harmonisent avec leur environnement en adoptant des teintes brunes.



Pergola simple sur terrasse



Passerelle métal: garde-corps en barreaudage vertical et caillebotis petite maille



Tonnelle contre façade de maison



Garde-corps en barreaudage vertical couleur brune

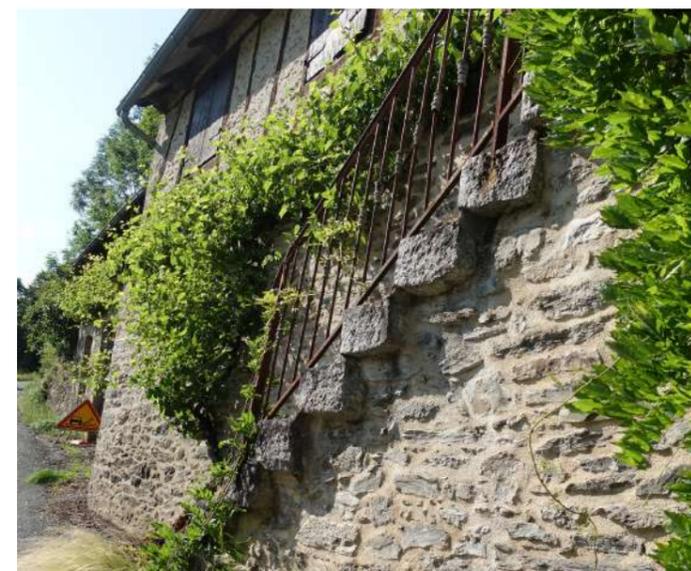


Plaque métal pour simple traversée de ruisseau

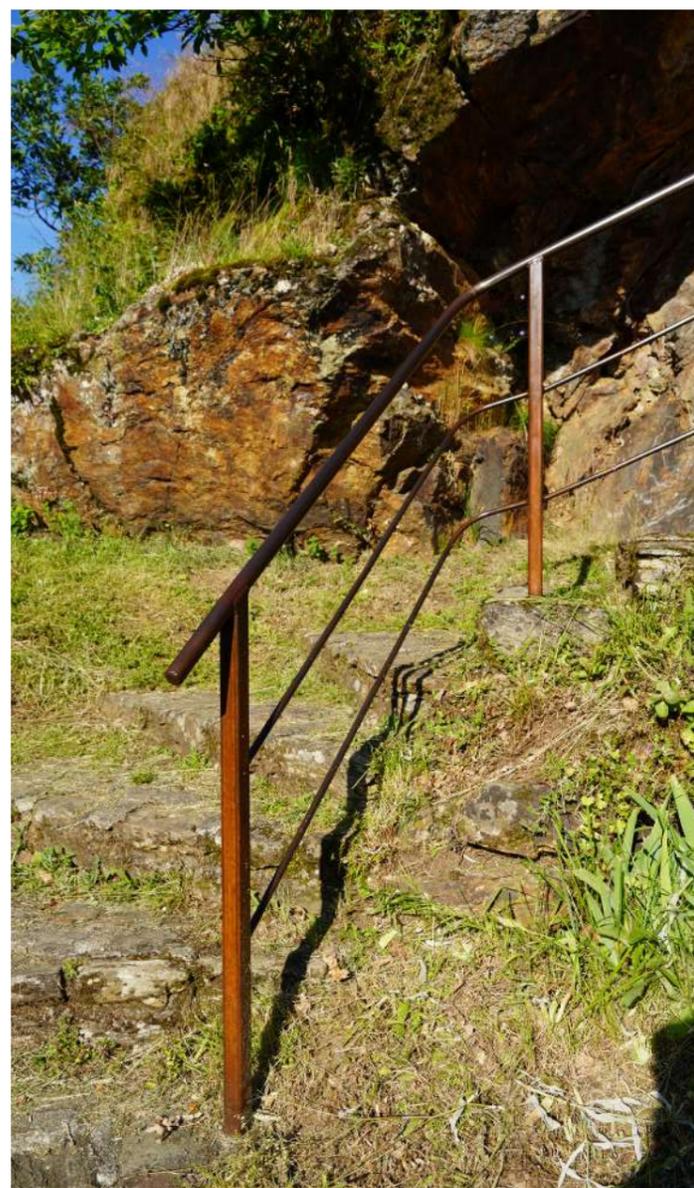
VOCABULAIRE : les ouvrages métalliques



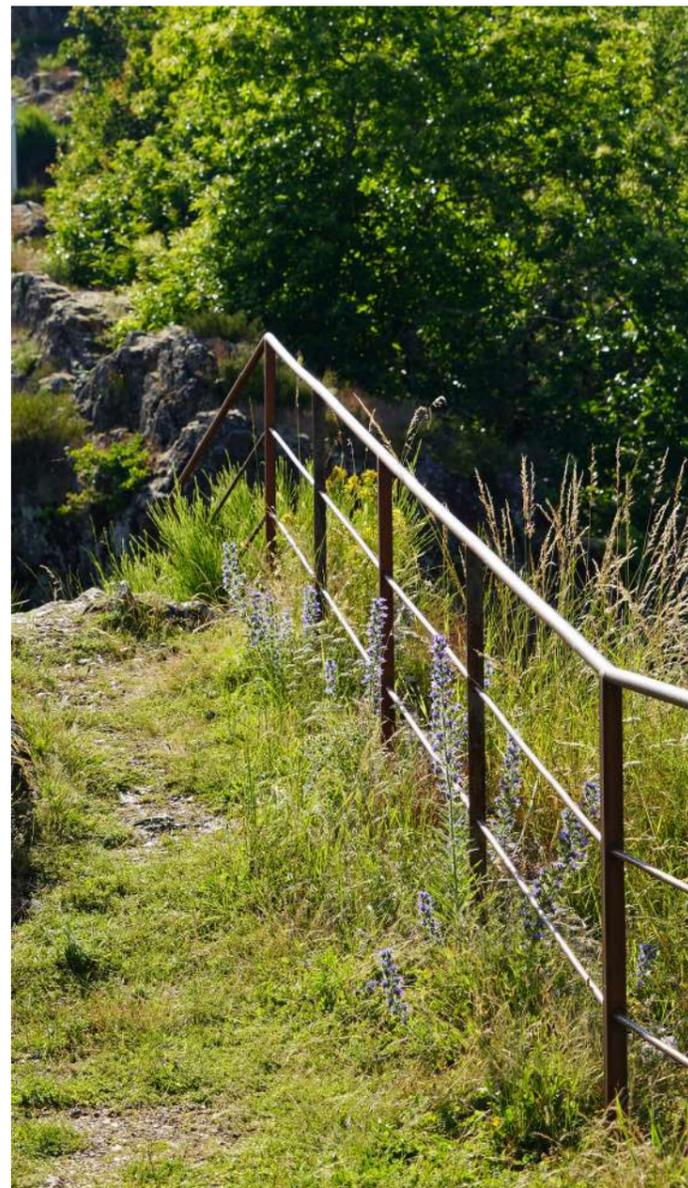
Main courante dans une rue en pente



Garge-corps sur escalier : barreaudage simple vertical



Main courante pour escalier couleur brune



Main courante en accompagnement de chemin



Garge-corps sur belvédère



Garge-corps sur terrasses

VOCABULAIRE : les ouvrages bois

Ces ouvrages en bois sont typiques du site, ils concernent des clôtures, barrières, gardes-corps conçus de façon traditionnelle.
Ce vocabulaire peut inspirer des projets aujourd'hui sur le territoire (cf fiches projets halte paysagère)



Barrière bois le long des escaliers



Barrière bois en guise de garde-corps



Barrière bois en guise de garde-corps



Barrière bois en guise de garde-corps



Barrière bois le long d'un champs

VOCABULAIRE : les plantations

Le végétal se présente sous différentes formes:

- Plantation d'alignement d'arbres pour le stationnement
- Massifs arbustifs en pied de maisons dans les hameaux et villages
- Arbre de grand développement isolé, marquant un lieu ou une placette
- Espaces enherbés

On constate trop peu de places de village arborées, et trop souvent des surfaces en enrobé trop minérale.



Esplanade : platanes traditionnels sur une surface trop minéralisée



Trottoir en herbe sans bordure, distinction de l'espace habité/public par un changement de niveau (mur terrasse en pierre sèche) sans haie imperméable (Peliès)



Plantation de seuils de maison le long de la départementale



Ensemble arbres avec haies pour masquer le stationnement (Lunel)



*Aménagement en entrée de bourg (Lunel) : alignement d'arbres, chemin en béton et séparation avec haie champêtre
Solution urbaine qui convient ici dans le cas d'une extension de bourg mais pas à généraliser*



Plantation d'iris le long des maisons dans un centre bourg



Ensemble arbres avec haies pour masquer le stationnement de camping-cars (Vieillevie)

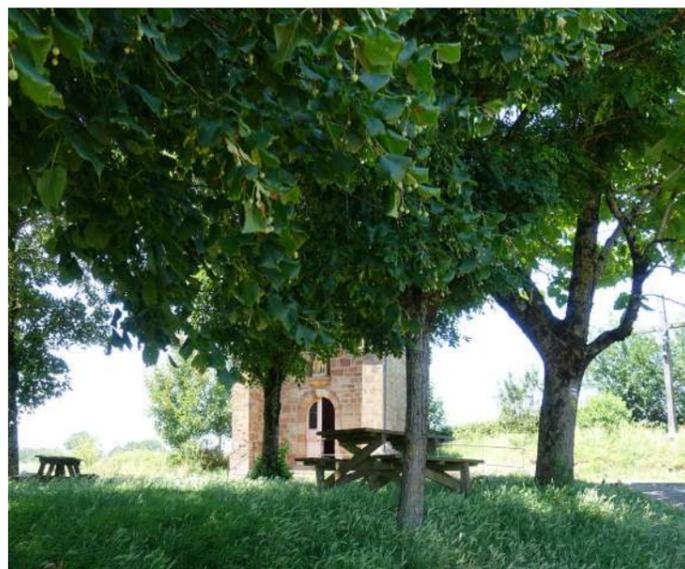


Parvis enherbé d'une église (Saint -Sulpice)

VOCABULAIRE : les plantations



Arbre le long d'ela route sur bande enherbée



Ambiance sous les tilleuls avec table de pique-nique sur prairie



Bord de rivière : abords enherbé et plantation d'arbres hautes tiges



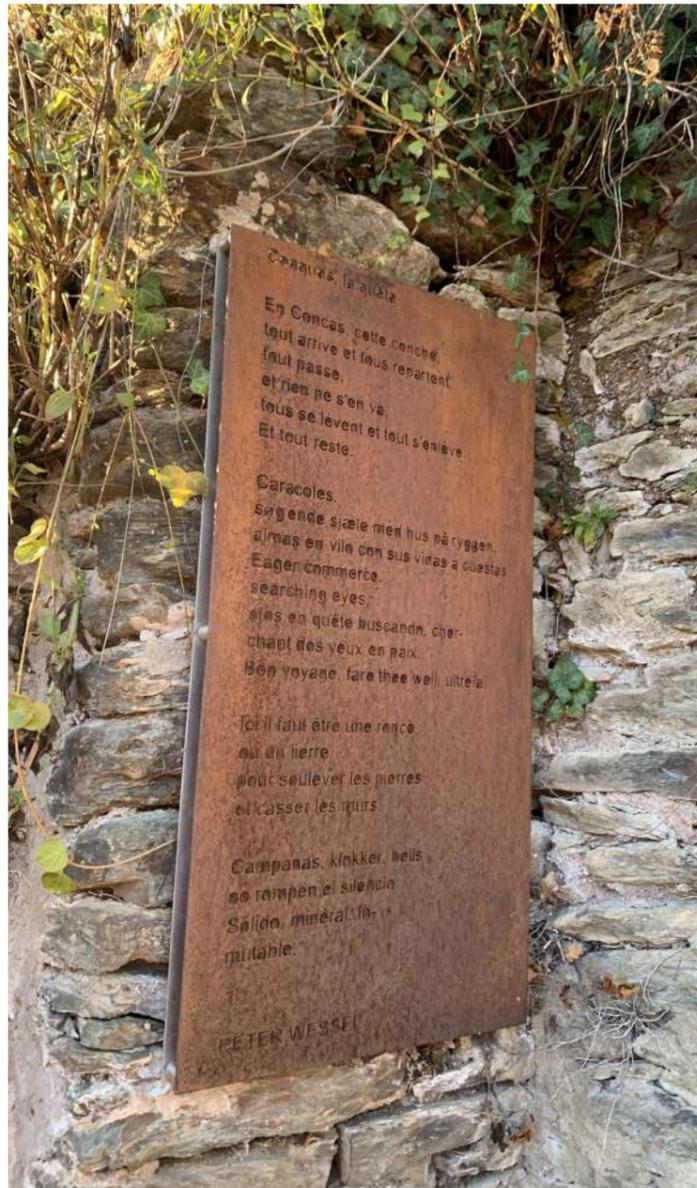
Alignement d'arbre et espace enherbé pour stationnement occasionnel

VOCABULAIRE : la signalétique

Il existe déjà sur le territoire une signalétique très appropriée et intégrée au site avec des formes très simples en métal rouillé comme le montre les photos sur cette planche.

La difficulté est de ne pas sur-informer le public et de ne pas multiplier les panneaux.

A droite, d'autres typologies d'information avec des inscriptions au sol ou petites étiquettes intégrées dans un mur.



Signalétique directionnelle sur muret en pierre réalisé à Navacelles (34)



Signalétique au sol réalisée sur le belvédère de Blandas (30)



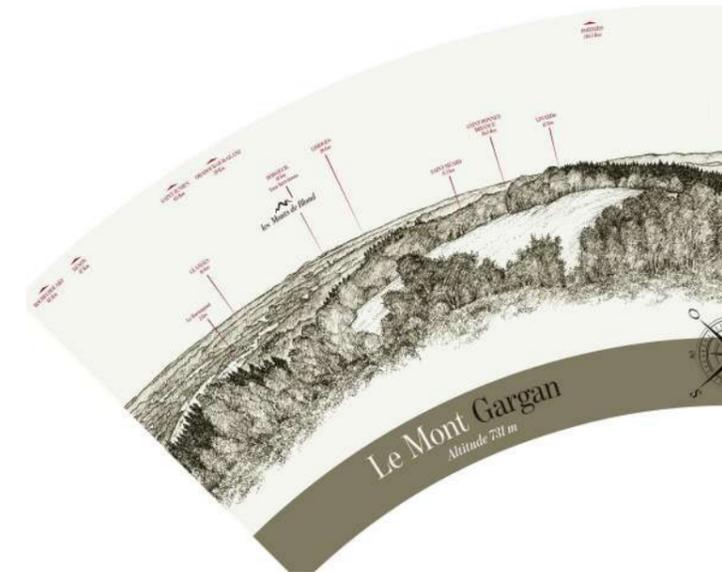
Signalétique au sol directionnelle réalisée sur le belvédère de Blandas (30)

VOCABULAIRE : exemples table orientation

De nombreux sites peuvent donner lieu à une volonté de table d'orientation.

Afin de respecter le site il est préférable de les installer proche du sol pour dégager l'espace comme sur les divers exemples ci-joint.

Un structure légère en pupitre est aussi possible selon le site.



Vocabulaire : le mobilier

Les aménagements doivent rester sobres avec un vocabulaire simple qui existe en grande partie sur le site, il faut le faire perdurer :

- les clôtures en bois ou bien en poteau bois et corde
- les potelets en châtaigniers
- les tables de piques niques en bois modèles rustiques et solides
- les fontaines à boire de type Bayard solide et simple
- les poteaux de signalétique routières avec une peinture brune pour se fondre dans le site (y compris arrière du panneau)



Table de pique-nique du site en bois



Fontaine Bayard : un modèle classique intemporel de fontaine

Ex : Navacelles (34)



Délimitation de chemin : piquet métal et corde

ex : indication sur quelques mètres du chemin de Saint Jacques à la sortie d'un bourg



Clôture en châtaignier à réutiliser pour délimiter un panorama



Panneau de signalisation routière teinte brune (AxoNobel 2650 brun sablé)

Ex : Navacelles (34)



Séparation piéton et voirie :

concassé de pierres au sol et poteau bois avec corde
ex : à l'entrée de Conques



Clôture en châtaignier avec croisillon



Piquet bois pour délimiter route et protéger végétation

Ex : Sérignan (34)

Vocabulaire du site : l'éclairage public

Les exemples d'éclairage public sont peu nombreux. Les modèles implantés sur Conques sont intéressants et peuvent être renouvelés dans d'autres centres bourgs pour retrouver une écriture commune aux différents villages, y compris sur la couleur. Nous proposons aussi un modèle de borne basse et éclairage suspendu (colonne de droite)



Candélabre de Conques



Borne lumineuse simple pour jalonnement

Ex : Navacelles (34)



Eclairage suspendu dans rues étroites de village



Applique sur Conques



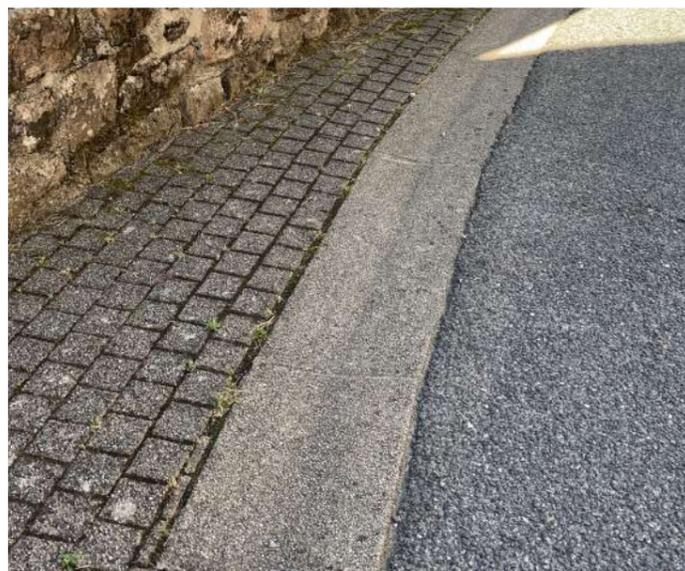
Eclairage suspendu dans rues étroites de village

Vocabulaire à éviter

Ce chapitre aborde le vocabulaire qui banalise les sites ou qui entre en contradiction avec l'esprit du lieu à favoriser sur le Grand Site.

Il peut concerner les sols, le mobilier ou même le végétal. Ce vocabulaire est adopté souvent par habitude et non par choix.

Hors la qualité d'un paysage, d'un espace public est dépendant du vocabulaire défini et ne se choisit pas par hasard ou facilité. Les choix se font selon le lieu, selon ce que l'on veut valoriser et les usages.



Eviter un vocabulaire au sol qui banalise le village comme pavés autobloquants ou pavés béton



Supprimer les palmiers, vocabulaire exotique, pas adapté au lieu.



Garde-corps très lourd, effet de barrière au lieu de privilégier un effet de transparence



*Eviter les candélabres sur des petits trottoirs, préférer l'éclairage en façade de l'autre côté de la rue
Supprimer les jardinières sur un muret, cela nous prive de la relation en balcon vers le Lot*



*Signalétique confuse
Garde-corps très lourd*



*Bâtiment posé sur une 'mare' d'enrobé
La réflexion est orientée uniquement vers l'accès véhicule dans un espace naturel*



Table de pique-nique en béton très lourde, préférer la table et banc en bois comme sur Conques



Supprimer glissières en site classé et remplacer ou pas par des glissières bois.

Gouvernance

ÉTENDUE DE LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CONFIÉE À UN PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Une collectivité peut avoir des compétences internes en paysage. Elle peut choisir de confier à un paysagiste concepteur tout ou une partie seulement des tâches menant à une réalisation complète de l'ouvrage.

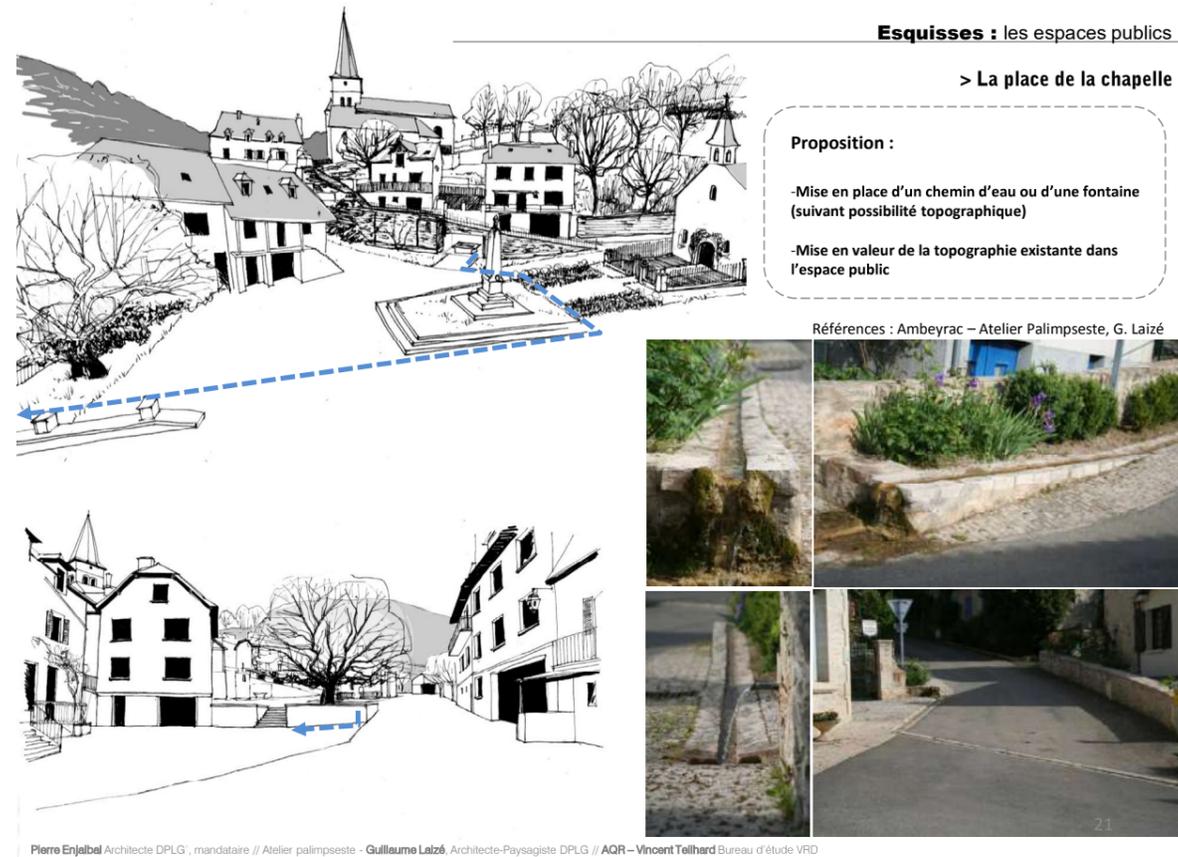
L'INTERVENTION DU PAYSAGISTE CONCEPTEUR S'APPUIE SUR UN SAVOIR AUSSI BIEN THÉORIQUE QUE PRATIQUE ET EST NOTAMMENT FONDÉE SUR LA DÉMARCHE DE PROJET.

Ainsi, ses compétences, associant démarche créative, connaissance du vivant et de l'environnement, des techniques urbaines, des enjeux sociaux, ainsi que le suivi de chantier complexe, font de cette profession le mandataire naturel des équipes pluridisciplinaires qui répondront aux demandes des collectivités. Par ailleurs, son travail de conception fondé sur le génie du lieu, la compréhension du « déjà là », l'analyse des besoins sociétaux et environnementaux, produit des réponses ancrées dans le concret. La spécificité de ce métier est de concevoir des espaces ou des aménagements, qui prennent en compte ou « utilisent » le monde végétal et vivant.

Enfin, il sait travailler en équipe pluridisciplinaire lorsque l'envergure ou la complexité d'un projet l'exige, et s'appuyer sur l'expertise de spécialistes comme les agronomes, les hydrologues, les écologues.

Les paysagistes concepteurs se regroupent notamment au sein de la Fédération Française du Paysage, la FFP. Ils ont ratifié un code de déontologie qui rassemble les valeurs de leur profession : ainsi le paysagiste concepteur respecte et défend la dimension esthétique, la cohérence patrimoniale, historique, sociale, culturelle, spatiale, territoriale et environnementale de son aménagement, eu égard à son contexte.

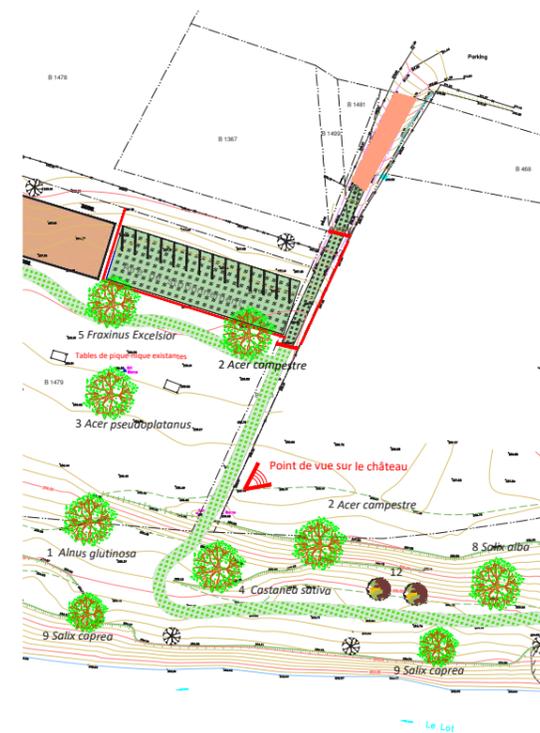
cf Guide : pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers



L'article 174 de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages crée le titre de paysagiste concepteur. Il postule que :

« Seules peuvent utiliser le titre "paysagiste concepteur", dans le cadre de leur exercice professionnel, les personnes titulaires d'un diplôme, délivré par un établissement de formation agréé dans des conditions fixées par voie réglementaire, sanctionnant une formation spécifique de caractère culturel, scientifique et technique à la conception paysagère. Pour bénéficier de ce titre, les praticiens en exercice à la date de publication de la présente loi doivent satisfaire à des conditions de formation ou d'expérience professionnelle analogues à celles des titulaires du diplôme mentionné au premier alinéa. »

Le paysagiste conçoit et assure la maîtrise d'ouvrage d'aménagements à des échelles variées du territoire : parcs et jardins, espaces publics, projet de territoire, urbanisme opérationnel, grandes infrastructures, espaces naturels, culturels, ruraux, planification, grand territoires...



extrait du plan d'aménagement des berges aux abords du bourg de Vieilleville

LES ÉTAPES D'UNE MOE

Pour s'assurer de la réalisation d'un projet qualitatif, notamment pour les communes qui ne pourraient le réaliser en interne, il est fortement recommandé de faire appel à un Paysagiste Concepteur Mandataire MOE. Le paysagiste concepteur maître d'oeuvre (MOE) aura la capacité de dessiner l'entièreté du projet en prenant en compte les diverses problématiques rencontrées, il s'associe généralement à un Bureau d'Etude VRD / Hydro qu'il sollicite pour approfondir le dimensionnement et la technique des ouvrages.

Préparation des documents de consultation

Une fois que les besoins et les spécifications techniques du projet ont été définis avec précision, le maître d'ouvrage doit préparer les documents de consultation, tels que le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), l'acte d'engagement et le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Dès sa désignation, selon les critères de sélection et d'attribution, le MOE accompagne la commune dans la démarche de recherche de subventions, il s'engage à sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux et à assurer le suivi du chantier étape par étape jusqu'à la réalisation finale.

Mission de base

La mission de base de la maîtrise d'œuvre consiste en une mission globale visant à apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme élaboré par le MOA pour la réalisation d'une opération objet. Cette mission de base est définie par l'article L2431-1 du Code de la Commande Publique (CCP) et comprend les éléments suivants :

- L'esquisse (ESQ) et l'avant-projet sommaire (APS)
- L'avant-projet détaillé (APD)
- Le projet de conception (PRO)
- L'assistance apportée au MOA pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Le projet d'exécution (EXE)
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)
- La direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)
- L'assistance apportée au MOA lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

Outre la mission de base, le MOA peut confier à la MOE des prestations complémentaires.



STRATEGIE D'ACCUEIL ET D'INTERPRETATION
OPERATION DU GRAND SITE DE CONQUES
VALLEE LOT ET DOURDOU
2024

a t e l i e r S I T E S
Concepteurs paysagistes / Architectes urbanistes
Tel : 04 67 66 44 13 / Email:agence@ateliersites.fr